

## **Paysages culturels et terroirs : Le cas des paysages viticoles**

**Auteur :** Gauthier, Margot

**Promoteur(s) :** de Harlez de Deulin, Nathalie

**Faculté :** Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

**Diplôme :** Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2018-2019

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/8421>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# **PAYSAGES CULTURELS ET TERROIRS LE CAS DES PAYSAGES VITICOLES**

**MARGOT GAUTHIER**

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRÉSENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE  
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE**

**ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019**

**PROMOTRICE : NATALIE DE HARLEZ DE DEULIN**

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et du Président du Comité de Gestion de la formation en Architecte paysagiste.

## Remerciements

*Je tiens à remercier ma promitrice Mme. Nathalie De Harlez De Deulin, qui m'a accompagné et guidé dans mon travail. Je la remercie également pour sa disponibilité et la qualité de ses conseils.*

*Je souhaite remercier l'ensemble des professionnels que j'ai rencontré pour m'avoir apporté des précisions dans leur domaine d'expertise.*

*Je remercie tout particulièrement Emmanuelle Berthomier, chargée de Mission Paysage Environnement au Syndicat des Côtes du Rhône, qui a eu l'amabilité de répondre à mes questions et me fournir des documents sur les chartes paysagères.*

*Enfin, je tiens à remercier mes parents pour leur soutien inestimable pendant les 5 années d'étude à l'université et tout au long de la construction de ce mémoire.*



## RÉSUMÉ

Les paysages ruraux sont au centre des préoccupations environnementales et alimentaires, menacés par des enjeux économiques propres à chaque territoire, et par le phénomène de mondialisation. Notre étude s'intéresse particulièrement aux terroirs viticoles des milieux ruraux, et s'interroge sur ce qui fait de ces territoires des paysages culturels. Ces paysages véhiculent des valeurs d'authenticité et d'intégrité qui expliquent leur classement en tant que « paysages culturels vivants et évolutifs » par l'UNESCO.

La question est donc de comprendre ce qui permet l'équation entre terroir/paysage/image. Les cas d'études choisies nous ont permis d'identifier la nature de ces liens qui s'exprime à travers les pratiques culturelles, la relation que l'homme entretient avec le territoire, et explique les diverses formes que prend le paysage viticole en fonction des typologies. Ce travail nous a permis à la fois de révéler ce qui participe à la formation d'une identité collective autour de ces terroirs, et à la fois de souligner les moyens mis en place par les acteurs territoriaux pour valoriser et protéger ces terroirs afin de faire perdurer les valeurs culturelles et économiques des vignobles.

Mots clefs: Paysage culturel / Terroir / Vignoble / Identité / Communauté / Appropriation / Valorisation / Préservation



## Abstract

Rural landscapes are at the heart of environmental and food concerns, threatened by the economic challenges specific to each territory and by the globalization. Our study is particularly interested in the wine-growing terroirs of rural areas, and question what makes these territories cultural landscapes. These landscapes convey values of authenticity and integrity that explain their classification as «living and evolving cultural landscapes» by UNESCO.

The question is therefore to understand what allows the formula between terroir/landscape/ image. The case studies selected allowed us to identify the nature of these links, which are expressed through cultural practices, the relationship that man has with the territory, and explains the various forms that the wine-growing landscape takes according to typologies. Beside revealing what contributes to the formation of a collective identity around these terroirs, we also found out with this work, how local actors enhance and protect these terroirs, in order to ensure cultural and economic values of the vineyards.

Keywords : Cultural landscape / Terroir / Vineyard / Identity / Community / Appropriation / Promote / Preservation

# Table des matières

---

## REMERCIEMENTS

## RÉSUMÉ

## ABSTRACT

Introduction.....	1
Partie 1. Introduction au concept de Paysage(s) de terroir(s) .....	3
I. La place du terroir en Europe.....	3
II. La relation intrinsèque entre «paysage» et «terroir» .....	6
III. Perception du paysage dans les terroirs .....	7
Partie 2. Les paysages viticoles au sein du (des) terroir(s) .....	10
I. L'objet d'étude : les paysages viticoles .....	10
II. Les outils paysagers.....	13
a. Les chartes et réseaux .....	13
b. Les Atlas .....	15
c. Les documents d'urbanisme .....	15
Partie 3. Etude de cas .....	16
I. Présentation de la méthodologie .....	16
II. Grille de lecture des paysages viticoles .....	18
III. Analyse et comparaison des cas d'étude.....	21
a. Paysage viticole de Châteauneuf-du-Pape, France.....	22
b. Paysage viticole de Getaria, Espagne .....	29
c. Paysage viticole de Santorin, Grèce.....	34
d. Paysage viticole des Cinque Terre, Italie .....	38
e. Paysage viticole des Côtes de Sambre et Meuse, Belgique.....	42
IV. Résultats et discussion de la méthodologie .....	45
a. Comparaison entre les quatre paysages historiques : .....	45
b. Comparaison avec le cas belge, le vignoble du Chenoy : .....	48
c. Conclusion : .....	48
d. Discussions de la méthodologie : .....	49

Partie 4. Discussions autour des enjeux territoriaux des paysages de terroirs.....	50
I. Les enjeux de gestion et de préservation entre le global et le local .....	50
II. Initiatives pour le territoire .....	53
III. Uniformisation du paysage et du goût .....	54
Conclusion .....	56
Table des figures et des tableaux .....	58
Bibliographie .....	59
Annexes .....	63



# Introduction

---

"Du paysage à l'assiette, et de l'assiette au paysage" (Besse, 2013)

Depuis toujours nos modes alimentaires sont intimement liés à notre environnement. L'agriculture au fil des siècles a façonné des paysages spécifiques, reflet de l'histoire de nos sociétés. Ces cultures nous ont offert une diversité de produits, de goûts et de saveurs, aujourd'hui identifiés et valorisés par leurs régions d'origine et la création de terroir. Cette démarche identitaire initiée dans tous les pays tend à préserver un savoir-faire traditionnel, et à proposer des produits de qualité pour en faire les atouts majeurs de leur économie et de la richesse de leur patrimoine culturel et social. Il semblait pertinent de s'intéresser à la construction identitaire de ces paysages agricoles spécifiques.

Les préoccupations environnementales et les questions alimentaires qui y sont liées sont de plus en plus présentes dans les débats actuels. Le 25ème numéro Nourriture, des Carnets du paysage de Versailles, édité en 2013 m'a amené à la découverte des liens sensibles et matériels qu'entretient le paysage avec le goût d'un aliment. Les sujets abordés dans ce livre m'ont interpellé et m'ont amené à m'interroger sur le lien entre le terroir et le paysage.

Ces terroirs sont divers, les valeurs qu'ils représentent sont très souvent associées à des images ou à des symboles représentatifs d'un territoire et d'un paysage qu'ils génèrent. En ce sens, par leur image ancrée dans l'histoire et la place qui leur est donnée dans la société actuelle, les paysages viticoles représentent « le tableau symbolique d'une civilisation, d'une culture qui a fait le tour du monde » (Luginbühl, 2014). Le vin est le résultat de pratiques culturelles et culturelles, donnant naissance à des divinités dans les grandes civilisations antiques. Dionysos fils de Zeus et incarnation matérielle de la boisson sacrée ; Dieu de l'ivresse, du vin et de la célébration chez les Grecs, il devient Bacchus, fils de Jupiter, Dieu du vin, de la fête et du théâtre chez les Romains. Il prend une place centrale dans les religions ; dans la Bible, il apparaît comme le premier épisode des manifestations divines de Jésus « renvoyant à des épisodes positifs de l'ivresse » (Fumey, 2013). Dans le Coran, il appartient aux plaisirs éternels du paradis. Par ailleurs, le vin a été magnifié par l'homme à travers la construction de monuments souvent symboles de la puissance et de la gloire d'une civilisation. A travers tout l'Empire romain les motifs de rameaux de vignes sont récurrents dans l'art et l'architecture, tel ceux sculptés sur un temple en Syrie au 3ème siècle PCN.

Cette représentation du vin et de la vigne constitue aujourd'hui bien plus qu'une image symbolique ; son identité en interaction avec son environnement est à l'origine d'un paysage culturel. La construction d'un paysage viticole est étroitement liée à ses activités, à son développement et à sa production. Les enjeux économiques et commerciaux obligent à une communication de plus en plus représentative de leur identité. Le langage, qu'il soit marketing, publicitaire ou touristique est affiné pour apporter à cette culture une reconnaissance, dans un contexte actuel de mondialisation. Il ne s'agit plus seulement de produire et d'assurer la qualité des vins mais aussi de produire en parallèle un discours d'accompagnement, « qui pour une part croissante s'appuie sur le paysage viticole » (Maby, 2002). Pour répondre aux enjeux majeurs de cette économie, cette politique est indispensable pour valoriser les produits viticoles, en assurer le développement et la pérennité.

Les premiers acteurs concernés de cette politique sont les agriculteurs eux-mêmes. Tous les paysages qu'ils ont façonnés au fil du temps sont le résultat de la connaissance ancestrale des meilleures conditions possibles d'exploitation. Cette science dédiée à la terre a dessiné leur environnement, influencé leur habitat et leur mode de vie, tracé des chemins et ouvert des voies de communication, façonné les coteaux et structuré des parcelles offrant ce patchwork coloré et géométrique sur lequel s'appuie l'image des terroirs aujourd'hui. Les produits issus d'un terroir renvoient à des valeurs d'authenticité et de qualité qui sont devenues des références pour les consommateurs. De surcroît, ces

valeurs se réfèrent à des images de paysages de qualité de plus en plus associées à des préoccupations environnementales. Il sera opportun de s'attarder sur l'identification des éléments qui favorisent ou permettent la lecture du paysage et sa visibilité.

Aujourd’hui, pour les agriculteurs, premiers acteurs des filières viticoles, « le paysage est avant tout un outil de production économique ou alimentaire » (Jacobsohn, 2013). Dès lors, on peut se demander quelle est la place des agriculteurs dans la construction d’une image communicante qui doit rester avant tout en harmonie avec le développement du terroir et du paysage ou, dit autrement, quel est leur part d’implication réelle dans la construction de cette image de qualité en accord avec le développement du terroir et de son paysage ? Et comment mettent-ils à profit les outils de gestions et de protections à leur disposition pour la visibilité de l’image paysagère et d’en tirer bénéfice pour la valorisation de leur terroir ?

Tenant compte des matières associées que sont l’histoire, l’héritage culturel, les tendances actuelles en matière d’alimentation, de consommation et de production, ces questionnements amènent à la réflexion suivante :

- la prise de conscience d’appartenir à un territoire spécifiquement lié à une activité économique et culturelle telle que la viticulture est-elle génératrice de paysage ?
- cette image paysagère et la part d’imaginaire qu’elle véhicule inévitablement sont-ils des atouts majeurs pour la reconnaissance de l’identité d’un terroir, son développement et sa préservation à long terme ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, le travail est structuré en quatre parties :

- La première partie dresse un cadre de réflexion commun entre les paysages culturels et les terroirs. Ce cadre propose des définitions et des clefs de compréhension des notions de « terroir » et de « paysage culturel » à travers la littérature, de leur évolution dans le temps jusqu’à leur significations actuelles ;
- La partie 2 aborde l’objet d’étude à proprement parler, les paysages viticoles au sein des terroirs. Y sont présentés les arguments nécessaires à la définition du paysage viticole en tant que territoire associant l’identité d’un terroir et son paysage, ainsi qu’une ébauche de réflexion sur les interactions entre ces deux notions. Nous présentons ensuite quelques outils paysagers développés par des communautés locales d’usagers et de métiers attestant de leur intérêt pour la reconnaissance, la préservation et la gestion de ces paysages de terroir ;
- La partie 3 est consacrée à une étude de cas choisis de manière à offrir une grille de lecture de la diversité des paysages viticoles en Europe et à identifier la nature des interactions entre terroir et paysage. Cinq cas d’étude sont analysés de manière comparative en prenant en compte une série de critères – prioritaires et secondaires – destinés à caractériser les paysages étudiés. Une attention particulière est réservée à la question de l’appropriation de ces paysages par les communautés locales d’usagers.
- La partie 4 propose une discussion autour des différents enjeux liés à la préservation et à la gestion des paysages viticoles au départ de l’analyse des cas d’étude.

## Partie 1. Introduction au concept de Paysage(s) de terroir(s)

---

Les questions abordées dans ce TFE à propos de l'identité, la préservation et la valorisation des terroirs d'une part, et des paysages de terroir d'autre part ont été nourries par diverses lectures et références à des travaux pour certains déjà anciens.

Déjà en 1706 dans le *dictionnaire François*, de César Pierre Richelet, grammairien et lexicographe français, on retrouve le mot terroir ainsi défini « Ce mot se dit de la terre en tant qu'elle produit des fruits. Le terroir de Normandie est bon, gras, et fertile, mais les gens qui le cultivent, ont peu de foi et de parole (...) Terroir gras, fertile. Terroir maigre et sablonneux. Terroir sec, ou humide » Article Terroir, p 811. En 1715, Louis Liger agronome inscrit le mot terroir dans le *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture*. Le mot était juste alors utilisé pour qualifier une terre en agronomie.

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle certains auteurs s'interrogent sur la dimension culturelle et historique du domaine viticole. Parmi les plus emblématiques, Roger Dion, géographe et historien, s'intéresse aux facteurs de la qualité des vins à travers l'histoire des Hommes qui font des terroirs. Il associe la qualité du produit à la relation nature et culture. Dans le même cadre de réflexion, le professeur d'histoire contemporaine Gilbert Garrier, relate et détaille *l'histoire sociale et culturelle du vin*, dans son ouvrage publié en 1995.

Plus récemment, les auteurs ont abordé les questions de la dimension alimentaire des paysages. Jean Robert Pitte, géographe français mène ses réflexions sur la géographie alimentaire et la diversité des terroirs dans le contexte de mondialisation, par une approche culturelle. Gilles Fumey géographe et professeur de géographie culturelle porte les débats sur la dimension identitaire et culturelle à la construction des espaces géographique et du paysage. Il participe avec son article *Paysages à boire et à manger* à l'ouvrage *Nourriture des Carnet du Paysage de Versailles* en 2014. Dans les recherches sur les enjeux de la sécurité alimentaire, les agronomes se réapproprient la notion de terroir comme outil d'action dans les projets de territoire tel que Philippe Prévost dans son approche : *Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires*, en 2014.

Jacques Maby géographe à l'université d'Avignon s'interroge sur les enjeux des paysages viticoles, sur leur portée culturelle et identitaire. Son article *Paysage et imaginaire, L'exploitation des nouvelles valeurs ajoutées* en 2002, nous renseigne sur la place du paysage dans l'utilisation du discours oenoculturel. Dans le même cadre, Hélène Douence, géographe, aborde les paysages viticoles au sein des projets de territoire et de valorisation du patrimoine.

### I. La place du terroir en Europe

---

Dans le langage commun le terroir est défini comme un « ensemble des terres d'une région, considérées du point de vue de leurs aptitudes agricoles et fournissant un ou plusieurs produits caractéristiques » (Larousse). Considéré au XIII<sup>e</sup> siècle comme l'altération du mot « territoire », il désignait alors « un espace de terre » ; il a ensuite été associé aux sols aptes à la culture de la vigne et est devenu rapidement indissociable du monde du vin (Bérard & Marchenay, 1995). La divergence des points de vue exprimés par les scientifiques au cours de l'histoire sur la définition du mot terroir rend complexe sa compréhension et son usage aujourd'hui. La notion de terroir fait l'objet d'étude dans différents domaines scientifiques et varie suivant la discipline de référence (agronomie, géographie, sciences humaines et sociales). L'évolution du terme pour les trois disciplines est reprise en annexe I.

L'agronomie a été la première discipline à caractériser le mot terroir. Elle le définit comme un espace agraire souvent de petite taille qui à l'échelle des parcelles présente des caractères homogènes naturels,

étudiant notamment le potentiel des sols à des fins agricoles. L'émergence de la pédologie, science introduite en France en 1934 par Albert Demolon, ingénieur agronome, a fait entrer la définition de « terroir » dans le monde scientifique.

Deux courants s'opposent, le premier considérant le terroir comme une entité caractérisée par ses particularités pédoclimatiques et biologiques et le second comme une entité socio-culturelle. Cette seconde approche met en valeur l'appropriation d'un territoire par un groupe d'individus qui à travers leurs pratiques, leurs usages et leurs savoir-faire en déterminent l'identité. Ceci traduit une réflexion sur l'identité collective issue d'un processus d'appartenance à une communauté. Son histoire, son patrimoine et son activité deviennent un bien culturel commun. Le terroir fait référence à un univers social où les actions et les volontés individuelles de chacun servent au développement collectif de ce terroir. Dès 1952, Roger Dion, géographe et historien français, donne une nouvelle impulsion à l'approche socio-culturelle en soulignant l'importance de l'activité humaine dans la construction d'un grand terroir. À cette époque, la notion de terroir est encore très associée au domaine de la viticulture. C'est dans ce contexte que Roger Dion défend la thèse que le terroir est « un fait social et non géologique ». Il souligne sa pensée par une réflexion à laquelle on se réfère toujours aujourd'hui lorsque l'on aborde ce débat :

« Aussi le rôle du terrain, dans l'élaboration d'un grand cru, ne va-t-il guère au-delà de celui de la matière dans l'élaboration d'une œuvre d'art. » (Dion, 1952).

### **Une notion qui s'exporte**

Si la notion de terroir s'étend de plus en plus en Europe et dans le monde, son point de départ reste la France en raison de son fort ancrage historique dans le pays. Ce mot est d'ailleurs quasiment intraduisible dans d'autres langues et « peut renvoyer alors à une signification différente » comme l'explique Laurence Bérard dans l'article *Du terroir au sens des lieux* (2011). En anglais, notamment le mot est traduit par « soil » (sol) et les expressions renvoyant au terroir le désignent par le qualificatif « local », ainsi nous avons « local dish » (plat local/plat du terroir), « local flavour » (goût du terroir) ou encore « local product » (produit local/produit du terroir). Le terme « terroir » est alors défini suivant des critères relevant de manière plus ou moins importante de l'imaginaire collectif. En l'absence de référence historique et géographique il renvoie à des valeurs de référence que sont l'authenticité et les traditions d'une région. Le terroir est alors perçu comme une identité, un gage de qualité et de typicité<sup>1</sup> des produits locaux (Maby, 2002).

Le terroir constituant une ressource, les produits qui en sont l'expression entraînent l'apparition d'une multitude d'acteurs qui s'en approprient le concept, révélant des enjeux politiques, économiques et touristiques. Dès 1935 en France, les territoires ruraux spécialisés dans une production agricole ont développé les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) afin de protéger et de valoriser leurs produits (Prévost et Lallemand, 2010). Sur ce même modèle a été établi en 1992 une réglementation européenne sous la dénomination des Appellations d'Origine Protégée (AOP). Ces labels permettent une reconnaissance d'un produit en lien intime avec son origine géographique, son originalité, sa typicité et ce à travers toute l'Europe.

### **Un consensus autour du terroir**

Diverses institutions œuvrent à différentes échelles à la protection des terroirs et des patrimoines qui y sont liés. Parmi elles, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) à l'échelle mondiale et l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) à l'échelle française. Leurs actions ont permis de stabiliser le débat sur la divergence des définitions de terroir.

---

<sup>1</sup> La typicité c'est l'ensemble des caractéristiques organoleptiques (relatif au goût et aux saveurs) d'un produit en lien avec le territoire.

Lors des Rencontres Internationales de l'UNESCO, *Planète Terroir*, le 10 nov. 2005, a été proposés et adoptés la définition suivante du terroir : « un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains » (UNESCO, INRA, INAO).

Initialement proposée par l'association Terroir et Cultures, cette définition a été revue avec la collaboration de l'INAO et de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Cette institution française, la première dans le domaine de la recherche agronomique en Europe, a complété la définition en considérant le terroir comme un « espace géographique délimité où une communauté humaine a construit, au cours de l'histoire, un savoir intellectuel collectif de production, fondé sur un système d'interactions entre milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains, dans lequel les itinéraires socio-techniques mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et engendrent une réputation pour un produit originaire de ce terroir » (INAO/INRA, 2006).

Cette définition a servi de référence dans l'usage du mot terroir pour cette étude car elle propose un consensus entre les deux thèses, l'une défendant l'idée d'un « terroir immanent » par opposition à un « terroir construit » sur des références socioculturelles (Bérard, 2011).

L'adoption de cette définition implique que les terroirs sont perçus comme des espaces vivants et innovants spécialisés dans une production agricole qui, pour gérer sa ressource principale, préserver son patrimoine et son identité, ont besoin d'une gouvernance particulière. L'organisation des terroirs se définit à différentes échelles spatiales et temporelles. Le terroir se gère et se structure de la parcelle au territoire en tenant compte de son identité socioculturelle, des contraintes techniques et économiques et de sa dimension écologique. Ils innovent et s'adaptent aux nouvelles technologies, aux nouveaux marchés et aux stratégies commerciales les plus opportunes, dans un souci constant de protection de leur identité afin d'assurer la transmission d'un patrimoine matériel et immatériel (Prévote, 2014).

Cette gestion durable du bien commun s'inscrit dans une démarche environnementale et une volonté de répondre aux attentes des consommateurs dans un souci d'authenticité et de qualité des produits. Bien que la notion de terroir semble répondre à ces demandes, dans le contexte actuel de préoccupations alimentaires, la notion de qualité référente d'un produit du terroir n'a pas toujours été une vérité et a varié au cours du temps. Par le passé, la notion de terroir a eu parfois des connotations négatives ou péjoratives comme dans l'association « un vin de terroir, un vin de paysan » renvoyant à un produit de basse qualité (Cartier, 2004). L'évolution de l'image des terroirs dans la réalité économique et les actions entreprises pour valoriser et patrimonialiser ces terroirs traduisent le passage d'une économie de filière vers une économie de qualité. L'attribution des labels et les Appellations d'Origine Protégée sont en quelque sorte les marqueurs de cette transition (Douence, 2009).

Cette transition vers la qualité est parfaitement illustrée par certains vins de pays français. Encore dans les années 1980, les vins du Languedoc (France) étaient considérés comme des vins ordinaires de consommation courante, péjorativement qualifiés de « gros rouge qui tache » ou « piquette ». Trois décennies plus tard, cette production de masse, à force d'actions qualitatives (arrachage des vieux céps, replantation de cépages nobles et restructuration des parcelles) et d'une volonté collective a laissé place à des vignobles méritant leur qualification l'AOC (Pitte, 2001). Actuellement certains domaines de la région Occitanie (dont faisait partie le Languedoc-Roussillon) ont d'ailleurs acquis une notoriété et une valeur marchande égale et parfois supérieure à d'autres vignobles français plus prestigieux.

## II. La relation intrinsèque entre «paysage» et «terroir»

---

Dans un contexte actuel de mondialisation, le paysage au même titre que le « terroir », tient une place importante car il est un élément majeur d'identité du territoire. La *Convention européenne du Paysage* (Florence 2000) qui est le premier texte à portée internationale entièrement consacré au concept de paysage, le définit comme « une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Art.1, a, définition). Cette définition est à la fois totalement neuve et originale par la prise en compte de la perception du paysage par les acteurs locaux (en particulier les populations qui y vivent) et par la reconnaissance du paysage comme résultant des interrelations entre les éléments naturels et les actions de l'homme.

A la recherche constante de qualité d'un produit issu de l'agriculture, vient aujourd'hui se greffer la notion de qualité du paysage dont il est issu. Le paysage apparaît alors comme un outil de valorisation des produits et sa nature polymorphe par analogie permet un rapprochement avec la notion de terroir. La dimension plurielle des deux termes, terroir et paysage, autorise une approche commune au sein d'un territoire.

Pourtant même si nombre de géographes et paysagistes semblent s'accorder sur le lien évident entre ces notions, il est difficile d'identifier la substance de ce lien et de comprendre comment terroirs et paysages cohabitent globalement sur le territoire. Si ce lien est évoqué dans des études appliquées à des contextes spécifiques, il n'existe pas à ce jour de réflexion globale/théorique sur la substance du lien entre terroir et paysage. La plupart des auteurs distinguent « paysage » et « terroir », les deux notions étant le plus souvent citées et traitées complémentairement/en parallèle.

De nombreux articles scientifiques traitant du terroir, considèrent le paysage comme un élément constitutif de sa définition. Ainsi pour l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) en 2010, le terroir « inclut des caractéristiques spécifiques du sol, de la topographie, du climat, du paysage et de la biodiversité ». En 2011, Laurence Bérard, chercheure au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), cite également « la relation du terroir au lieu » comme le « sens du lieu » déterminant les interactions entre l'homme et l'espace dans lequel il vit et renvoyant à la définition de terroir donnée par l'INAO en 2006.

### Les paysages culturels de l'UNESCO

L'intérêt porté aux paysages et leur importance prise dans la valorisation d'un territoire et de son terroir est devenu un enjeu identitaire majeur (Salin, 2018). En 1992, l'UNESCO a reconnu ces « interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel » comme un fondement des **paysages culturels**. Ces derniers sont désignés comme les « **œuvres conjuguées de l'homme et de la nature** » dans l'article 1 de la Convention du patrimoine mondial. Ils reflètent l'évolution de la société humaine et son établissement dans le temps, en fonction des contraintes physiques et/ou des opportunités offertes par leur environnement naturel et l'influence des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes et internes. Pour être reconnus par l'UNESCO, les paysages culturels doivent présenter un caractère exceptionnel et extraordinaire. Pour figurer sur la liste du patrimoine mondial, ces paysages sont évalués pour leur Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) identifiée sur base de deux critères majeurs : l'intégrité et l'authenticité (UNESCO).

- L'intégrité : « Le tissu physique du bien et/ou ses caractéristiques significatives doivent être en bon état, et l'impact des processus de détérioration doit être contrôlé. Il doit exister une proportion importante des éléments nécessaires à la transmission de la totalité des valeurs que représente le bien » (Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial, 2017).

- L'authenticité : « Selon le type de patrimoine culturel et son contexte culturel, on peut estimer que les biens satisfont aux conditions d'authenticité si leurs valeurs culturelles sont exprimées de manière véridique et crédible à travers une variété d'attributs, y compris forme et conception, matériaux et substance, usage et fonction, traditions, techniques et systèmes de gestion, situation et cadre [...] » (Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial, 2017).

Depuis 1992, les paysages culturels de l'UNESCO sont classés en trois catégories : « les paysages dessinés, clairement définis, conçus et créés intentionnellement par l'homme » (principalement les parcs et jardins historiques), « les paysages associatifs » (en lien avec des valeurs religieuses ou sacrées) et « **les paysages essentiellement évolutifs** ». Cette dernière catégorie est subdivisée, « paysage relique (ou fossile) qui est un paysage qui a connu un processus évolutif qui s'est arrêté » (Paysage industriel de Blaenavon, Pays de Galles) et en « **paysage vivant** » qui est un paysage conservant « un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps. » (Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen).

Parallèlement, l'UNESCO reconnaît les avancées de l'association Terroir & Cultures et d'autres organismes comme l'OIV qui travaillent sur la valorisation et la définition des terroirs, via les rencontres internationales. A ce jour le terroir n'est pas perçu par l'UNESCO comme un patrimoine au même titre qu'un paysage. S'il existe un processus de classement au patrimoine mondial pour les paysages, ce n'est pas le cas des terroirs.

Parmi les paysages culturels classés par l'UNESCO, certains font pourtant référence à des terroirs, notamment viticoles, c'est le cas des Climats de Bourgogne dont la dénomination « climats » s'identifie à des micro-terroirs où chaque parcelle est délimitée en fonction de caractéristiques « géologiques, hydrographiques et atmosphériques et hiérarchisés dans le système des Appellations d'Origine Contrôlée » (UNESCO). L'exemple ici nommé fait référence à un terroir caractérisé par ses dimensions écologiques, dit d'un terroir de base à l'échelle de la parcelle.

### **Proposition d'une définition de paysage de terroir(s)**

En croisant les définitions des paysages culturels par l'UNESCO et du terroir selon l'INAO (2006), il en ressort des éléments convergents caractéristiques de chacun. Ils constituent tous les deux des espaces vivants résultant des interactions de l'homme et de la nature et s'appuient tous les deux sur un mode de vie traditionnel. Dans leur différence, les paysages incluent la notion de perception de l'espace et le terroir renvoie à la spécialisation de production de cet espace. Sur cette base pourrait apparaître une nouvelle typologie qui serait une sous-catégorie des paysages vivants : les paysages de terroir(s). Dans cette formulation le paysage serait un élément indissociable du terroir et le terroir s'identifierait à travers les caractéristiques du paysage. Les paysages de terroirs permettraient de distinguer un paysage à vocation agricole valorisant un produit à forte valeur identitaire.

## **III. Perception du paysage dans les terroirs**

Les paysages agricoles ou de cultures vus et vécus par les observateurs renvoient une image identifiable du terroir. Selon Joly et Cahuzac (2005), le paysage dans le terroir fait référence à une « expérience immédiate ». Cette perception forme une image, un souvenir identifiable car rattaché à un lieu-dit à une aire géographique ramenée à l'échelle du terroir. Cette image est fonction du terrain, de sa structure, de sa forme, des reliefs et de son accessibilité. En découle une représentation personnelle. Cette vision, pour partie imaginée, associe le paysage au produit du terroir qui bénéficie alors d'une image positive ; à l'inverse une mauvaise qualité du paysage peut nuire à la notoriété du

produit. Le terroir est le support d'une ressource économique, d'un produit authentique et typique revendiqué comme tel par la publicité et le marketing. L'image paysagère identifiée à ce terroir devient ainsi le support de ce produit. Si la qualité du paysage est un atout pour le produit, inversement « une production de qualité engendre des paysages de qualité » dans lequel le visiteur y identifie le travail manuel des exploitants (Pitte, 2001).

D'ailleurs dans l'imaginaire d'un produit ce dernier est souvent associé au paysage d'où il provient, il est alors « nommé et inscrit dans un territoire précis. Qu'il s'agisse du Banyuls, du Bandol, du Cinque Terre, du Condrieu ou du Doux Saint-André, tous portent le nom de leur terroir » (Alcaraz, 2001). De ce constat émerge une alimentation revendiquée comme géographisée. Le territoire peut être alors être présenté comme « un espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation » (Reynaud, 1993).

Chaque lecture d'un paysage est partagée mais l'interprétation qui en découle est personnelle. Ainsi les paysages qui supportent un terroir ont une meilleure lisibilité. Ils renvoient à des symboles par leur structure et l'ambiance qui s'en dégage, « ils en deviennent des icônes et apparaissent comme des codes de lecture et des interprétations pour transmettre des messages » (Fumey, 2014). Ces paysages alimentaires nés des sociétés paysannes sont agencés en fonction des contraintes topographiques. Rizières, vignobles, oliveraies, champs de blé, terrasses dédiées à la culture du thé, tous soulignent l'efficacité du travail humain et allient leur fonction à une cohérence esthétique. C'est cette âme qui inspire peintres et photographes et qui donne à voir l'image paysagère dans son entièreté, l'émotionnel et l'identitaire (Fumey, 2014). En ce sens, elle peut être considérée comme une valeur ajoutée au terroir.

Sous l'angle d'une approche systémique, le paysage peut être abordé via plusieurs thématiques : les sciences, la géographie, l'économie, la culture, le tourisme. De leur synthèse émerge une image globale et complète mais le public lui ne se représente qu'une fraction du paysage et de ses multiples dimensions. Ceci conduit à la fabrication d'archétypes et de modèles paysagers « plus au moins décalés entre la matérialité d'un paysage et ses représentations socio-spatiales associées par les différents groupes d'usagers » (Douence, 2009).

En protégeant les terroirs, les AOP leur confèrent une crédibilité qui rassure le consommateur, l'informe et le dirige. Ainsi il découvre un terroir à travers son environnement paysager. Mais cette démarche se double d'une pratique plus engagée : aller au-delà des vues surplombantes du panorama pour admirer le paysage de l'intérieur, transversalement, par des circuits permettant d'aller chercher le produit à sa source, le découvrir dans son milieu propre au terroir. Ces circuits d'initiations et de découvertes rattachés à un produit emblématique permettent une entrée au sein même de son paysage. Celui-ci s'en trouve alors valorisé car les voyageurs à la recherche d'authenticité l'expérimentent directement. C'est une découverte progressive où le paysage est perçu dans ses caractéristiques physiques naturelles mais aussi à travers une approche olfactive, tactile et gustative. C'est par cette expérience plurielle que le visiteur identifiera et gardera en mémoire un paysage de terroir. En ce sens les routes des saveurs comme la route des vins, des fromages ou des huiles d'olive sont des expériences probantes.

Selon Elodie Salin, chercheuse associée à EIREST (Equipe interdisciplinaire de Recherche Sur le Tourisme) à propos de la reconnaissance au patrimoine mondial et son incidence sur le tourisme explique : « les paysages culturels de l'UNESCO sont mis en scène, mis en paysage grâce à la labellisation UNESCO qui les qualifie et les nomme comme tels aux yeux du monde. Cette patrimonialisation se fait également en co-construction avec la mise en tourisme des lieux. Les paysages culturels sont alors montrés à travers des images codifiées, sur le modèle des cartes postales au point d'en faire des lieux iconiques. Que cette image labellisée soit préexistante et concordante avec l'image de l'UNESCO ou qu'elle soit postérieure à la labellisation, elle reste, sauf cas exceptionnel, largement positive dans l'imaginaire collectif. Un paysage culturel se doit d'être émotionnel, sensible et sensitif puisqu'interprété visuellement,

intellectuellement, esthétiquement. L'expérience vécue entre alors pleinement dans la satisfaction des visiteurs » (2018).

Appréhender un paysage dans sa totalité est complexe ; il est plus aisé de le réduire à une image emblématique. Ce mode de simplification relève d'une appropriation du paysage. La valorisation affective de ce paysage amène à son appropriation, elle peut se traduire par la référence à un emblème paysager et par sa représentation sur des supports publicitaires. Les notions d'appropriations feront l'objet d'un développement dans les cas d'étude. Les stéréotypes imposés par les stratégies de communication des professionnels de la vigne et du vin sont systématiquement mis en avant par quelques objets ou lieux en évidence, toujours les mêmes (Rejalot, 2006). On le voit, le paysage est ici instrumentalisé, il sert à un discours communicant (Fumey, 2014) et réduit l'image du paysage à des clichés publicitaires qui à force de répétitions en font un simulacre de paysage.

## Partie 2. Les paysages viticoles au sein du (des) terroir(s)

---

### I. L'objet d'étude : les paysages viticoles

Le choix des paysages viticoles est intéressant pour illustrer les paysages culturels et faire le lien avec le terroir. La richesse de la documentation littéraire et visuelle sur les paysages viticoles permet de s'appuyer sur de nombreuses références justifiant le choix de l'objet d'étude. Il est important d'identifier ces références pour prendre la mesure des paysages viticoles reconnus comme paysages culturels.

L'histoire de la vigne et du vin se confond avec celle de l'humanité. Les premières traces de cette culture remontent au VIe millénaires av. J.C. la Mésopotamie au IIIe millénaires av. J.C. est le berceau des premiers travaux de la vigne et de la culture du vin. Son développement a accompagné l'histoire devenant un vecteur important de nos sociétés occidentales à travers la religion, l'art et l'économie. La forte symbolique chrétienne, la multitude de représentations, l'apport au développement du commerce (transports fluviaux) en sont les principaux supports (Simmat et Casanave, 2018). Le vignoble est par sa portée culturelle créateur de paysages identitaires caractéristiques. Le paysage viticole est la représentation d'une activité agricole ancrée dans l'histoire de l'Europe et de ses traditions.

La place de la vigne et du vin dans l'histoire européenne a construit des références socio-culturelles communes permettant d'identifier les paysages viticoles comme étant des paysages culturels (Verdier, 2015). L'Europe est considérée comme une civilisation du vin où la dimension culturelle de ce produit est reconnue et inscrite dans les lois du pays. Ainsi, l'Espagne reconnaît que « le vin et la vigne sont inséparables de notre culture » dans la loi du « 24/2003 du 10 juillet » et en France depuis 2004, le vin est devenu un patrimoine culturel (Hiriat, 2005). Cet ancrage dans la culture et l'identité européenne permet la représentation des paysages viticoles à travers un langage commun et des images partagées vouées à la connaissance et à la reconnaissance du vin. Cet imaginaire associé au vin et au terroir est très développé, illustré par un vocabulaire, des symboles qui correspondent à la fois aux produits, aux pratiques et à son patrimoine, reconnus et partagés par une large communauté.

Initialement, le paysage viticole est avant tout un espace rural et agricole structuré par le travail du vigneron soucieux d'optimiser l'espace et de faciliter l'entretien et la récolte. Ce travail qui, à l'origine, avait essentiellement un objectif productif a généré des lignes de forces dans le paysage. Il reflète l'alliance entre la nature et la culture, un paysage fait de « l'œuvre conjuguées de l'homme et de la nature » (Art.1 Convention du patrimoine mondial). Quelle que soit son implantation, en plaine, en coteaux ou en terrasses, il comprend des composantes communes qui soulignent ses qualités esthétiques : la structure, les couleurs, les formes. La géométrie des parcelles, l'alignement des rangs, la palette des couleurs en fonction des saisons et le patrimoine bâti construisent un tableau facilement identifiable (Joliet et Oulès-Berton, 2008). Ce paysage architecturé marque l'imaginaire et le rend facilement lisible pour l'observateur qui en construit une image mentale représentative, une image paysagère comme le souligne Jacques Maby dans *Paysage et imaginaire : l'exploitation de nouvelles valeurs ajoutées dans les terroirs viticoles* (2002), elle est « persistante dans le souvenir, chargée émotionnellement et d'une grande facilité d'évocation ».

#### Une préoccupation grandissante

Les paysages viticoles sont avant tout des paysages ruraux au cœur du vaste paysage. Dès 1972, ils sont reconnus pour leur valeur patrimoniale par l'UNESCO dans la *Convention de protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Dans un enjeu récent de protection, en 1992 l'UNESCO a intégré les

paysages ruraux dans la catégorie des « paysages culturels vivants ». Fragilisés par la démographie, la mondialisation et les changements climatiques, ils tendent à se banaliser et les initiatives pour protéger ce patrimoine sont de plus en plus d'actualité (ICOMOS-IFLA, 2017).

La labélation d'un site par l'UNESCO est un atout supplémentaire pour encourager les acteurs de terrain à l'échelle nationale, régionale ou locale à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la préservation de ces paysages ruraux.

Dans cette dynamique, il est important de souligner la contribution du groupe de travail sur les World Rural Landscapes (WRL) dans l'étude, la gestion et la protection des paysages ruraux à l'échelle mondiale. Le WRL est une émanation de l'« International Scientific Committee on Cultural Landscapes » (ISCCL) créé par le Conseil International des Monuments et Sites (ICOMOS) et la Fédération internationale des Architectes Paysagistes (IFLA). Les travaux du WRL ont abouti à une catégorisation des paysages ruraux. Dans la récente proposition révisée pour le classement des World Rural Landscapes – en tant que paysages évolutifs – les paysages de vignes en terrasses constituent la typologie 1.1 : « Structures créées par le mouvement du sol et terrasses plantées et cultivées dans les zones tempérées ». Cette reconnaissance met en avant l'identité caractérisée de cette morphologie paysagère (cf. annexe II).

Plus généralement, les vignobles implantés en pente soulignent le travail remarquable de l'Homme et son savoir-faire en matière d'optimisation des surfaces et leur adaptation à des contraintes topographiques. La difficulté de l'implantation sur des reliefs escarpés nécessite parfois des aménagements en terrasses qui sont souvent considérés comme la représentation iconique de ces paysages viticoles. Cette typologie fait l'objet d'études au Centre de Recherches et d'Étude, de Protection, de Représentation et de Valorisation de la Viticulture de Montagne (CERVIM), organisation internationale, dans la reconnaissance des paysages viticoles en terrasses consacrés au titre de « viticulture héroïque ».

La reconnaissance des paysages viticoles ne s'arrête pas à cette seule typologie (nous reviendrons plus en détails sur les typologies des paysages viticoles dans la partie 3) en témoigne le classement au patrimoine mondial de huit sites viticoles remarquables : L'ancienne juridiction de Saint-Emilion en France (1999); la vallée du Haut-Douro au Portugal (2001); la région viticole du Tokaj en Hongrie (2002); le paysage viticole de l'île de Pico - Açores au Portugal (2004); Lavaux, vignobles en terrasse en Suisse (2007); le paysage viticole du Piémont: Langhe-Roero et Monferrato, en Italie (2014) ; les climats du vignoble de Bourgogne en (2015) et, tout récemment, les Collines du Prosecco de Conegliano et Valdobbiadene en Vénétie (2019).

Comme pour tout site ou monument inscrit sur la liste du patrimoine mondial, ces paysages viticoles sont éligibles s'ils répondent aux critères de sélection donnés par les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (2005). Sur les dix critères existants, seuls les critères (iii), (iv) et (v) sont retenus pour la reconnaissance des paysages cités précédemment :

- (iii) « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue. » (UNESCO, 2005) ;
- (iv) « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine. » (UNESCO, 2005) ;
- (v) « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible. » (UNESCO, 2005).

D'autres paysages sont également classés paysages culturels dans lesquels la vigne joue un rôle majeur parmi d'autres éléments caractéristiques du paysage. C'est le cas du Val de Loire en France classé en 2000 pour les « interactions entre le fleuve, les terres qu'il irrigue et les populations qui s'y sont établies tout au long de l'histoire », ses châteaux et ses vignobles ; les Portovenere - Cinque Terre en Italie et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto) en 1997 ; Wachau en Autriche en 2000, la Vallée du Haut-Rhin moyen en Allemagne en 2002 et les Coteaux, Caves et Maisons de Champagne en France en 2015 (UNESCO).

Parmi les quatorze sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, quatre seront étudiés en détails dans ce travail et permettront d'illustrer les différentes formes de paysage viticole, souligner leur richesse et leur diversité à l'échelle européenne.

La Juridiction de **Saint-Emilion** (Gironde, France) est un territoire entièrement dédié à la vigne et constitue un exemple d'une culture intensive (fig.1) . Héritier d'une longue tradition viticole, son riche patrimoine a bénéficié de sa situation sur le tracé du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Le paysage est le fruit de son évolution depuis le VIIe siècle jusqu'aux XXIe siècle. C'est un paysage historique intact et harmonieux qui a conservé son identité à travers les siècles jusqu'à aujourd'hui (UNESCO).



**Figure 1 :** Vignoble et village de la Juridiction de Saint-Emilion  
Source : Jean-Pierre Stahl

Depuis 3000 ans, la région de production du **vin du Tokaj** a gardé intact sa tradition viticole. La qualité de son vin réputé bénéficie d'une gestion rigoureuse depuis trois siècles. Sa situation privilégiée sur des pentes volcaniques entourées de forêts de chênes et de zones humides est favorable à l'apparition de la pourriture noble (*Botrytis cinerea*) caractéristique des vins du Tokaj. Son patrimoine unique, chargé d'histoire est composé de vignes, de fermes, de hameaux indissociables des nombreuses petites caves à vin (fig.2) enterrées du Tokaj (UNESCO).



**Figure 2 :** Caves enterrées de la région du Tokaj  
Source : Amos Chapple. [whc.unesco.org/fr/documents/131034](http://whc.unesco.org/fr/documents/131034)

**L'île du Pico** fait partie de la chaîne volcanique de l'archipel des Açores au Portugal. C'est une région isolée, rude et très ventée où les vignobles sont structurés en milliers de petites parcelles (fig.3), protégées des intempéries par un maillage de murets de pierres de lave (*currais*). Ils sont les témoins d'une adaptation du travail de l'homme à des conditions d'exploitations très difficiles. Ce paysage à la fois particulier et désolé est la représentation d'une culture relique et vivante à la fois (UNESCO).



**Figure 3 :** Ile du Pico  
Source : Ko Hon Chiu Vincent. [whc.unesco.org/fr/documents/138103](http://whc.unesco.org/fr/documents/138103)



**Figure 4** : Vignes des collines du Prosecco  
Source : [whc.unesco.org/fr/documents/166255](http://whc.unesco.org/fr/documents/166255)

Les **collines du Prosecco** situées au nord-est de l'Italie (Vénétie) sont caractérisées par une géomorphologie particulière appelée hogback, un paysage de crêtes et des pentes abruptes (fig.4). Depuis le XVIIe siècle elles sont aménagées en terrasses herbeuses (*ciglioni*) voisinant avec des parcelles arbustives et des habitats ruraux. Depuis 1880 le treillage typique des vignes (*bellessera*) contribue à l'esthétique de ce paysage évolutif et préservé. Seule une partie de l'appellation d'origine contrôlée du Prosecco est classé au patrimoine mondial (UNESCO).

Tous ces paysages culturels viticoles rendent hommage par leur beauté picturale et leur intégrité au labeur et à la volonté d'hommes et de femmes qui les ont façonnés au fil des siècles.

## II. Les outils paysagers

---

Les vignerons pour la plupart très attachés à leur profession et à leurs vignobles sont peu nombreux dans leur activité à s'intéresser à la création paysagère et à l'imaginaire qui leur est associé (Maby, 2002). Ce constat s'est vérifié au contact de quelques professionnels qui ont acceptés de me parler de leur métier et de leur environnement. Désintérêt assumé ou simple méconnaissance de leur part sur les outils mis à la disposition des agriculteurs-vignerons. Ces outils sont initiés à différentes échelles (aire d'appellation, régionale, internationale) qui répond à une demande d'identification, de gestion et de valorisation du paysage dans le cadre de préoccupations environnementales grandissantes. Il est important de présenter ces outils et de préciser leur rôle dans la protection et la valorisation des paysages.

### a. Les chartes et réseaux

Une approche à différentes échelles, Internationale, régionale/interrégionale, appellations ou groupement d'appellations, permet d'aborder leurs compétences, leurs rayons d'actions et leurs influences à chaque niveau. Les chartes paysagères viticoles sont établies en application des lois nationales des pays européens sur la préservation du paysage ou dans le cadre de l'adhésion à un réseau d'excellence. Vu la diversité de ces chartes, j'ai choisi d'en présenter trois : la Charte de Fontevraud, référence internationale, la charte des Côtes du Rhône pour son approche régionale et la charte viticole agro-écologique et paysagères en AOC Languedoc, regroupant elle-même trois appellations.

- **La Charte de Fontevraud** a été créée en 2003 à l'initiative du Val de Loire après son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en novembre 2000. C'est une charte internationale dont la vocation est de protéger, gérer et valoriser les paysages viticoles. Elle s'inscrit dans la continuité de la reconnaissance des paysages culturels par l'UNESCO en 1992 et de la Convention Européenne du paysage en 2000. A cette démarche viennent s'ajouter les travaux de l'OIV en 2004 qui définit la notion de vitiviniculture durable et en complète la définition en 2008 par un *guide pour une vitiviniculture durable : production, transformation et conditionnement des produits*. La charte est pilotée par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), coordonnée par la Mission Val de Loire et le Comité Scientifique et Technique International (CSTI).

La Charte n'est pas un support économique et ne peut être utilisée à des fins commerciales. Elle a vocation de conseils et d'accompagnements, elle contribue dans les régions qui le souhaitent « à la

mise en œuvre concrète des orientations données par les textes internationaux » (IFV, 2015). Les régions signataires de la charte se sont engagées dans la reconnaissance d'une démarche de qualité. Par leurs actions qualitatives elles accèdent à un réseau d'excellence, le Réseau International des Paysages Viticoles et peuvent utiliser l'emblème de la charte.

Le Val de Loire (France), Château-Chalon (France), Côte méridionale de Beaune (France), Lavaux (Suisse), Costières de Nîmes (France), Brouilly et côte de Brouilly (France) ont adhérés à la Charte et le dossier de candidature de l'appellation Pic St loup est en cours. Pour être éligibles, les candidats à l'adhésion de la Charte doivent présenter une connaissance détaillée de leur territoire viticole à travers un diagnostic paysager ainsi que les enjeux et les potentiels d'évolution de ce territoire.

- **La Charte « Paysage et environnement des Côtes du Rhône »,** initiée par le syndicat des vignerons des Côtes du Rhône, l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Village. Son aire d'intervention se situe sur six départements, à cheval entre trois régions.

Ce document fait suite à un diagnostic paysager et environnemental rédigé par le Bureau d'étude *Territoire & Paysages*, un des principaux bureaux d'étude spécialisés sur les paysages viticoles en France. Cette charte permet de connaître les éléments qui identifient les paysages viticoles afin de pouvoir les protéger et les valoriser. Seize entités paysagères ont été identifiées et redécoupe le territoire en fonction des identités de chaque vignoble qui le compose. Ce découpage se superpose aux aires d'appellations et établit de nouvelles limites. Ces limites sont définies en fonction de critères tel que l'ambiance, la morphologie du relief, les types d'occupation des sols, soulignant l'harmonie et la cohérence du vignoble (Syndicat des vignerons des côtes du Rhône, 2015).

La puissance évocatrice du nom donné à chaque entité représente son identité : vigne promontoire, vigne en continu, vigne carte postale, la vigne amphithéâtre. Chaque entité fait l'objet d'une fiche descriptive reprenant divers critères regroupés en trois catégories : les composantes paysagères et environnementales, les perceptions et les ambiances, les éléments viticoles du paysage. Chaque fiche est accompagnée de témoignages d'actions locales. La carte des entités et un exemple de la structure des fiches sont donnés en annexe III et IV.

- Une troisième approche est donnée avec la **charte viticole agro-écologique et paysagère en AOC Languedoc**. Cette charte est l'aboutissement d'un projet pilote fruit d'une concertation avec tous les acteurs du terrain. Avec l'aide du programme européen LEADER<sup>1</sup> et en partenariat avec le conseil général de l'Hérault et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ce projet est construit pour promouvoir, protéger et valoriser les appellations et leurs terroirs à travers trois axes de travail : les enjeux de la qualité de l'eau, le maintien de la biodiversité et la préservation des paysages. Le territoire d'étude comprend les trois aires d'appellations que sont Saint-Saturnin, Terrasses du Larzac et Montpeyroux. (Syndicat AOC Languedoc, 2014). La démarche d'élaboration de la charte est reprise en annexe V.

En France, les chartes viticoles sont le plus souvent initiées par les syndicats vignerons ayant une vision d'ensemble sur le territoire qu'ils gèrent. Cette démarche personnelle des syndicats ou dans le cadre de projets amène une certaine hétérogénéité dans la rédaction des chartes, l'approche physique du territoire (aires et superficies différentes), les axes de travail et la méthodologie. Mais de manière générale les chartes apportent une connaissance nouvelle des paysages viticoles, permettant l'introduction de modalités de gestion adaptées.

---

<sup>1</sup> Programme de Programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). [www.at-causses-cevennes.fr](http://www.at-causses-cevennes.fr)

### **b. Les Atlas**

Les Atlas sont des outils pour l'identification, la connaissance, la mise en évidence des enjeux des paysages. De manière générale, ils s'inscrivent dans la continuité de la Convention Européenne du Paysage.

ABOUTISSEMENT d'un programme de recherche de quatre ans, l'*Atlas des paysages de la vigne et de l'olivier en France Méditerranéenne* de Stéphane Angles (2014), donne au paysage viticole une place centrale. Il a vocation d'apporter des réflexions sur les paysages à destination des professionnels des secteurs viticoles et oléicoles, des producteurs ainsi qu'au grand public.

Globalement, les Atlas du Paysage en France initiés par les régions ou les départements, recensent et cartographient des ensembles paysagers appelés unités paysagères<sup>1</sup>. Ces dernières y sont détaillées et associées à des enjeux territoriaux. Les références à la vigne ne sont pas systématiques si ce n'est dans les régions à forte tradition viticole, comme par exemple le Bordelais où le paysage de St Emilion est mis en avant, pointant un enjeu récurrent, le « paysage viticole soigné ». Les atlas abordent les paysages viticoles d'une manière plus générale et moins spécifique que les diagnostics paysagers des chartes paysagères viticoles. En Espagne, les atlas prennent le nom de « Catálogos de Paisaje » (Observatoire des paysages) et s'inscrivent dans la même réflexion.

### **c. Les documents d'urbanisme**

Les documents d'urbanisme ont toujours vocation à réglementer l'aménagement d'un territoire. Ils fixent des orientations urbanistiques sur plusieurs années et délimitent les zones à bâtir et à préserver. Sans être des outils spécifiques à la protection des paysages, ces documents peuvent toutefois y contribuer indirectement à travers une réglementation du foncier en matière d'aménagement et d'occupation des sols (Frabbi, date). Des procédures tel que le classement de sites par l'Etat permet également de sauvegarder des vignobles présentant d'importantes qualités patrimoniales et paysagères. Par exemple la Côte de Beaune (France) est un site classé.

---

<sup>1</sup> Portions de territoire offrant une homogénéité du paysage à l'échelle étudiée. (Atlas de paysages, Wikipédia).

## Partie 3. Etude de cas

---

### I. Présentation de la méthodologie

L'étude porte sur les paysages viticoles européens à travers une réflexion sur leur image et leur influence sur les terroirs. L'enjeu est de répondre à la problématique de départ : la prise de conscience d'appartenir à un territoire spécifiquement lié à une activité économique et culturelle telle que la vigne est-elle génératrice de paysage ? Complémentairement, cette image paysagère avec la part d'imaginaire qu'elle véhicule inévitablement est-elle un atout majeur à la reconnaissance de l'identité d'un terroir, à son développement et à sa préservation à long terme ?

La diversité des paysages viticoles européens permet de mettre en évidence des convergences et/ou des divergences en termes d'images ainsi véhiculées. L'échelle de l'Europe propose un compromis de variabilité entre les paysages tout en conservant une grande diversité de cas d'étude. Elle propose également un socle commun par son histoire et son héritage culturel, dans la lecture et la perception des paysages.

#### **Etude croisée entre paysages culturels et appellations d'origine contrôlée**

Le croisement des données relatives aux terroirs et aux paysages permet d'aborder la réflexion sur l'image de paysages de terroir(s) par deux portes d'entrée : les Appellations d'Origine Protégée (AOP) pour les terroirs et les sites remarquables pour les paysages.

Les AOP, label de qualité européen, protègent un produit par rapport à son origine et le savoir-faire de sa fabrication dans un périmètre correspondant au territoire et au paysage dans lequel il est produit, faisant référence à la notion de terroir. La commission européenne répertorie l'ensemble de ces produits dans une base de données (eAmbrosia) et communique publiquement les informations élémentaires : l'appellation, la catégorie du produit, l'année de labélation. L'Europe comptabilisant plus de 3000 AOP viticoles, le parti pris a été de choisir un échantillon diversifié de ces AOP dans les pays producteurs que sont la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Hongrie, l'Allemagne et la Belgique, puis d'affiner la sélection à l'échelle des régions viticoles et des aires d'appellation qui les constituent. En prenant en compte les AOP, on écarte de l'étude les vignobles de particuliers ou associatifs.

A l'inverse de la démarche pour la sélection de l'échantillon des AOP (identification des terroirs puis le paysage correspondant), la deuxième porte d'entrée permet d'identifier les paysages viticoles puis de vérifier leur correspondance avec leur(s) terroir(s). Ces paysages ont été choisis sur base de la littérature où ils sont mentionnés de manière récurrente comme remarquables ou classés pour leur(s) patrimoine(s).

Les deux démarches parallèles et leur corrélation permettent une vision différenciée des terroirs : ceux dont le paysage a une forte visibilité à travers leur reconnaissance comme paysages culturels et ceux dont la reconnaissance est limitée.

#### **Une grille de lecture des paysages pour appréhender la diversité des paysages viticoles**

Résultat de cette démarche croisée, un tableau général présente une lecture non exhaustive des appellations en relation avec leur paysage. Elles sont référencées en fonction de leur région, de leur territoire (spécificités physiques), de leur pratiques culturelles (travail de la vigne), de leur appropriation (association à l'image du vin ou du territoire), et de la préoccupation paysagère qu'il leur est portée (reconnaissance).

A partir de ce tableau ont été sélectionnés cinq cas d'étude jugés particulièrement représentatifs de la diversité des paysages viticoles européens, suivant une série de critères.

Critères prioritaires:

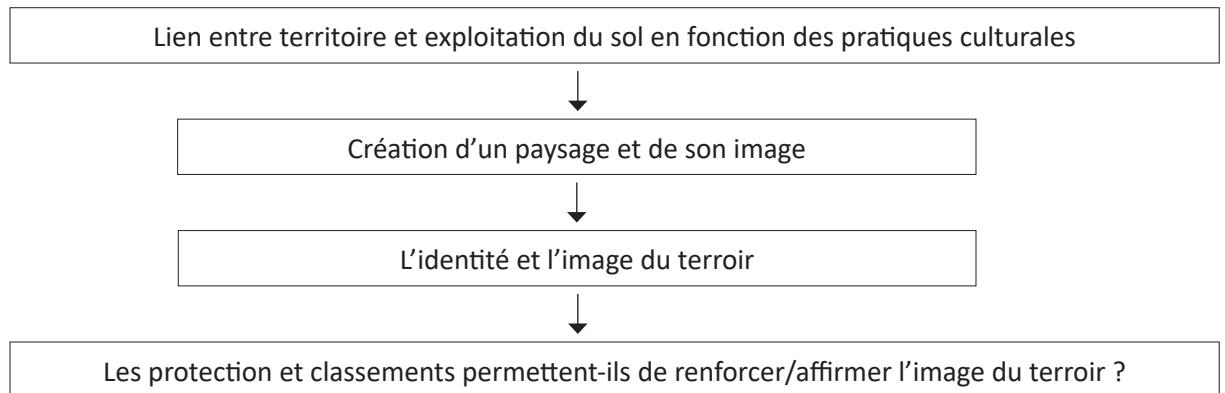
- Relief
- Sol
- Cépages
- Densité de plantation
- Aménagement du vignoble
- Patrimoine architectural / Emblème paysager
- Producteur(s) emblématique(s) de l'appellation
- Visuel paysager dans la valorisation du vin
- Classement (régional, national, international)
- Labels
- Outils de gestion des paysages

Critères secondaires:

- Information disponible
- Langue des documents
- Rencontre avec des professionnels du domaine viticole

**Cinq cas d'étude**

Les cinq cas d'étude sélectionnés permettent d'illustrer les éléments d'information et de souligner leur interrelation suivant le processus de réflexion ci-dessous.



Chacun des cas d'étude fait l'objet d'une fiche d'identité illustrée qui reprend les données brutes du tableau et une analyse de cinq formes d'appropriation du **territoire/paysage**. Ces formes d'appropriation interrogeront la stabilité du vignoble dans le temps et l'espace, l'adaptation aux conditions du territoire, aux moyens et innovations techniques, l'engagement dans une démarche durable et les valeurs culturelles associées.

La comparaison des ces cas d'étude permettra d'apporter un certain nombre de réponses à la question au centre de ce travail, à savoir le lien entre terroir et paysage et l'image, et d'alimenter la discussion.

## II. Grille de lecture des paysages viticoles

---

Le tableau répertorie les éléments indicatifs de l'identité des terroirs viticoles répartis en six colonnes. 24 appellations sont classées sur huit pays européens représentés. Chaque appellation est située par rapport à sa région viticole.

Les quatre colonnes principales (territoire, Pratiques culturelles, Appropriation et Préoccupation paysagère) sont sous-divisées en trois dénominations.

- **Territoire :**

L'identification du climat, du relief et du sol présentent les caractéristiques physiques de l'appellation et son implantation.

- **Pratiques culturelles :**

Les cépages utilisés dans l'appellation sont identifiés par un caractère représentatif, qui est leur nombre ou leur nature : cépages traditionnels ou interspécifiques (il s'agit de croisements entre différentes espèces, exemple *Vitis vinifera x Vitis riparia*)

La densité de plantation : faible correspond à moins de 5000 pieds/hectare, moyenne de 5000 à 7000 pieds/hectare, élevée au-dessus de 7000 pieds/hectare.

Les aménagements sont réalisés pour la protection des vignes (clôtures, murets), pour le mode de conduite de la vigne particulier ou pour structurer les sols (terrasses).

- **Appropriation :**

Le patrimoine architectural est lié à la vigne par l'histoire et l'emblème paysager représente un élément identitaire de l'appropriation des communautés locales (exemple la Montagne de Reims en Champagne).

Le producteur emblématique est une des références de l'appellation. Il a marqué le territoire de son empreinte en innovant et en influençant l'économie.

Le visuel paysager présent ou non, sur les différents supports de représentation du terroir.

- **Préoccupation paysagère :**

Les classements permettent la reconnaissance au niveau régional, national, international du paysage viticole.

Les labels distinguent un paysage par son engagement dans une démarche environnementale ou démarche de qualité.

Les outils de gestion des paysages proposent des conseils et des lignes directrices dans la préservation et le développement des terroirs.

« X » dans le tableau signifie que l'information n'est pas disponible.

**Tableau 1 :** Grille de lecture des paysages viticoles  
Source : de l'auteur



### III. Analyse et comparaison des cas d'étude

---

Dans les pages qui suivent, nous allons analyser en détails quatre paysages viticoles historiques :

- Châteauneuf-du-Pape (Côtes du Rhône, France)
- Txakoli de Getaria (Pays Basque, Espagne)
- Cinque Terre (Ligurie, Italie)
- Santorin (Îles des Cyclades, Grèce)

Enfin, un paysage viticole belge, plus récent :

La Belgique n'a pas de tradition viticole historique comme d'autres pays européens (France, Italie, Portugal, etc.). Le paysage viticole belge a émergé il y a environ 20 ans. Il était dès lors intéressant de comparer ce jeune vignoble à d'autres paysages de vignes qui ont une histoire remontant parfois à plusieurs siècles.

Il a été volontairement choisi un cas belge ne faisant l'objet d'aucune littérature spécifique pour l'intégrer dans les comparaisons des cas d'étude. Au vu de la répartition géographique des vignobles du cas d'étude, un focus est consacré sur le vignoble du Chenoy pour son caractère représentatif en termes de typologie de paysage, et ne bénéficiant d'aucune protection.

Chaque paysage viticole fait l'objet d'une **fiche d'identité** structurée en cinq parties :

- La situation du vignoble
- Les conditions physiques du territoire
- Les pratiques liées à la culture de la vigne
- La préoccupation paysagère
- L'appropriation

Cette dernière partie fait l'objet d'une **réflexion particulière autour de la notion d'appropriation** associée à chacun des paysages étudiés. Nous envisagerons 5 aspects de cette appropriation :

1. La stabilité du vignoble dans le temps et l'espace
2. L'adaptation aux conditions du territoire
3. Les innovations techniques
4. L'engagement dans une démarche durable
5. Les valeurs culturelles associées

## a. Paysage viticole de Châteauneuf-du-Pape, France

Mer de vigne

- Fiche d'identité



**Figure 5** : Vue du village de Châteauneuf-du-Pape depuis les vignes

Source : <https://dico-du-vin.com>

### Situation :

Région viticole des Côtes du Rhône située entre Avignon et Orange dans le département du Vaucluse en France. Elle est bordée par le Rhône à l'est et par le Mont Ventoux à l'ouest.

Le paysage de l'appellation Châteauneuf-du-Pape s'étend sur 5 communes : Châteauneuf-du-Pape, Orange, Bédarrides, Courthézon et Sorgues. Châteauneuf du pape est le cœur de l'appellation et représente 52% du vignoble (cf. annexe VI). Les vignobles s'étendent sur 25,85 km<sup>2</sup> et constituent avec ses 2300 hectares les deux tiers du territoire de la commune. Avec seulement 2000 habitants soit 85hab/km<sup>2</sup>, la faible densité de la population atteste du caractère rural du paysage de la commune (PLU Châteauneuf-du-Pape, 2008).

### Territoire :

Le territoire viticole est formé de terrasses alluviales du Rhône qui s'étagent entre 10m et 100m autour du village de Châteauneuf-du-Pape (fig. 5) et de talus de raccordement recouverts de colluvions<sup>1</sup>. Les faibles variations topographiques de l'appellation permettent de mettre en évidence le grand paysage et les vues sur les éléments lointains dominants (Mont Ventoux). (cf. annexe VII)

Le Rhône et son hydrologie sont à la base des différents sols en place : dépôt calcaire, sable, argile (fig.6) et galets de silice (fig.7). Ils résultent d'un phénomène exceptionnel datant de la dernière glaciation. Le Rhône recouvrail alors la zone la plus élevée de Châteauneuf-du-Pape, une faille pendant l'ère du quaternaire à fait reculer le fleuve trois kilomètres plus loin. En se retirant le Rhône a permis la sédimentation, le dépôt d'argile et de sable et a parallèlement reconstitué des galets de grande taille en agglomérant des quartzites avec de la silice provenant des Alpes. Ces galets roulés, emblématiques du terroir de Châteauneuf-du-Pape, recouvrent les terrasses hautes parfois sur deux mètres d'épaisseur (cf. annexe V).

<sup>1</sup> Les colluvions sont des dépôts meubles situés en pente douce.

D'une manière général les sols de l'appellation sont riches en cailloux mais la présence d'argile, même en faible quantité, permet d'apporter à la vigne les nutriments dont elle a besoin pour se développer. Les sols sont facilement identifiables au niveau de la parcelle et en constituent leur identité.



**Figure 6 : Sol argileux dans les vignes**

Source : Coll. Fédération des Producteurs de Châteauneuf-du-Pape



**Figure 7 : Galet de sicile, au lieu dit «La Crau»**

Source : «Eva Bigando», Coll. Fédération des Producteurs de Châteauneuf-du-Pape

En plus de bénéficier d'un sol propice à la culture de la vigne, le territoire se situe dans le secteur le plus sec des Côtes du Rhône et typiquement méditerranéen : chaud, sec, aride et venté. Sa particularité vient des vents fréquents venant du nord (Mistral), ils limitent la pluviométrie et sèchent les vignes évitant ainsi les maladies.

#### **Pratiques liées à la culture :**

La culture de la vigne est strictement réglementée par un cahier des charges. Ce dernier donne les prescriptions liées à la plantation, la production, la vinification. Parmi les réglementations apparait les cépages autorisés et les méthodes de tailles ainsi que les rendements et densité de plantation.

A Châteauneuf-du-pape les vignerons utilisent treize cépages : le grenache principalement et la syrah, le mourvèdre, le cinsault, la clairette, le vaccarèse, le bourboulenc, la roussanne, la counoise, le muscardin, le picpoul, le picardan, et le terret noir. Ceux-ci représentent un patrimoine ampélographique<sup>1</sup> constitué par les vignerons depuis des générations et dont l'assemblage est devenu aujourd'hui un élément essentiel du terroir de l'appellation.

Ces différents cépages se répartissent sur les différents sols du territoire en fonction de leur adaptation. Ils sont également conditionnés par les tailles des ceps. Seules les tailles en gobelet et en cordon de Royat sont autorisées, excepté pour la syrah qui peut bénéficier également d'une taille en guyot. Ces tailles impliquent pour l'une (gobelet), un cep proche du sol et sur du vieux bois donnant un aspect buissonnant à la vigne, les deux autres (cordon et guyot) en revanche sont palissées rendant le linéaire de la vigne plus dessiné.

#### **Préoccupation paysagère :**

En septembre 2006, Châteauneuf-du-Pape est labellisé « Site remarquable du goût » (SRG). Ce label récompense la mise en valeur d'un produit emblématique du terroir ayant une notoriété et bénéficiant d'une reconnaissance à travers les signes de qualité. Mais c'est surtout l'engagement dans une démarche environnementale et architecturale de qualité qui est mis en avant. Châteauneuf-du-Pape, membre de l'association nationale des « Sites Remarquables du Goût », a mis en œuvre une série d'action dans le but de valoriser l'interrelation existante entre les vins et le patrimoine culturel local du paysage viticole. De manière générale les SRG tentent de mettre en lumière le patrimoine gastronomique et culturel français.

<sup>1</sup> Science de l'identification et de la description des cépages. Ce nom est composé de deux mots grecs : « ampélos » qui signifie « vigne » et « graphein » qui signifie « écrire ».

En 2008, l'Agence Canopé (paysagistes) réalise pour Châteauneuf-du-Pape un diagnostic paysager et des propositions pour le Plan Local d'Urbanisme de la commune qui sera adopté en 2017. Le diagnostic se concentre exclusivement sur le paysage viticole et le village. Il permet de mettre en évidence les points d'intérêts paysagers, afin de conserver/restaurer ce qui fait l'identité du territoire et la cohérence globale du paysage.

A une autre échelle, les vignerons et les élus au sein de l'appellation se sont engagés en 2014 dans la *Charte environnementale et paysagère des Côtes du Rhône*. Cette dernière reprend seize entités paysagères dont « les vignes promontoires » correspondant au vignoble de Châteauneuf-du-Pape. En signant la Charte, « ils s'engagent à :

- Connaitre et faire reconnaître les paysages viticoles des AOC des Côtes du Rhône dans ses différentes dimensions : historiques, environnementales, patrimoniales, culturelles et esthétiques ;
- Protéger et soigner les AOC des Côtes du Rhône en les prenant en compte dans les projets territoriaux comme des éléments à part entière du cadre et de la qualité paysagère ;
- Partager la gestion des paysages et de l'environnement de l'AOC entre les différents acteurs ;
- Valoriser ce territoire AOC en communiquant sur la typicité de ces paysages viticoles, sur les moyens engagés pour améliorer son environnement. » (Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône, 2014).

#### **Appropriation :**

L'appellation Châteauneuf-du-Pape est riche d'un patrimoine viticole. L'emblème même du vin et de sa notoriété est son château (fig.8 et 9), au centre du village, dominant la vallée du Rhône. Bien qu'il soit à l'état de vestige aujourd'hui il reste le témoin de la cour pontificale avignonnaise et de l'architecture gothique rhodanienne du XIV<sup>e</sup> siècle. 320 châteaux et domaines produisent du vin chaque année. Ils sont en positions dominantes et personnalisent l'image des vins de l'appellation.



**Figure 8 :** Dessin à la plume de Châteauneuf-du-Pape du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Source : « Epoque pontificale » Chateau de Châteauneuf-du-Pape, Wikipédia.



**Figure 9 :** Vestiges du château de Châteauneuf-du-Pape.  
Source : Emmanuel Chandelier Coll. Fédération des Producteurs de Châteauneuf-du-Pape

Nombreux sont les « lieux dit » (120) attestant d'une appropriation du territoire, tirant leur nom des spécificités du terroir et donnant son identité à des parcelles ou aux domaines comme une véritable marque.

Il n'existe qu'une seule coopérative sur le territoire (cellier des Princes). Parmi les producteurs nous pouvons citer : le Clos des Papes, domaine historique appartenant à la famille Avril depuis le 17<sup>e</sup> siècle, il tire son nom d'une des parcelles qui faisait partie du domaine papal dans l'enceinte du Château, où l'on retrouve des traces de murets et d'un ancien jardin.

Château la Nerthe (fig.10) (bourgeoisie) est à l'origine de la sélection des 13 cépages en 1893 après l'épisode du phylloxera. Son propriétaire de l'époque : Joseph Ducos, deviendra maire de Châteauneuf-du-Pape et donna le nom au village, initialement Château Calcernier (en référence à la chaux) et initia le système des appellations (AOC) dans le but de conserver une qualité constante sur l'ensemble du territoire. Un des rares domaines de l'appellation à cultiver ses vignes d'un seul tenant avec près de 60 hectares entourant le château du XVIII<sup>e</sup> siècle et ses caves antérieures (XVII<sup>e</sup> siècle). Un des premiers aussi à expédier le vin en bouteille et à délaisser le tonneau. Au pied du Château se trouvent les vignes historiques (fig.11) : Le Clos de Beauvenir et Les Cadettes. Les autres parcelles se situent sur La Crau, lieux dit, un plateau majoritairement composé de galets roulés.



**Figure 10 : Château de la Nerthe**  
Source : <http://www.chateaulanerthe.fr>



**Figure 11 : Vignes historiques du Château de la Nerthe**  
Source : <http://www.chateaulanerthe.fr>

Bien que les vignerons se soient appropriés les paysages et les lieux-dits, l'utilisation du paysage pour la valorisation des vins n'est pas une constante dans les étiquettes des bouteilles, on y retrouve en revanche les armoiries du domaine ou du pontificat. Le château et les vignes en avant plan restent l'image emblématique de ce paysage. D'autres mettent en avant seulement le village ou les vignes qui apparaissent parfois avec un cabanon. Quelques exemples ci-dessous (fig.12) pour attester de la perception et de la représentation du paysage à Châteauneuf-du-Pape. On y retrouve également des éléments naturels comme le fleuve et le Mont Ventoux en arrière-plan.



**Figure 12 : Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille de l'appellation Châteauneuf-du-Pape**  
Source : Etude paysagère - PLU Châteauneuf (2014)

- Réflexion autour des éléments d'appropriation

### **1. Stabilité du vignoble dans le temps et l'espace**

Installés à Avignon au 14<sup>ème</sup> siècle les papes sont à l'origine du terroir de Châteauneuf-du-Pape. Sous l'impulsion de Jean XXII en 1317 le vignoble se développe et acquiert une certaine notoriété. C'est sous le pontificat de Clément VI que le premier terroir de Châteauneuf-du-Pape est répertorié, il prend une autre dimension sous Urbain V avec la plantation de nouveaux cépages.

#### **Intégrité/Identité**

Le paysage est entièrement dédié à la viticulture. Ses caractéristiques physiques remarquables sont liées à l'histoire du fleuve, le Rhône, et à son phénomène géologique exceptionnel qui donne à voir sur les terrasses hautes les galets roulés emblématiques des terroirs de Châteauneuf-du-Pape. Le village de Châteauneuf-du-Pape et son château historique dominent les vignobles et sont le point central du paysage.

La préservation de ce paysage unique a été rendu possible grâce à une urbanisation contrôlée et à l'intégration réussie des constructions à travers les vignes. Le bâti perméable n'a pas un fort impact visuel, ce sont les parcelles viticoles et les jardins qui dominent le paysage.

Bien que le parcellaire viticole ait évolué à travers le temps, il conserve néanmoins son caractère découpé. Les parcelles sont souvent de petites tailles et les vignerons composent leur domaine en fonction de ces surfaces réduites réparties sur l'ensemble de l'appellation.

L'identité du paysage s'est dessinée grâce à l'engagement et l'implication des vignerons. Depuis le 14<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours les différentes générations ont toujours fait de cette terre une terre de vigne, ont toujours œuvré pour la valoriser et en vivre. La crise du phylloxera en 1866 a fortement impacté la région et mis en danger la pérennité du vignoble mais a aussi révélé les fortes capacités de résilience de cette terre et des hommes qui en vivent. En 1878 le vignoble est replanté. Cette force d'abnégation, cette volonté affichée de reconstruire a permis de préserver un tissu social, de maintenir des usages traditionnels, de faire perdurer et donner un avenir à tout un territoire et son terroir et lui donner son identité actuelle. Toujours engagés dans une démarche de qualité, ils sont à l'origine de leur cahier des charges et de règles de production strictes dans le territoire, initiant le système actuel des appellations d'origine contrôlée. Les grands noms de châteauneuf-du-pape dynamisent l'appellation par leur ancrage et leur image dans le territoire, cette continuité dans le temps représente une référence culturelle et économique très forte qui en font des vins reconnus et des mieux exportés.

#### **Authenticité**

Outre un territoire baigné de lumière qui semble immuable à travers le temps, le fort attachement historique et la richesse du patrimoine architectural en font une région très attachée à des valeurs d'authenticité. Le petit patrimoine riche d'anciens cabanons de pierres et leurs abords construits avec des matériaux locaux sont représentatifs de ce milieu viticole. Les 320 domaines dont certaines bâtisses de prestige attestent de la notoriété des vignobles. Le Château du village Châteauneuf-du-Pape, villégiature des papes en Avignon, représente l'influence et l'empreinte de la papauté dans le paysage.

### **2. Adaptation aux conditions du territoire**

Le relief étant assez faible, fait de terrasses, il ne nécessite aucun aménagement particulier alors que les sols et le climat de l'appellation sont plus contraignants. Les vignerons ont su tirer parti de sols pauvres et caillouteux en adaptant la plantation des différents cépages aux caractéristiques de chaque sol. Les quatre types de sols qui composent le terroir sont les galets roulés, les argiles, les

sols calcaires et sableux. Les galets roulés de silice qui semblent aux premiers abords peu adaptés à la culture de la vigne se révèlent avec leur sous-sol argileux propices à l'enracinement profond des pieds de vignes leur permettant de trouver les nutriments et l'eau nécessaire à leur développement. Cette particularité leur permet de résister au climat chaud et sec méditerranéen en compensant les besoins en eau. En outre, les galets de silice emmagasinent la chaleur pendant la journée et la restituent à la vigne pendant la nuit. Les sols de grés argileux très friables permettent également aux racines des vignes de s'infiltrer facilement vers le sous-sol. Les sols caillouteux ne permettent pas le labour des terres ni la mécanisation et contraignent les vignerons à adapter leur mode de culture, principalement à la main.

### **3. Innovations techniques**

Respectueux de la tradition et de leur passé, les vignerons de Châteauneuf-du-Pape ont établi un cahier des charges en 1933, basé sur le savoir-faire de leur anciens et de leurs pratiques culturelles. Entre 1933 et 2011, seules quelques mises à jour ont été établies sur les recommandations des vignerons du cru. Aujourd'hui l'application de ce cahier des charges assure une continuité dans le paysage, assied son authenticité par le respect de ces pratiques ancestrales.

La conservation des techniques de traitements et de vendanges manuelles oblige à un faible rendement (35hl/ha) assurant par la même une qualité constante.

Ayant assuré la qualité de leur produit dans le cadre de l'agriculture conventionnelle régi par le cahier des charges, les vignerons se dirigent vers une agriculture raisonnée sur un tiers de l'appellation (1000ha) et biologique sur un quart de l'appellation (780ha). La pratique qui impacte visuellement le paysage est l'enherbement des parcelles en gestion raisonnée, associant gestion durable et paysage. « Hormis l'intérêt écologique incontestable, l'enherbement représente également un intérêt paysager. Induisant un rapport différent au paysage, les bandes enherbées soulignent l'architecture des vignes et l'aspect rectiligne du parcellaire, alors extensif offre l'image d'un vignoble en symbiose avec le milieu naturel. Cette méthode culturale offre l'image d'un équilibre entre paysage jardiné et naturel, entre nature et culture. » (PLU, Châteauneuf-du-Pape, 2008).

### **4. Engagement dans une démarche durable**

L'appellation ne fait pas partie d'un réseau européen et ne bénéficie pas de classement national ou régional. Cependant sa notoriété, sa gestion et son dynamisme lui ont permis d'être classée *Site remarquable du goût* en 2009. Cette distinction amène à respecter des obligations contractuelles. Parmi les projets mis en place pour valoriser l'appellation et son patrimoine des efforts portés sur la gestion des paysages et des ressources du territoire à travers des axes de travail très significatifs sont à souligner : la recherche d'alternatives aux techniques impactantes comme le paillage plastique et la restructuration des parcelles par la plantation d'arbres et d'essences emblématiques (cyprès, oliviers) au sein des vignes.

Châteauneuf-du-Pape fait partie de l'appellation régionale des vins des Côtes du Rhône dont la Charte paysagère et environnementale, bien que non contractuelle, fait force de propositions. Cette charte identifie des entités paysagères et recommande différentes actions tenant compte des enjeux locaux. Tout comme le label site remarquable du goût, elle oriente ces démarches vers le maintien des structures végétales et la diversification du paysage agricole.

### **5. Valeurs culturelles associées**

Véritable support identitaire des vins de Châteauneuf-du-Pape, la bouteille armoriée créée en 1937 avec le symbole en relief de la tiare papale placée au-dessus des clefs de St Pierre est une véritable marque collective. Protégée juridiquement, personnalisée par chaque domaine (étiquettes), elle

véhicule l'image du produit et de son terroir à travers le monde.

Bien que l'usage du paysage ne soit pas systématiquement appliqué sur l'illustration des étiquettes des bouteilles ou les supports publicitaires, on retrouve tout de même des éléments d'un paysage emblématique de l'appellation à travers la représentation du château et des vignes soignées en avant plan.

Classé monument historique en 1892 le château des Papes est indissociable de l'image paysagère de la région dont il domine les vignobles. Rattaché à l'histoire de la papauté et à son rayonnement il offre au vin de l'appellation le statut de « vin des Papes ». Cette consécration aujourd'hui encore confère à Châteauneuf-du-Pape une grande valeur culturelle et historique.

En 2003 l'UNESCO avec la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel mondial, met l'accent sur la protection et la transmission des pratiques culturelles liées à la gastronomie et au terroir, incluant les savoirs faire des agriculteurs. Sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) français en application de la convention UNESCO de 2003, figure la « culture de la vigne à Châteauneuf-du-pape ».

#### Paysage similaire

On retrouve quelques kilomètres plus au sud de Châteauneuf-du-Pape, les vignobles de Lirac (fig.13) et Tavel (Gard, France) avec la même configuration géologique des terrasses du quaternaire du Rhône. Les sols sont composés d'argile, de calcaire et de galets de silice avec une matrice sableuse.



**Figure 13 :** Vignoble de Lirac.

Source : «Vallée du Rhône: Lirac regarde vers l'autre rive» [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr).

## b. Paysage viticole de Getaria, Espagne

### Vignes en amphithéâtre

- Fiche d'identité



**Figure 14 :** Panorama sur l'océan Atlantique et de Getaria vu du vignoble  
Source : «Le Txakoli» [www.paysbasque.net](http://www.paysbasque.net)

#### Situation :

Getaria est une commune de la Province Guipuscoa au Pays Basque en Espagne. L'aire d'appellation du vignoble Txakoli s'est construite sur la délimitation du territoire historique de Guipuscoa, comprenant les municipalités de Getaria au centre, Zarautz à l'est et Aia au sud. La province de Guipuscoa couvre une superficie de 1 980 km<sup>2</sup>.

Les vignobles se répartissent sur 180 hectares sur les collines entre la côte du Golfe de Gascogne et la Montagne de Garate. Ils sont localisés autour de la ville de Getaria et Zarautz.

#### Territoire :

Le paysage est marqué par les collines (fig.14) entre le niveau de la mer et jusqu'à 100 mètres d'altitude. Les vignobles sont plantés sur les versants sud-est de coteaux escarpés (15 à 20% de pente) à l'abri des vents du nord-ouest et bien exposés pour un meilleur ensoleillement. Le sol de l'appellation est caractérisé par l'alternance de couches dures de calcaire ou de grès avec des couches plus tendres de roches argileuse. Ce sol d'origine alluvionnaire est riche en matières organiques.

Ces zones proches du littoral bénéficient de l'influence maritime et d'une forte pluviosité (entre 1 000 mm et 1 600 mm de précipitations annuelles en moyenne). Ce climat humide permet à la végétation de se développer, protégeant ainsi les sols de l'érosion. Le couvert végétal épais favorise alors l'activité biologique et apporte de la matière organique aux sols.

#### Pratiques liées à la culture :

Dans l'appellation, on retrouve principalement deux cépages traditionnels rustiques le Ondarrabi Zuri qui constitue 95% du vignoble et le Ondarrabi Beltza pour les 5% restant. Tous deux sont des cépages très appréciés au Pays Basque.

Malgré les pentes escarpées, les vignes se sont généralement implantées directement sur le versant, mais pas systématiquement aménagées en terrasses. Il n'existe pas dans l'appellation d'obligation concernant la plantation, mais le mode de conduite des vignes en hautain (fig.15) forme des lignes très marquées dans le paysage.

En plus de cette pratique, les vignerons de l'appellation effeuillent autour des grappes de raisins à différents stades du développement (fig.16), permettant à la fois une bonne maturation des fruits et l'augmentation du bois ancien sur les ceps de vigne. Lors des vendanges les raisins sont récoltés à la main et la proximité des vignes avec les caves permet aux récoltes de ne pas souffrir d'un transport long, garantissant une meilleure qualité au produit.



**Figure 15 :** Mode de conduite en hautain à Getaria  
Source : Josu Goni Etxabe, [www.inrap.fr](http://www.inrap.fr).



**Figure 16 :** Effeuillage de la vigne à Getaria  
Source : «Txakolina, a tonguet-twisting Names for simple pleasure» Denis Doyle, [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com).

#### Préoccupation paysagère :

La seule préoccupation actuelle des vignerons de Getaria est d'assurer la qualité de leur produit. Bien que les paysages et les vignes restent très soignées, en raison d'une gestion pratique du terrain, la valorisation en elle-même du paysage ne fait pas encore partie du discours des exploitants. Aucune labellisation ou charte paysagère n'a été à ce jour attribuée à ce paysage viticole côtier.

#### Appropriation :

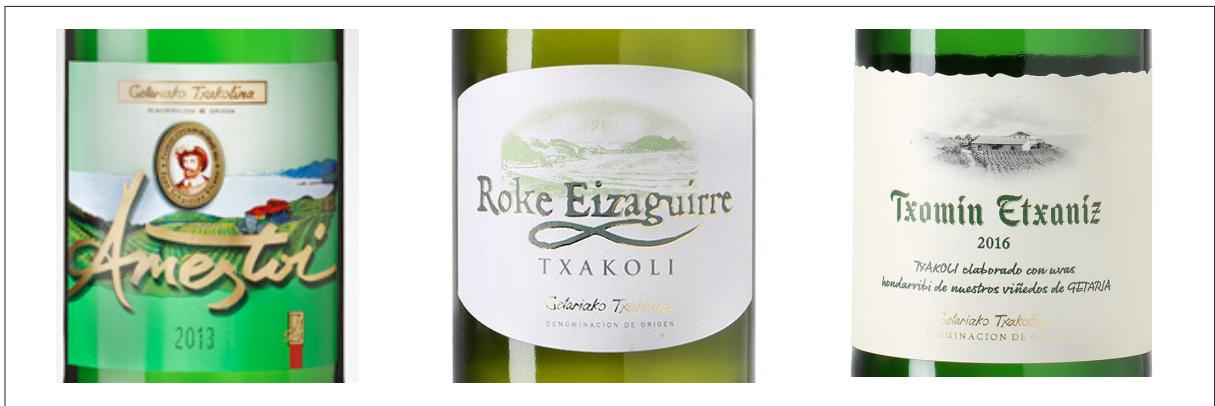
Les vins produits dans le Guipuscoa autour de la ville de Getaria sont tous issus de la production de petites exploitations familiales. Ils ont reçu en 1989 la certification de Dénomination d'Origine (D.O.): Getariako Txakolina. C'est la plus petite appellation en D.O. parmi les trois territoires produisant du Txakoli (Alava, Biscaye et Getaria). Parmi les 59 producteurs de l'appellation, la famille Txomin Etxaniz entretient ses terres et sa bodega depuis 1640. Transmise de génération en génération la propriété a su rester fidèle aux traditions tout en évoluant et en modernisant les Txakoli. Ils ont également participé à la conservation du cépage traditionnel et de la création de la D.O.

On retrouve sur toutes bouteilles de Txakoli, la marque de l'appellation, une baleine et des lianes de vigne rappelant l'influence maritime et l'histoire du port de Getaria sur les vignobles de la région. Sous l'empire romain, Getaria était un port de pêche dédié au harponnage de la baleine (fig.17).



**Figure 17 :** Logo de l'appellation de Getaria  
Source : [www.txakoliulacia.com](http://www.txakoliulacia.com)

Les étiquettes sont personnalisées en fonction des bodegas qui produisent leur vin. Le paysage y est représenté en vues panoramiques stylisées où l'océan est omniprésent (fig.18). On y distingue la particularité géologique du paysage, une succession d'escarpements découpant le littoral. Les bodegas font partie également du graphisme de l'étiquette, souvent représentées entourées de vigne.



**Figure 18 :** Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille de l'appellation Getariako Txakolina  
 Source : <https://fr.estapas.com>

- Réflexions autour des éléments d'appropriation

1. **Stabilité du vignoble dans le temps et l'espace**

#### **Identité/Intégrité**

Les vignobles de Txakoli relèvent d'une longue tradition viticole datant du VIIIe siècle qui se développe en parallèle de l'activité du port de pêche de Getaria. Ils occupent dans la province de Guipuscoa une place de plus en plus importante comme l'atteste la mention dans la juridiction accordée à la ville de San Sébastien en 1180. Pour souligner la valeur donnée à ses vignobles, en 1937 l'Assemblée Générale de l'Association des Communes du Guipúzcoa décrète la peine capitale pour toute personne détruisant des vignes. A partir du XVIe siècle son développement est tel que l'on retrouvait déjà une corporation de 400 tailleurs vigneron exerçant dans la province. Son importance prise dans l'économie et le tissu social lui amène la reconnaissance et la protection vis-à-vis des productions d'autres régions. Ce protectionnisme est renforcé au XVIIIe siècle pour protéger les recettes issues de l'impôt que payait les autres régions pour pouvoir commercialiser leur vin dans le territoire de Guipuzcoa.

Cette première phase de l'émergence du vignoble, son développement et sa protection représente l'apogée du Txakoli. Malgré une tradition viticole forte, le vignoble perd de son élan au XIXe siècle et ses surfaces cultivées se réduisent à 250 hectares. Après l'abolition progressive des lois protectionnistes, ouvrant la concurrence aux vins étrangers, et les maladies touchant la vigne comme le phylloxéra et le mildiou, le Txakoli connaît sa plus grande crise. Son déclin semble inéluctable jusqu'à dans les années 1980 jusqu'à se réduire à 21 hectares (principalement à Getaria), le faisant presque disparaître du paysage basque.

La sauvegarde de ses 21 hectares autour de la ville Getaria a permis la reconstruction et le développement des 440 hectares actuels. Getaria devient alors le point d'ancrage de la construction d'une nouvelle identité. Les vigneron se réapproprient les vignes délaissées et dans un effort commun entreprennent un travail de rénovation qui aboutira en 1989 à l'obtention de l'appellation d'origine contrôlée. La construction de l'appellation d'origine contrôlée s'appuie sur cette identité. Aujourd'hui 221 viticulteurs et près de 45 domaines défendent et exportent cette identité.

#### **Authenticité**

Malgré une histoire mouvementée, les vignobles ont su conserver une constante locale dans la production et la consommation du Txakoli du VIIIe siècle jusqu'à nos jours. Les vigneron ont conservé des techniques de tailles traditionnelles et le mode de conduite particulière de la vigne

en hautain, tout en s'adaptant à la modernité lui donnant ses structures et son paysage actuel. Parmi les pieds de vignes post-phylloxera se retrouvent parfois des ceps centenaires ayant résistés à la maladie témoignant de l'histoire du vignoble.

Les petites exploitations essentiellement familiales assurent l'entièreté de la production comme au XVI<sup>e</sup> siècle. Les bodegas bien que modernisées et agrandies sont toujours disséminées sur le territoire en se fondant dans le paysage. L'urbanisation maîtrisée de Getaria a permis de conserver ce paysage viticole en coteaux.

## **2. Adaptation aux conditions du territoire**

L'influence marine sur les vignobles est d'autant plus marquée que 95% d'entre eux sont situés à moins d'un kilomètre de la mer. C'est l'influence du climat sur le développement de la végétation et sur la maturité du raisin qui explique l'implantation de la vigne en hautain depuis toujours. Ce type de formation permet de cultiver les vignes en hauteur et les grappes suspendues sont ainsi à l'abri de l'humidité du sol et bien aérées. Cette ventilation naturelle permet de prévenir contre le mildiou et les maladies dues à l'excès d'humidité. La conduite en hautain permet d'obtenir une exposition optimale de la surface foliaire ce qui représente 80% de la superficie du vignoble. L'implantation des vignes et leur entretien ont permis également de limiter l'érosion naturelle des sols en pente.

## **3. Innovations techniques**

Si les exploitations ont conservé les traditions de leurs anciens dans la culture de la vigne, chaque étape du processus d'élaboration des vins bénéficie aujourd'hui des dernières technologies. Ces dernières années la recherche de qualité est une démarche croissante de la part des exploitants, cette qualité s'appuie sur une production en circuit court entre les vignobles et les caves.

## **4. Engagement dans une démarche durable**

Le paysage du Txakoli de Getaria ne bénéficie pas de classement en Espagne. Aucun engagement dans une démarche durable n'a été pour l'instant identifié. Seul le souci de ces petites structures familiales de faire perdurer les traditions, de montrer leur attachement à leur vignoble et leur identité par leur implication quotidienne est déjà en soi une démarche durable.

## **5. Valeurs culturelles associées**

Le txakoli est consacré par des fêtes dans la ville de Getaria et Alava, par un musée à Bakio et par les routes touristiques portant son nom et faisant sa promotion. Le Txakoli est devenu un bien emblématique au pays Basque et l'incontournable des tables de la région accompagnant les piquillos (piments doux marinés et grillés), les pintxo (petites portions apéritives) et de sa capitale gastronomique, San Sebastian.

Le Txakoli garde son image artisanale car il est cultivé, embouteillé, étiqueté et commercialisé par les producteurs eux-mêmes. Le goût typique de ce vin blanc légèrement effervescent doit son intensité aromatique et chromatique à son environnement qui associe un climat doux à une exposition solaire élevée et une haute pluviométrie.

Le passage du Chemin de Compostelle – reconnu en tant qu'itinéraire culturel – sur les communes des Zarautz et Getaria contribue à la notoriété du Txakoli, à la découverte de ses paysages et à leur reconnaissance.

### Paysage similaire

La conduite de la vigne en hautain de Getariako Txakolina peut se comparer à celle des vignobles des producteurs de vinho verde (fig.19) dans la région de Minho au nord-ouest du Portugal. La vigne y était traditionnellement cultivée en bordure de champs ou de routes sous différents modes de conduite: en hautain, en haute treille ou encore sur des supports comme des arbres ou les murs. La vigne est qualifiée de «viticulture à étages».



**Figure 19 : Vignes conduites en hautain au Portugal**

Source :[www.terroirs-du-monde-education.com](http://www.terroirs-du-monde-education.com)

## c. Paysage viticole de Santorin, Grèce

### Vignoble insulaire

- Fiche d'identité



Figure 20 : Vignoble de l'île de Santorin

Source : «Hatzidakis winery, Santorin», [www.dahu.bio](http://www.dahu.bio).

#### Situation :

L'Île de Santorin est une île des Cyclades située dans la mer Égée en Grèce. Détruite par l'éruption d'un volcan, elle se compose d'une entité principale qui surplombe la caldeira et des petites îles. Elle représente une superficie de 90,62 km<sup>2</sup>. La plupart des vignobles se concentrent au centre et au nord de l'île sur environ 14 km<sup>2</sup>.

#### Territoire :

Le vignoble de Santorin (fig.20) est planté sur des terrains relativement plats, dans des sols volcaniques composés d'un mélange de cendre, de sable, de pierres ponces, de laves solidifiées, de nombreux minéraux et surtout d'une faible quantité de potassium et de matières organiques.

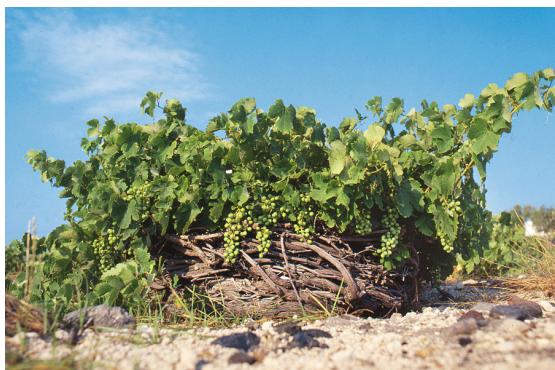
Santorin compose avec un sol ingrat ne permettant pas à la végétation de s'y développer spontanément, avec un climat méditerranéen caractérisé par de hautes températures et de très faibles précipitations (400mm par an). L'île est soumise régulièrement à des vents puissants. Les vignes bénéficient de l'humidité de l'air la nuit, seule eau disponible pour les plantes sur l'île.

#### Pratiques liées à la culture :

L'île compte de nombreux cépages indigènes et internationaux mais les vins sont principalement composés avec les cépages dominants: l'Assyrtiko, l'Aidani et l'Athiri. Le plus emblématique est l'Assyrtiko, cépage traditionnel qui représente 70% du vignoble.

Les vignes sont taillées en corbeille, couronne ou « kouloura » en grec (fig.21), une technique particulière héritée des premières générations de vigneron de Santorin. Les pieds de vignes forment des paniers de ceps entrelacés à ras du sol et plantés de façon lâche et espacés les uns des autres (fig.22). La multiplication et le renouvellement des anciens pieds de vigne se fait par marcottage et toutes les étapes de l'entretien des vignes se fait à la main.

Le vignoble est planté sur de grands plateaux aménagés en terrasses ou gradins faits de pierres sèches en galets de lave noire.



**Figure 21 :** Cep de vigne taillé en couronne à Santorin  
Source : «Santorini: An Historical Wineland», [www.greece-is.com](http://www.greece-is.com) (2016).



**Figure 22 :** Pieds de vigne à Santorin  
Source : «Au pied du volcan, les vignes millénaires de Santorin» Charlotte Stiévenard, [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr).

#### **Préoccupation paysagère :**

La logique du vignoble de Santorin est purement fonctionnelle, les considérations paysagères ne font pas partie des préoccupations actuelles. Le domaine agricole ne bénéficie d'aucune protection, aucune mesure n'ayant été prise sur l'île pour limiter l'urbanisation engendrée notamment par le tourisme. (cf. annexe VIII)

#### **Appropriation :**

C'est la forme de l'île en croissant, ancien vestige du volcan ayant éclaté vers 1640 avant notre ère, qui est devenu le symbole de ce paysage désertique. C'est cette particularité que l'on retrouve souvent représentée sur les étiquettes des vins.

Le vignoble de Santorin compte sur son territoire 12 exploitants et une coopérative (Santo Wines) regroupant un nombre important de vignerons (1000). Parmi les exploitants indépendants, le Domaine Sigalas est l'un des plus grands producteurs de l'île. Le domaine fut créé en 1991 et s'est agrandi en 1998 prenant un nouvel essor et contribuant largement à la distribution des vins grecs avec plus de 300 000 bouteilles produites par an.

- Réflexion autour des aspects d'appropriation

##### **1. Stabilité du vignoble dans le temps et l'espace**

#### **Identité/Intégrité :**

Le vignoble de Santorin est considéré comme l'un des plus vieux du monde, traversant l'histoire depuis près de 3500 ans. Depuis l'Antiquité les vignerons de Santorin ont démontré tout leur savoir-faire et leur ingéniosité pour maintenir des vignobles sur une terre aride balayée par les vents. Ces pratiques liées à des conditions extrêmes se perpétuent toujours et ont forgé l'identité des vignobles de Santorin. Le paysage viticole de Santorin est d'une grande naturalité due à l'histoire volcanique de son île. La végétation est pratiquement inexistante, les encorbellements de vignes sont les seules illustrations de ce paysage minéral. La composante sablonneuse du sol a quand même permis de préserver du phylloxera ces précieux cépages, l'insecte ravageur ne pouvant pas survivre dans cet environnement. C'est ainsi que l'on peut trouver encore aujourd'hui des céps centenaires.

La survie actuelle de ce vignoble passe par l'implication des viticulteurs locaux qui rachètent des terrains viticoles et les cultivent pour les préserver de la pression immobilière et touristique.

#### **Authenticité :**

La longue tradition viticole remonte bien avant l'éruption du volcan et la formation de la caldeira. On retrouve dans le site de fouille de l'île des vestiges attestant de la présence de vigne et de son économie. Ont été mis à jour des jarres ou amphores pour le transport du vin, des pépins de raisin et des morceaux de charbons provenant de céps ainsi que diverses représentations graphiques et motifs décoratifs de la vigne et du vin. Les caves ou *canavas* creusées sous les maisons sont le témoignage d'une activité viticole ancienne et toujours présente.

Le paysage est composé de grandes étendues arides où l'on retrouve des terrasses (*pézoulés* en grec), structurées par des murets en pierres sèches d'origine volcanique. Ce paysage désolé qui a traversé les siècles n'a pas d'âge. Rien ne vient troubler son agencement qui semble immuable.

#### **2. Adaptation aux conditions du territoire**

Sur ce terrain plat, aride et venté, les vignerons ont utilisé depuis toujours un mode de conduite de la vigne en gobelet en couronne ou « *Kouloura* » pour adapter leur culture à des conditions climatiques très contraignantes. Cette taille en corbeille est un entrelacement et un enroulement de rameaux au ras du sol permettant de protéger les jeunes bourgeons et les grappes du vent et du sable au printemps. Ces sortes de nid ainsi réalisés permettent au feuillage de créer un microclimat autour du pied de la vigne et d'assurer sa protection contre le soleil. L'hydratation de ces pieds de vignes est assurée grâce à l'action de rétention d'humidité par les pierres ponceuses la nuit.

La difficulté de la culture et l'espacement des pieds de vignes sur les parcelles affectent les rendements souvent bas.

L'exploitation de la vigne sur Santorin confrontée à un environnement hostile oblige les vignerons à soigner les aspects fonctionnels, laissant de côté toute autre considération esthétique ou paysagère. Pourtant ce paysage lunaire dégage une émotion à qui le découvre pour la première fois. De ce fait le marketing paysager est totalement absent, seulement voué à vanter les attraits touristiques et l'image type carte postale de Santorin et des Cyclades.

#### **3. Innovations techniques**

Le mode de culture et le traitement de la vigne sont les mêmes depuis des siècles. N'ayant pas subi la crise du phylloxera, les vignerons de Santorin continuent de multiplier et de renouveler les vieilles vignes par marcottage à partir du pied franc<sup>1</sup>. Cette technique consiste à enfouir un rameau de la vigne dans le sol pour qu'il prenne racine à proximité, une fois indépendant le nouveau pied est séparé du pied mère. Lorsqu'une vigne trop vieille devient non productive, les vignerons coupent la couronne à la base pour permettre à un nouveau pied de repousser. Grâce à la conservation de cette technique le vignoble de Santorin perpétue son héritage historique.

Ce respect de la tradition n'interdit pas la modernité. Le raisin était pressé aux pieds dans des grottes creusées ou *canavas* (équivalent des caves), et le vin y était stocké dans des tonneaux en bois, aujourd'hui des caves modernes ont remplacé les *canavas*. La recherche de la qualité associée aux technologies modernes a amené les vignerons de Santorin à obtenir la reconnaissance d'appellation d'origine contrôlée.

#### **4. Engagement dans une démarche durable**

Le seul évènement ayant permis de préserver les sols et l'environnement de l'île a été en 1986 l'arrêt de l'exploitation de la mine de pierre ponce et de son exportation.

<sup>1</sup> Pied d'origine

Du fait des contraintes déjà existantes et de la difficulté de la culture sur l'île, un seul vigneron s'est lancé dans la culture biologique. Il s'agit d'un petit producteur du village de Pyrgos, qui a choisi cette démarche pour rester fidèle à ses traditions ancestrales.

### 5. Valeurs culturelles associées

L'alimentation de Santorin est essentiellement basée sur les qualités reconnues de la diète méditerranéenne, classée comme patrimoine immatériel par l'UNESCO. Les trois vins que sont Nykteri, Santorin et Vinosanto bénéficient de cette notoriété en étant associés à l'image saine de ce régime sur les tables de l'île. Depuis 2002, le Vinosanto a acquis les droits exclusifs de l'utilisation de son nom par l'Union Européenne considérant Santorin comme le lieu d'origine avéré de cette appellation Vinosanto.

La plus belle illustration du patrimoine immatériel sur l'île de Santorin sont les connaissances centenaires transmises de générations en générations par les vigneron. La longévité de ces pratiques culturelles est d'autant plus remarquable que celles-ci témoignent de la victoire de l'Homme sur une nature hostile.

Il ne faut pas oublier que la Grèce est le berceau de la civilisation européenne et que les cyclades dont fait partie Santorin représentent un paysage culturel remarquable. Ces chapelets d'îles baignant dans l'azur, éclairées de villages blanchis à la chaux sont un symbole pictural fort de la Méditerranée dans l'imaginaire collectif.

#### Paysages similaires

La conduite de la vigne à ras le sol sur l'île de Santorin peut s'apparenter à la culture des vignes Colares (fig.23) à proximité de Lisbonne au Portugal. Ce vignoble proche du littoral est planté dans le sable sous de fortes chaleurs. Les vigneron ont mis en place des protections (clôtures de roseaux) pour protéger leurs vignes des vents.



Figure 24 : Vignes de sable de Colares

Source : [www.terroirs-du-monde-education.com](http://www.terroirs-du-monde-education.com)

Les moyens mis en oeuvre pour préserver les pieds de vigne des vents sont également utilisés dans la région de la Geria à Lanzarote dans les îles Canaries. Le sol volcanique du vignoble peut se comparer à celui de Santorin (fig.24). Ici, des milliers de murets semi-circulaires de roches volcaniques entourent et protègent chaque cep de vigne. Avec le climat chaud et sec de la région, l'environnement se rapproche de celui de l'île de Santorin.



Figure 25 : Plants de vigne sur l'île de Lanzarote

Source : «vignobles atypiques: Lanzarote» Frédéric Servant, [www.spiritusvinum.fr](http://www.spiritusvinum.fr)

## d. Paysage viticole des Cinque Terre, Italie

### Vignoble en terrasses

- Fiche d'identité



Figure 26 : Vignoble en terrasses et village des Cinque Terre

Source : [www.dahu.bio](http://www.dahu.bio)

#### **Situation :**

Les Cinque Terre sont un ensemble de cinq villages (Monterosso, Manarola, Corniglia, Vernazza et Riomaggiore) répartis le long de la côte Ligurienne, dans la province de La Spezia en Italie. (cf. annexe IX)

Chaque village comporte ses vignobles accrochés sur des pentes abruptes, contreforts méridionaux des Alpes apuanes. On compte 90 hectares de vignes qui compose l'aire géographique de production de l'appellation Cinque Terre DOC et un peu plus d'une centaine d'hectares si l'on compte tous les vignobles.

Le paysage de culture (fig.26) des Cinque Terre est mixte. Les vignes alternent avec des plantations d'olivier, les deux cultures vivant conjointement au sein du territoire et jouissant tout deux d'une notoriété.

#### **Territoire :**

Les vignobles des Cinque Terre est implanté le long du littoral méditerranéen sur un relief escarpé et montagneux allant de 0 à 400 mètres d'altitude. Ce relief est dû à la proximité entre la mer d'un côté et une ligne de crête composé de deux sommets (Mont Malpertuso à 815m, Mont Vèri à 486m) en parallèle, donnant ainsi une inclinaison importante du terrain.

Les sols qui composent le territoire sont essentiellement des grès, alternant avec des couches d'argile et des roches carbonatées. Provenant de l'action d'agents naturels ou de l'homme, des zones détritiques ponctuent tout le vignoble. Les éléments naturels fournis par ces couches géologiques dont se nourrit la vigne ne sont pas réparti de façon homogène sur tout le territoire, excepté pour l'azote.

Les vignes se développent sous un climat méditerranéen, chaud et sec, mais doux grâce à l'influence de l'Apennin, chaîne de montagnes parcourant l'Italie du nord au sud. Le territoire est ainsi protégé des vents du nord. Le vignoble se retrouve principalement exposé au sud ou sud-ouest, pour un meilleur

ensoleillement. Les précipitations sont généralement à l'automne et au printemps et le relief accentue le ruissellement lors des pluies souvent de courte durée.

#### **Pratiques liées à la culture :**

Le paysage de culture est caractérisé par des aménagements en terrasses. Un réseau de près de 6000 kilomètres et d'une superficie de 2000 hectares. Certaines peuvent atteindre 2 kilomètres d'un seul tenant mais elles n'excèdent rarement les trois mètres de large. Ce linéaire de terrasses façonné par l'Homme permet de cultiver la vigne sur trois monts, le Mont Macigno, le Canetolo et le Mont Vèri. Un mode de conduite en hautain est privilégié sur les terrasses.

#### **Préoccupation paysagère :**

L'abandon progressif des hameaux ruraux, de la viticulture traditionnelle et la dégradation des terrasses a mis en péril ce territoire viticole. La prise de conscience de protéger et sauvegarder ce paysage a amené tous les acteurs du territoire dans une démarche commune et à répondre par des actions concrètes à sa préservation et sa valorisation. La préoccupation paysagère est de plus en plus marquée. La croissance du tourisme n'est pas étrangère à cette notion, le paysage de ces vignobles en terrasses plébiscité par tous les visiteurs est un atout économique et décisionnel fédérateur. Deux dates concrétisent et légitiment ces démarches de valorisation culturelle.

En 1997, les paysages des Cinque Terre sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, soulignant la volonté de conserver et protéger ce patrimoine en péril. En 1999, le parc national des Cinque Terre est créé, couvert presque entièrement par les vignobles en terrasses. Les vignes sont donc considérées comme un attrait majeur et une composante essentielle du paysage. Initialement, le parc a pour vocation de préserver le patrimoine naturel mais dans ce territoire il valorise également un paysage fortement anthropisé et culturel. Ce paysage est géré à différents niveaux, mondial avec l'UNESCO le site se dote d'un plan de gestion de sauvegarde et de la restauration des terrasses supervisé par le parc national ; au niveau régional grâce à un plan d'aménagement coordonné depuis 1990 et municipal avec un plan directeur comprenant des mesures respectant les qualités du paysage.

Les travaux de restauration se doublent de la volonté d'améliorer les infrastructures rurales. Des anciens bâtiments paysans sont rénovés et retrouvent leur usage, et pour faciliter le transport des vendanges sur les coteaux escarpés, la construction d'un funiculaire est mise en place.

#### **Appropriation :**

La cave coopérative des Cinque Terre ou Cantina Cinque Terre, créée en 1972 à Groppo (Riomaggiore) est l'acteur principal de la région viticole. Elle soutient les agriculteurs dans l'exploitation des parcelles en pente et investit dans la modernisation des vins. Dans la promotion de ses vins (fig.27) la coopérative utilise fréquemment les emblèmes paysagers de la région, que sont les terrasses et les villages colorés des Cinque Terre. Ces éléments sont devenus non seulement une marque mais l'identité du lieu.



**Figure 27 :** Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille de la coopérative agricole des Cinque Terre  
Source : [www.cantinacinqueterre.com](http://www.cantinacinqueterre.com)

- Réflexion autour des aspects d'appropriation

### **1. Stabilité du vignoble dans le temps et l'espace**

#### **Identité/Intégrité**

On peut remonter jusqu'à l'époque des Etrusques pour retrouver des traces de la culture de la vigne dans la région, 2500 ans d'histoire témoignent du développement de ce vignoble. Pline<sup>1</sup> l'ancien en appréciait la qualité de son vin, Dante et Pétrarque y faisaient référence et Boccace le citait comme étant le « Vernaccia<sup>2</sup> di Corniglia », du nom d'un des cinq villages de l'appellation. La plus haute autorité chrétienne a contribué à sa notoriété par l'intermédiaire du pape Clément VI qui en consommait sans modération. On retrouve des références à ses vins dans la littérature sous la plume de Cervantes<sup>3</sup> par exemple.

Cette culture du vin qui a traversé les siècles est toujours aujourd'hui l'expression de la culture locale. L'histoire et le travail collaboratif des diverses générations qui ont œuvré à la prospérité de l'agriculture représentent l'identité et la valeur exceptionnelle de ce territoire.

La structure du paysage malgré les aléas climatiques nombreux (inondations, glissement de terrain) a été préservée jusqu'à aujourd'hui, grâce à la volonté de ses habitants.

#### **Authenticité**

La transmission et le maintien des pratiques culturelles et l'utilisation de matériaux traditionnels et locaux confèrent une authenticité réelle au paysage. La typicité des maisons est renforcée par l'utilisation de pierres naturelles pour leurs toits. La présence d'églises et de châteaux nous ramènent à l'histoire et le grand nombre de petites huttes en pierres servant d'abris saisonnier se rajoutent à ce patrimoine exceptionnel.

L'important réseau de sentiers qui serpente jusqu'à la mer est aussi ancien que les terrasses, il permettait d'acheminer les vendanges jusqu'aux bateaux amarrés en aplomb des coteaux.

### **2. Adaptation aux conditions du territoire**

L'exposition face à la mer et aux vents, le fort ensoleillement de la région ont obligé les vignerons à un mode de conduite spécifique, un mode de taille bas et un agencement en pergolas dites « pergolatta » terme utilisé que pour les Cinque Terre. Ce mode de culture protège les vignes du manque d'eau et de l'agression des embruns. Avec un dénivelé de près de 400 mètres le vignoble s'est adapté à la déclivité importante des coteaux par l'agencement de terrasses et l'édition des murets de soutènement en pierres sèches dès le XI<sup>e</sup> siècle. L'importance de ce réseau atteste d'une volonté d'exploitation maximale de cet environnement difficile.

### **3. Innovations techniques**

L'élément marquant dans le paysage et dans l'évolution du travail des vignerons regroupés en association depuis 1973 est l'arrivée du funiculaire cité précédemment dans la fiche d'identité du paysage des Cinque Terre. Les « tretino » que sont les petits trains à crémaillère en facilitant le transport des biens et des personnes ont apporté à la viticulture des Cinque Terre son renouveau.

1 Ecrivain et naturaliste romain du 1er siècle, auteur de l'encyclopédie intitulée Histoire naturelle.

2 Nom porté par différents cépages italiens, dont on pense qu'il provient de Vernazza dans les Cinque Terre.

3 Romancier et poète espagnol du XV<sup>e</sup> siècle. source: wikipédia.

L'arrivée du chemin de fer en 1874 a ouvert la voie à la desserte par voie terrestre et a permis de développer son économie tributaire de la voie maritime. Son passage n'a pu être réalisé que grâce à des tunnels en grandes majorités souterrains.

#### **4. Engagement dans une démarche durable**

En 1970, les producteurs des Cinque Terre obtiennent pour leur vin l'appellation AOP, participant ainsi au renouveau des activités agricoles traditionnelles. Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO a rajouté à la mobilisation des hommes et des ressources pour reconstruire les terrasses, l'activité touristique ne pouvait être développée sans ces programmes de remises en état, d'entretien et de protection de ces paysages. Ces démarches collectives ont permis de rénover et de reconquérir des dizaines d'hectares laissés à l'abandon dont une partie a été consacrée à la plantation de citronniers, d'oliviers et à l'apiculture, les trois activités sont engagées dans l'agriculture biologique.

La cave coopérative construite en 1982 sur la commune de Manarola, après restauration elle reprend un second souffle en 2000 en se tournant résolument vers l'avenir en utilisant les parcelles bio en tant que parcelles expérimentales. Elle privilégie dans son négoce les produits de son terroir.

Le parc national a initié des actions de protection du patrimoine, montrant son engagement dans une démarche durable. Il attribue un écolabel à tous les acteurs économiques et touristiques du territoire qui s'engagent dans la même démarche via une charte de qualité de l'écolabel. Il œuvre également à la préservation des sentiers aussi anciens que les terrasses et à la biodiversité. Après l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité, a également été créée une aire marine protégée, gérée conjointement par le parc national.

Pour parfaire cet engagement, entre 2001 et 2004, les chercheurs de l'Université de Genova12 et de l'Institut d'Histoire de la culture matérielle, ont étudié les techniques de construction séculaire des terrasses afin d'élaborer un cahier des charges à appliquer pour les générations à venir.

#### **5. Valeurs culturelles associées**

L'image carte postale des façades colorées des maisons villageoises est identifiable partout dans le monde. Sa palette de couleur est associée au nom des Cinque Terre.

Le festival Sciacchetta du nom de son vin contribue régulièrement à la notoriété des Cinque Terre. Des études scientifiques sont actuellement en cours pour identifier les éléments géologiques qui auraient une incidence certaine sur la qualité gustative des vins et qui seraient le lien intime entre le terroir et son vin.

#### **Paysage similaire**

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO comme les Cinque Terre, le vignoble de la région du Lavaux (Suisse) est comparable pour son paysage façonné au fil du temps par l'aménagement de terrasses (fig.28).



**Figure 28 :** Le vignoble du Lavaux  
Source : [www.lavaux.ch](http://www.lavaux.ch)

## e. Paysage viticole des Côtes de Sambre et Meuse, Belgique

### Vignoble en archipel

La culture de la vigne en Belgique existait du temps de la conquête romaine. A cette époque l'économie de la vigne représentait une production dédiée à la consommation locale. La vigne décline entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle jusqu'à presque disparaître. Le climat peu propice rend la production aléatoire qui ne peut soutenir la concurrence des grands pays producteurs. L'histoire du vignoble belge est moderne, elle émerge par l'ambition d'initiatives locales ou d'associations de particuliers et a pris un nouveau départ avec la reconnaissance en 1997 de la première appellation d'origine contrôlée belge « Hagelandse Wijn ». Plus récemment en 2004 c'est l'appellation « Côtes de Sambre et Meuse » qui est créée, représentant l'ensemble de l'aire de production wallonne (Bucella, 2012).

Les vignobles se répartissent (cf. annexe X) le long de la Meuse, dans un chapelet de domaines, sur les coteaux les plus ensoleillés.

Le choix s'est porté sur un domaine viticole représentatif des vignobles wallons, par son implantation et son paysage, le vignoble du Chenoy (fig.29). L'analyse tient compte la différence d'échelle avec les autres cas d'étude, le vignoble du Chenoy ne comptant qu'une dizaine d'hectares. Sont reprises en annexe XI les photographies du domaine prises lors d'un entretien avec le propriétaire Mr. Despature.

### Focus sur le Domaine du Chenoy

- Fiche d'identité



Figure 29 : Vignoble du Chenoy

Source : Olivier Sanglier, <http://walloniebelgiquetourisme.be>

#### Situation:

Le domaine viticole du Chenoy est situé à Emines dans la province de Namur.

Les 11 hectares du domaine et ses deux bâtiments du 18<sup>ème</sup> ont été rachetés en 2002 par Philippe Gerae. Ils sont implantés autour du corps de ferme en coteau (pente de 15%) situé sur les premiers contreforts de la Meuse, sur un versant exposé au sud. Les sols sont composés d'argile et de limons peu profonds qui se superposent au sous-sol rocheux de schistes, grès et calcaire. La région bénéficie d'un climat doux et humide.

### **Pratiques liées à la culture et préoccupation paysagère :**

Le vignoble est l'une des premières exploitations professionnelles en Wallonie, et considéré comme le pionnier de la viticulture écologique belge, pour le choix des cépages interspécifiques<sup>1</sup>, plus résistants aux maladies. Les premiers pieds ont été plantés en 2003 de façon espacée. Leur densité actuelle est de 4500 pieds à l'hectare, ce qui est relativement faible. Cet espacement (1,20m) permet avec un port de la taille assez haut (2,10m) une bonne aération entre les rangs.

La nature drainante du coteau calcaire, permet au vignoble d'éviter les excès d'humidité du sol, qui pourrait amener le développement de champignons comme l'oïdium et le mildiou. Ainsi les vignerons peuvent se permettre de laisser une bande enherbée (vecteur d'humidité), entre les rangs de vignes.

En 2014, quand les frères Despature ont repris la gestion du domaine, on ne notait la présence de pissenlit entre les vignes, marqueurs d'un sol pauvre. En deux ans, ces bandes enherbées se sont enrichies de graminées, de plantes à fleurs et d'herbes. En laissant la biodiversité aérienne se développer, celle au niveau des sols se retrouve directement impactée favorisant la régénération du sol. Cette biodiversité au sein de la parcelle interagit avec son environnement permettant à une petite faune de se développer (petits mammifères, insectes). Le site est également entouré de bosquets offrant des perchoirs à de nombreux oiseaux. Cet environnement a également profité à des nichées de grands rapaces dans les hublots du chai permettant de réguler les populations d'oiseaux qui viendraient se nourrir de raisins. Ces bandes enherbées ne nécessitent qu'une tonte d'entretien.

La préoccupation paysagère dans son ensemble n'est pas appuyée, les efforts sont portés sur le mode de gestion raisonnée de la parcelle, seuls les rosiers placés en début de ligne de vigne, héritage des marqueurs de maladies, sont plantés dans un souci d'esthétique.

- Réflexions autours de la notion d'appropriation

#### **1. Stabilité dans le temps et l'espace :**

Le vignoble du Chenoy étant âgé de moins de 20 ans a forgé son identité sur une volonté de se distinguer des grands vignobles historiques européens et choisit dès ses débuts de s'engager dans une démarche durable en s'appuyant sur les dernières innovations en termes de cépages. Les frères Despatures veulent se démarquer par un mode de production dont l'empreinte sur l'environnement est maîtrisée. Le corps de ferme construit en pierres et briques rouge, l'environnement boisé dont le lieu-dit a donné son nom au domaine et la perspective de l'entrée soulignée par le chemin traversant les vignes forment un ensemble harmonieux, un petit écrin qui confère au lieu son authenticité.

#### **2. Adaptation aux conditions du territoire :**

Le domaine a été choisi pour sa situation privilégiée sur ces coteaux bien exposés et bien ventilés et pour son microclimat (peu touché par les orages, une spécificité de cette zone constatée par Mr. Despatures). Les sols, le climat, le relief tout concourt dans cette zone à offrir les meilleures conditions de culture de la vigne en Belgique.

#### **3. Engagement dans une démarche durable :**

Un vignoble modeste inscrit dans une biodynamique bien qu'entouré de parcelles d'agriculture conventionnelle. La transition bio depuis 2016 a été récompensée en cette année 2019 par l'acquisition du label agriculture biologique. Cette transition vers le bio s'est appuyée sur l'engagement dans les cépages résistant aux maladies permettant de réduire l'utilisation du cuivre en dessous des normes bio (en 2017 et 2018 500g et en 2019 environ un kilo).

---

1 Obtenus par croisement de variétés différentes appartenant à l'espèce « *vitis vinifera* ».

Cette utilisation très mesurée de fongicide s'accompagne également d'une faible utilisation d'insecticide, privilégiant la gestion intégrée dans un premier temps. En prenant exemple avec la drosophile susuki dont le traitement est surtout préventif permet de favoriser les prédateurs naturels, poser des pièges olfactifs ou toute actions permettant de combattre l'insecte naturellement. De ce fait, sens les bandes enherbées favorisent la présence de ces prédateurs naturels.

#### **4. Valeurs culturelles associées :**

La philosophie du Domaine du Chenoy se résume en trois valeurs, originalité, localité, bio et authenticité :

« - ORIGINAL par le simple fait de cultiver de la vigne en Belgique mais aussi par la position de pionnier du Domaine du Chenoy dans l'utilisation des cépages interspécifiques. »

« - LOCAL en privilégiant la commercialisation de nos produits en circuits courts. »

« - BIO & AUTHENTIQUE par le fait de produire des vins de terroir respectueux de l'environnement. »  
(Domaine du Chenoy)

Ces valeurs sont mises en place dans la commercialisation et la valorisation du produit. L'empreinte du pouce de Mr. Philippe Grafe reproduite sur les étiquettes des bouteilles de vin est le symbole fort de cet engagement écologique : il rend hommage au pionnier et illustre l'empreinte écologique du domaine.

Le domaine respecte le cahier des charges de l'appellation Cotes de Sambre et Meuse. Ce dernier est peu contraignant du fait de la jeunesse de l'appellation, ce sont les domaines qui portent la filière. Le renouveau et l'avenir des vins belges semblent être liés à l'utilisation des cépages interspécifiques et à la recherche de qualité.

#### **Paysage similaire**

Le port de la taille haute, l'enherbement entre les rangs de vignes, l'implantation en coteaux, les lignes bien dessinées mais plus généralement l'ambiance du domaine du Chenoy ressemble à celle du vignoble alsacien (fig.30).

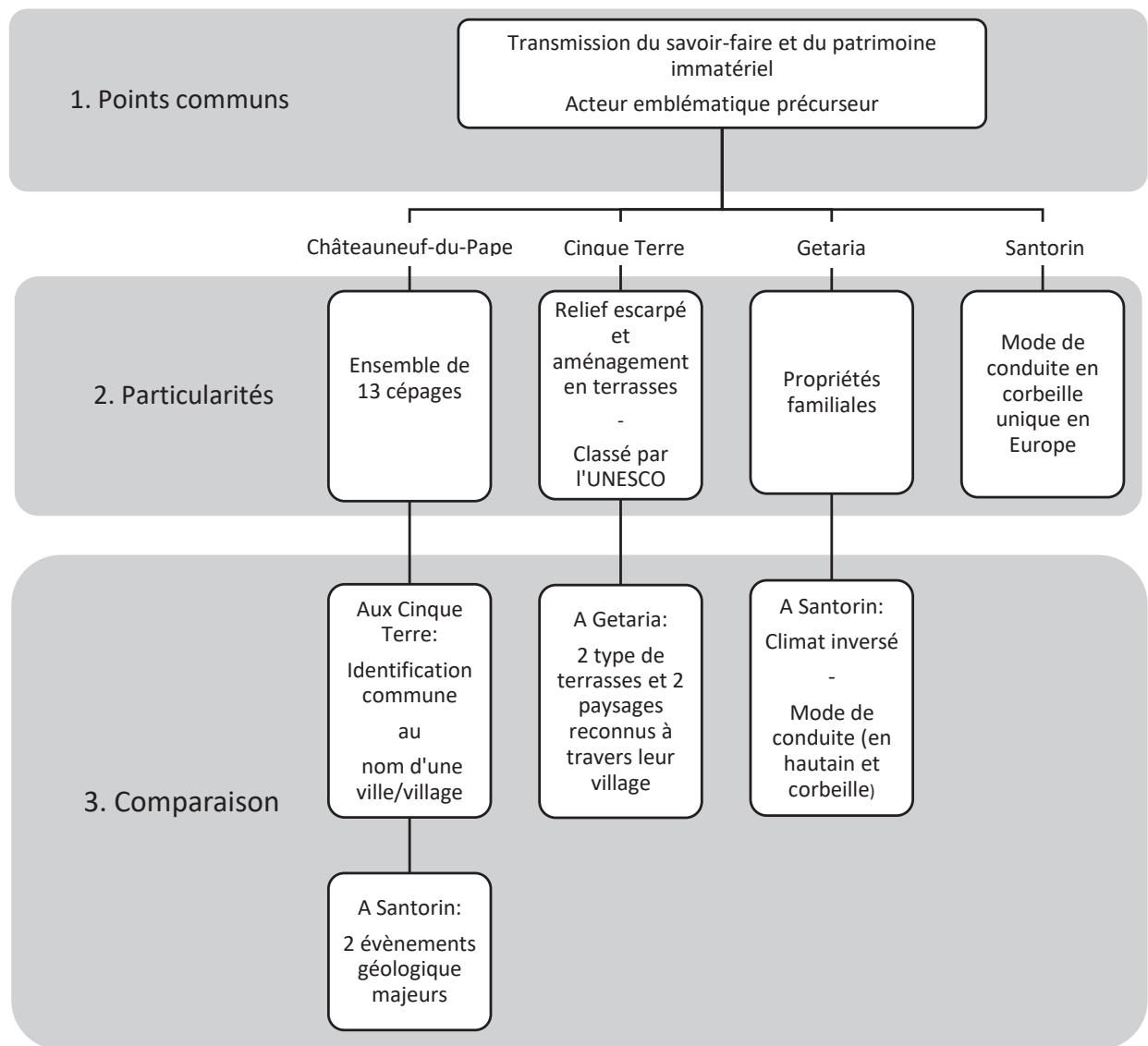


**Figure 30 :** Vignoble Zotzenberg - Mittelbergheim  
Source : [www.boeckel-alsace.com](http://www.boeckel-alsace.com)

## IV. Résultats et discussion de la méthodologie

### a. Comparaison entre les quatre paysages historiques :

La lecture de ces quatre cas d'étude historiques est explicitée dans le tableau ci-dessous proposant trois niveaux d'analyse prenant en compte les points communs, les particularités de chaque domaine et enfin des éléments de comparaison entre les vignobles étudiés.



**Tableau 2 :** Synthèse des résultats de l'analyse des cas d'étude

Source : de l'auteur

### Niveau 1: Points communs aux quatre cas d'étude

La transmission du savoir-faire et du patrimoine immatériel, et un acteur principal emblématique et précurseur.

Ces paysages qui peuvent être admirés aujourd'hui n'auraient jamais existés sans l'implication de l'Homme et de son adaptation aux conditions du territoire. Tous ces paysages façonnés au fil des siècles sont le résultat d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Ce patrimoine immatériel ainsi

légue est le témoignage de valeurs socio-culturelles fortes, d'une identité sans cesse revendiquée à travers des pratiques culturelles et la réappropriation constante du territoire entre traditions et innovations, jusqu'à leur évolution actuelle.

Chaque cas d'étude présente un acteur emblématique et précurseur, soit en introduisant une innovation technique déterminante pour l'avenir du vignoble, soit en étant un vecteur économique important ayant permis par son influence le développement et la pérennité du vignoble.

- Pour Châteauneuf-du-Pape : Le château de la Nerthe dont le propriétaire Joseph Ducos fut en 1893 à l'origine de la sélection de dix cépages qui viennent composer les treize cépages reconnus et autorisés de l'appellation. Il est également à l'origine du changement de nom du village Châteauneuf-Calcernier à Châteauneuf-du-Pape tel que nous le connaissons aujourd'hui.

- Pour Txakoli de Getaria : La Bodega de la famille Txomin Etxaniz propriétaire foncier depuis 1649, par sa notoriété et son gros pouvoir économique sur la région a soutenu le cépage traditionnel et porté le vignoble de Getaria vers l'appellation.

- Pour Santorin : Également grand acteur foncier et économique depuis 1991, le domaine Sigalas a redonné à partir de 1998 une impulsion pour le renouveau du vignoble par sa notoriété à l'international et son poids financier dans l'apport de techniques modernes en harmonie avec les techniques traditionnelles.

- Pour les Cinque Terre : Ce cas est cité volontairement en dernier pour souligner qu'il ne s'agit pas ici d'un seul acteur mais d'un groupe d'acteurs. Le travail de la vigne sur les Cinque Terre a toujours été majoritairement communautaire. C'est tous ensemble qu'ils ont porté leur terroir vers l'appellation, et c'est toujours en communauté et avec l'apport du Parc National des Cinque Terre qu'ils pérennisent leur paysage viticole.

## **Niveau 2: Particularité de chaque cas d'étude**

- Pour Châteauneuf-du-Pape : C'est l'ensemble des treize cépages uniquement utilisé ici, qui ont été sélectionnés en fonction de leur adaptation aux quatre sols emblématiques du territoire (grès, sable, argile et galets de silice).

- Pour les Cinque Terre : C'est le relief très escarpé en relation avec son aménagement en terrasses et son exploitation. Il est également le seul des quatre paysages inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- Pour Getaria : Les propriétés sont depuis toujours familiales. La transmission des parcelles, de leur rachat et de leur exploitation sont régies par un engagement moral pour que perdure ce gage de qualité que représente la tradition familiale.

- Pour Santorin : C'est l'association de contraintes climatiques et pédologiques très rudes qui traduisent l'exemple même de l'adaptation aux conditions du territoire, illustrée par le mode de conduite de la vigne en corbeille unique en Europe.

## **Niveau 3: Éléments comparatifs pertinents**

**3.1 Châteauneuf-du-Pape** peut se comparer aux Cinque Terre sur deux éléments, le patrimoine historique et l'engagement dans une démarche durable.

- Le patrimoine historique de Châteauneuf-du-Pape est composé du château, de nombreux éléments de son village (place, fontaine, église) et de domaines viticoles. Le petit patrimoine viticole fait d'anciens cabanons de pierres disséminés dans les vignobles, s'ajoute à cette richesse. Le paysage des Cinque Terre est riche d'églises et de châteaux médiévaux et de petites huttes en pierres à travers le vignoble.

- Châteauneuf-du-pape s'est engagé au maintien des structures végétales et à la diversification du paysage viticole par son adhésion au Site Remarquable du goût. Les Cinque Terre se sont engagées sur la préservation des sentiers, des terrasses et le respect de la biodiversité et s'associent à la politique de l'éco-label initié par le Parc national des Cinque Terre.

**Châteauneuf-du-Pape** peut se comparer au paysage viticole de Getaria pour leur identification commune au nom d'un village/ville. Le vignoble de Châteauneuf-du-Pape est indissociable du nom de son village et les vignobles du Txakoli ont la dénomination Txakoli de Getaria. Les deux renvoient à leur paysage respectif.

**Châteauneuf-du-Pape** peut se comparer à Santorin par deux événements géologiques majeurs et la nature du sol qui est devenu un élément majeur de l'identification de leur terroir. Le Rhône s'est retiré lorsque qu'une faille s'est ouverte à l'ère du quaternaire laissant en place sur les terrasses hautes les sols actuels. Les galets de silice sont devenus un élément emblématique de Châteauneuf-du-Pape. Dans les Cyclades à Santorin, l'éruption volcanique a créé une caldeira modifiant la structure et le sol de l'île. Les pierres volcaniques dont les pierres ponces sont l'identité même du terroir viticole de Santorin.

**3.2 Les Cinque Terre** peuvent se comparer aux vignobles de Getaria pour leur situation entre le littoral et un relief montagneux et leur mode de culture traditionnel, les pergolattas au Cinque Terre et la conduite en hautain à Getaria.

Les Cinque Terre peuvent se comparer à Santorin pour la relation entre les aménagements réalisés dans les vignobles et le relief. Chacun a édifié des terrasses avec les matériaux locaux. Avec un même aménagement que sont les terrasses, on retrouve deux typologies opposées. Au Cinque Terre ces terrasses sont la réponse à un relief très abrupt et une condition indispensable à l'exploitation agricole. A Santorin, les terrasses ont pour but l'aménagement des plateaux bas et étendus pour accueillir et protéger les vignes en corbeille. Les deux vignobles sont associés à l'image d'un paysage reconnu dans le monde entier que sont leurs deux villages respectifs accrochés aux coteaux. D'un blanc immaculé pour Santorin et des façades aux couleurs vives et variées pour les Cinque Terre.

**3.3 Le vignoble de Getaria** peut se comparer à Santorin pour leurs climats inversés, l'un très humide et l'autre très sec. Ces deux climats ont une influence à la fois sur le mode de conduite de la vigne (hautain ou corbeille) et sur le développement de la végétation. Un paysage vert et luxuriant pour l'un et un paysage aride et désertique pour l'autre.

#### **Deux éléments hors comparatif : la densité de plantation des vignes et le visuel paysager**

- La densité n'est pas un élément d'identification du paysage, c'est juste une composante de sa structure. Elle peut renvoyer à un mode de gestion spécifique, à un impératif de cahier des charges ou de production, à une adaptation à un climat particulier.

- Le visuel paysager est avant tout rattaché au produit en étant un élément de valorisation du vin. Les étiquettes vont figer l'image du paysage à travers un élément souvent topographique (montagne, mer), un aménagement spécifique (terrasse) ou un bâti historique (châteaux, domaines). Ces éléments stylisés correspondent à une image qui peut confirmer certaines perceptions du paysage

mais dans l'analyse on ne peut pas utiliser cette image comme étant un élément d'identification qui correspond à la réalité du paysage.

Traités individuellement ces éléments n'apportent rien de significatif dans le cadre de l'étude à la compréhension du lien entre terroir et paysage. Ils ne sont que les compléments à la compréhension d'autres éléments qui nous amènent eux vers la réflexion entre terroir et paysage.

#### **Réponse à une hypothèse :**

Pour répondre à l'hypothèse qu'une reconnaissance internationale telle que l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO est une valeur ajoutée à l'identification et à la visibilité des paysages viticoles, l'étude s'est appuyée sur trois paysages qui ne sont pas classés et sur un paysage classé.

Il est indéniable que les Cinque Terre tirent bénéfice de ce classement ne serait-ce qu'en termes de renommée et de conséquences économiques, cependant alors que le vignoble des Cinque Terre est principalement identifié comme paysage viticole en terrasses, cette composante ne représente en réalité qu'une petite partie du territoire et du périmètre de l'UNESCO.

Châteauneuf-du pape malgré l'absence de cette reconnaissance, ne semble pas souffrir de ce déficit d'image. Sa notoriété est assise, son identité forte et sa proximité avec la ville d'Avignon dont le palais des papes et le pont sont eux classés par l'UNESCO sont des atouts pour la visibilité de son image paysagère. Au regard des deux premiers cas, les paysages viticoles de Getaria et Santorin ont un déficit d'image. Leur préoccupation première est principalement économique et dans la recherche de qualité de leur produit. Tous deux ont une identité paysagère propre qui ne dépasse pas les frontières du quotidien.

#### **b. Comparaison avec le cas belge, le vignoble du Chenoy :**

Malgré la différence d'échelle évidente que nous avons déjà soulignée, on peut quand même constater qu'il y a un certain nombre d'éléments de comparaison. On ne peut pas comparer la stabilité dans le temps et l'espace par manque de cadre historique ni l'adaptation aux conditions du territoire car l'implantation du vignoble répond aux choix d'un site ayant au départ des conditions favorables à la culture de la vigne.

On peut souligner deux éléments de comparaison suivants : l'engagement dans une démarche durable et la préoccupation paysagère. Le vignoble du Chenoy est un vignoble jeune, il est depuis sa création au cœur de la préoccupation environnementale actuelle. Cet aspect lui a donné la possibilité d'aborder la transition biologique en 2016 plus facilement. Abstraction faite du cadre historique, on pourrait étudier indépendamment les engagements pris dans une démarche durable avec les autres cas d'étude sur le même niveau d'analyse. On peut constater également que le Chenoy se focalise essentiellement dans la production et la recherche de qualité, tout en limitant son empreinte écologique mais sans forcément avoir conscience de créer un nouveau paysage ou de le modifier. Le seul trait commun avec les autres vignobles de l'étude c'est l'appropriation du terroir ou la volonté d'individus à mobiliser une action collective.

#### **c. Conclusion :**

A l'issue de l'analyse des cinq cas d'étude, il apparaît que la question de départ questionnant le lien<sup>1</sup> entre le terroir et le paysage s'exprimerait essentiellement dans la relation que l'homme entretient avec

1 a)[Dans l'ordre logique] Élément qui réunit, rattache deux ou plusieurs choses entre elles, assure leur relation, les met en rapport; le rapport lui-même tel qu'il est perçu par l'esprit. b) [Dans l'ordre des rapport hum.] Ce qui unit deux ou plusieurs personnes (ou groupes de personnes), établit entre elles des relations d'ordre social, moral, affectif . Source: Dictionnaire trésor de la langue française.

un territoire cultivé à travers un ensemble d'actions d'aménagement, de valorisation, de préservation voire de pérennisation. Dans chaque cas étudié, on peut dire que la nature de ce lien prend des formes différentes en fonction de la relation entre les éléments physiques du territoire (sol, climat, relief) et les éléments d'appropriation témoignant de l'adaptation aux conditions de ce territoire. Ainsi, le sol et les cépages sont le lien pour Châteauneuf-du-Pape, le climat et la taille en hautain pour Getaria, le climat et la taille en corbeille pour Santorin, le relief et l'aménagement en terrasses pour les Cinque Terre et le climat en relation avec les cépages pour le domaine du Chenoy.

C'est la corrélation de ces divers éléments avec la transmission d'un savoir-faire technique, d'un patrimoine et de ses valeurs culturelles associées, enfin de l'engagement dans une démarche durable qui rattache le terroir au paysage et participe directement à son image. Plus qu'un lien, il serait plus juste de parler d'un faisceau de liens ou d'un ensemble de liens.

#### **d. Discussions de la méthodologie :**

Dans cette étude, notre intérêt s'est porté sur le paysage en soi et non la représentation ou la perception du spectateur. Si le paysage véhicule effectivement des images – comme nous l'avons montré à propos de certains paysages viticoles –, dans nos analyses nous avons principalement considéré les paysages étudiés dans leurs réalités physiques de territoires aménagés plutôt que les représentations de ces paysages.

L'étude des paysages culturels peut être abordée de très nombreuses façons. Nous avons choisi de privilégier la diversité, en cohérence avec les objectifs de la formation en architecture du paysage. Cette étude nous a permis d'aborder un certain nombre de cas particuliers de paysages viticoles européens plutôt que d'aborder une vision globale.

Aborder cette étude à travers un terroir dont le paysage est reconnu et labelisé, permettait de souligner en quoi un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO pouvait apporter comme plus-value à ce paysage, et dans quelle mesure c'était une démarche ou non exemplaire. Et de distinguer ainsi dans les autres cas comment le paysage est perçu et traité.

S'intéresser à une jeune appellation comme les Côtes de Sambre et Meuse et voir comment il peut s'intégrer dans la réflexion et l'analyse des quatre cas de vignobles historiques. Dans quelle mesure un vignoble d'une vingtaine d'année peut se comparer à des paysages viticoles façonnés depuis plusieurs siècles, dont certains ont acquis une reconnaissance patrimoniale.

Enfin, il a été noté que dans chaque cas étudié, la nature du lien entre terroir et paysage prend des formes différentes. La diversité des typologies choisis dans l'étude a permis ce résultat, une étude dans la même démarche faisant le choix d'un seul type de typologie permettrait éventuellement de trouver un seul lien commun aux paysages présentant la même typologie (exemple : vignoble en terrasses). Ce lien commun aux paysages viticoles d'une même typologie pourrait alors s'appliquer aux autres paysages agricoles présentant la même structure (exemple : oliveraie en terrasses).

## Partie 4. Discussions autour des enjeux territoriaux des paysages de terroirs

---

L'étude a révélé l'importance acquise par les terroirs et leur paysage dans la filière viti-vinicole et son patrimoine. L'affirmation de l'identité, la protection culturelle, le développement économique et le tourisme sont étroitement liés. Le reflet d'une identité collective et son échelle locale est un atout supplémentaire pour en mobiliser tous les acteurs sur les enjeux du paysage. Le paysage est utilisé comme support de leurs actions et de leur communication (Rejalot, 2006).

Ces dernières années la modification des rapports entre les villes et les campagnes, la croissance de la population, l'installation des néo-ruraux, les préoccupations environnementales, durables et alimentaires placent les terroirs et les paysages au cœur du territoire. Ces enjeux qui relèvent d'attentes mondiales sont parfois contradictoires et amènent à des problématiques en termes de cohérence entre la volonté d'agir et la réalité du quotidien.

### I. Les enjeux de gestion et de préservation entre le global et le local

---

La mondialisation uniformise la pensée mais aussi les actions qui l'accompagnent. Dans la dynamique actuelle de l'expansion du concept de terroir, il est important de s'appuyer sur des références communes comme il est tout aussi important de préserver l'espace identitaire. Trouver le juste milieu pour que face à la mondialisation les terroirs puissent tout en protégeant leur identité et affirmer leurs convictions locales, évoluer en fonction des règlements, des marchés internationaux. Les spécificités d'un terroir font ce terroir, la normalité ne peut lui correspondre. Traiter les enjeux dans leur ensemble se conjuguent avec les particularités de chacun. La prise en compte des paysages amène à une gestion des terroirs plus aboutie et plus conforme aux aspirations des démarches environnementales durables. Le développement d'un terroir ne peut dépendre d'une seule volonté. Les terroirs viticoles comme tout autres terroirs mobilisent tous les acteurs du site, c'est la communauté au service de l'économie locale (Prévost et Lallemand, 2010).

Dans les régions viticoles la filière viti-vinicole pèse de tout son poids, elle est le socle de l'économie locale et un vecteur important du tourisme. Mais cette filière ne peut reposer que sur un foncier protégé d'une urbanisation grandissante et de la spéculation qui l'accompagne. Certains terroirs viticoles ne peuvent plus s'étendre et se développer au regard de la valeur financière des terrains qui est de plus en plus élevée. Le vignoble de Getaria vu précédemment, souffre de ce phénomène au sein même de l'appellation. Dans la reconquête de leur terroir les bodegas ont racheté des terrains pour la vigne, mais aujourd'hui leur prix trop élevé est un frein à l'extension des vignobles. Le développement des villes vers les campagnes environnantes et l'installation de plus en plus marquée des néo-ruraux sur des terres communales diminuent l'emprise de la vigne sur le territoire. Ces populations qui aspirent à un meilleur cadre de vie contribuent à la perte d'identité collective. Si certains adoptent les us et coutumes locales et se fondent dans ce milieu rural, étant eux aussi les défenseurs de cette identité et du patrimoine viticole, d'autres en revanche sont beaucoup moins sensibles à ces préoccupations. Pour préserver les vignobles certaines régions compensent la perte de surfaces cultivables par une politique de défrichement des terres environnantes. Cette démarche modifie la nature du paysage, non maîtrisée et en désaccord avec l'identité du terroir elle porte préjudice à l'image de ce dernier.

Le paysage étant une composante ressource pour son terroir, la filière vitivinicole a tout intérêt à œuvrer à sa préservation et à sa valorisation. Le paysage est un outil de communication pour les AOP qui en utilisant à leur profit ses valeurs picturales et esthétiques, répondent à un enjeu majeur de leur économie, la consommation et le tourisme. Paradoxalement, les AOP dans la rédaction des cahiers des charges qui fixent les règles de production pour un territoire, non pourtant pas pris en

compte ou partiellement le paysage (Schirmer, 2009). Bien qu'il puisse être considéré comme une charge supplémentaire par les vignerons, ils doivent prendre conscience que leur intérêt économique aujourd'hui est lié aux préoccupations paysagères (Maby, 2012). La filière doit encourager toutes démarches individuelles dans ce sens. L'intérêt du paysage devrait être une norme partagée par tous. Comme tout paysages ruraux, les paysages viticoles sont soumis à des pressions d'ordre touristique, industrielle, urbanistique, sur lesquelles les appellations doivent porter leurs attentions pour préserver leur image positive. Leurs actions doivent être consacrées en priorité à éviter la banalisation du paysage, comme à Châteauneuf-du-Pape, mais aussi la fermeture des paysages, par l'abandon de terre agricole et le brouillage du paysage par les activités touristiques ou l'implantation et le développement d'activités industrielles (INAO, 2006).

A Châteauneuf-du-Pape le défrichement de parcelles limitrophes au vignoble est dicté par la volonté d'extension. Le vignoble s'approprie des nouvelles terres sur des implantations non traditionnelles dont la composition des sols est différente des implantations originelles. Le danger de cette démarche peut amener à une homogénéisation du paysage si les massifs boisés et les éléments végétaux qui apportent de la verticalité et des points d'appels visuels sur cette topographie plane disparaissent. En ce sens, la charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône en prenant compte la dimension actuelle de ce paysage et en conseillant de respecter sa configuration propre, apporte une première réponse à cette volonté de conserver l'identité de ce paysage.

Le paysage viticole des Cinque Terre a été mis en péril notamment par l'abandon progressif des terrasses agricoles, entraînant le développement de friches et de boisements préjudiciables à la structure du paysage. Aux yeux des municipalités locales cette fin annoncée s'est révélée en fait l'opportunité de réagir et de se donner les moyens de renverser la tendance, mais aussi de se démarquer des autres territoires de la région de Ligurie (Briffaud, 2010).

Mais la reconquête de ce terroir perdu, sous l'égide de l'UNESCO a également regroupé dans un même territoire des populations aux cultures différentes qui ne se reconnaissent pas sous cette identité commune. Le parc national avec son plan de gestion appliqué à l'échelle d'un nouveau territoire œuvre à l'enjeu de la reconstruction d'une identité collective. Pour répondre à une dynamique économique, les territoires font face aux enjeux du développement du terroir et de la préservation de leur identité. Ces enjeux ressortent généralement quand des discordances entre la limite spatiale d'une communauté ou d'un paysage et la délimitation d'une appellation ou d'un site inscrit apparaissent et constituent un frein à cette dynamique. En s'inscrivant au réseau VITOUR<sup>1</sup> les gestionnaires du parc des Cinque Terre travaillent à inscrire l'ensemble des terroirs labellisés UNESCO dans une dynamique axée vers la modernité, le développement du tourisme en adéquation avec la gestion de ce patrimoine remarquable et l'implication des collectivités locales à leur démarche. C'est l'ensemble de cette politique qui est le socle d'une nouvelle identité communautaire.

La patrimonialisation d'un paysage, que ce soit par le label UNESCO ou un autre label, s'accompagne par la prise de conscience de devoir préserver et valoriser le patrimoine du territoire. Mais elle entraîne également par l'attractivité le développement parallèle du tourisme en quête d'authenticité (VITOUR, 2013). Pour assurer ou développer son économie le terroir s'appuie sur les valeurs attractives pour le tourisme que sont le patrimoine, le produit, l'authenticité du paysage. L'enjeu de ces terroirs est de concilier le tourisme avec un développement durable du territoire. Reprenons l'exemple de Santorin qui est significatif des difficultés à gérer durablement un territoire et de vivre en même temps d'un tourisme non maîtrisé. Santorin appuie son économie sur un tourisme balnéaire omniprésent et sur une activité agricole pourtant en grand danger.

Santorin fait face à deux défis : tout d'abord certains propriétaires délaisse l'activité viticole traditionnelle pour se tourner vers une modernité plus rentable. La culture intensive de leur parcelle

---

1 VITOUR : European World Heritage vineyards ; Réseau des sites viticoles européens classés à l'UNESCO.

par le recours à la mécanisation ne respecte plus l'image du paysage historique. Pour encourager les viticulteurs à préserver leur vignoble traditionnel et endiguer ce phénomène, des aides de l'Europe (AE<sup>1</sup>) leurs ont été allouées. Ces subventions ont pour but de conserver les techniques traditionnelles et par conséquent la particularité du paysage de l'île. L'insularité des habitants de Santorin les rend dépendants de l'importation pour de nombreux produits. Leurs vins, outre la consommation locale et touristique sont destinés à l'exportation. Pour sa pérennité, cet espace de production doit se concilier avec un espace de conservation et de « narration » du patrimoine traditionnel. Le vignoble de Santorin devrait être considéré et protégé comme un musée productif à ciel ouvert.

Et d'autre part l'urbanisation vouée au tourisme a des conséquences non seulement sur la survie des vignobles, sur la structure du paysage mais aussi sur le cadre de vie des habitants, sur leur identité et leurs motivations. La politique non contrôlée de construction a favorisé l'émergence depuis 1970 d'habitats voués à un tourisme non-institutionnalisé sans aucune planification urbaine. Le paysage s'est dégradé derrière la façade emblématique de Santorin. L'implantation anarchique des maisons secondaires contribuent de plus en plus au brouillage du paysage. Il est étonnant que pour un paysage reconnu mondialement comme l'un des vignobles les plus vieux du monde et remarquable pour son savoir-faire ancestral, aucune réelle protection n'ait été mise en place à commencer par un schéma d'urbanisation, et aucune volonté politique ne semble émerger.

Nous l'avons déjà évoqué, la Diète Méditerranéenne<sup>1</sup> classée en tant que patrimoine mondial immatériel à l'UNESCO « conduit à penser-repenser la place du vin et de ses productions et les valorisations touristiques dans ce nouvel objet patrimonial, ainsi que le rôle de l'œnotourisme dans ce processus de patrimonialisation » comme le cite le géographe Olivier Etcheverria en introduction à la réflexion menée sur l'enjeu de l'œnotourisme à Santorin en 2014. Nous pouvons même ajouter que cela conduit à repenser globalement la place du vignoble et du paysage viticole. L'œnotourisme est paradoxalement une chance de voir perdurer les vignobles historiques. Tant qu'ils représenteront un intérêt pour les visiteurs, il est souhaitable qu'ils ne deviennent pas des reliques du passé noyées dans un tourisme de masse. Cependant le cadre de l'œnotourisme aujourd'hui à Santorin prend très peu en compte la dimension paysagère du territoire et la sensibilisation du public à la fragilité de ce vignoble. Pour Santorin la limite entre continuité et rupture reste fragile.

### **En quoi les réseaux ou les chartes sont des réponses à ces problématiques ?**

Par leur démarche fédératrice de différents terroirs viticoles, les réseaux permettent de répondre en partie à ces problèmes identifiés. Ils invitent à un échange de pratiques en faveur de la valorisation ou de la gestion des paysages viticoles et en font un catalogue des meilleures actions qui est mis à la disposition de la communauté. Chacun peut s'inspirer des expériences des autres en l'adaptant à ses propres besoins. Les réseaux s'appuient sur des références communes sur le développement durable, la gestion touristique et la préservation du patrimoine culturel et paysager (Vitour, 2013). Ils interpellent les professionnels, les collectivités locales et les gestionnaires de sites sur les problèmes de gouvernance et de gestion liés au manque de communication entre ces organismes. Ils favorisent les contacts et les échanges entre les acteurs du terrain et des scientifiques, cette concertation permet de mieux cibler les questions, de résoudre les problèmes posés et de proposer des solutions innovantes. Les réseaux offrent également un forum d'échange et d'expression pour les experts de différentes régions. Ils peuvent également stimuler la création d'outils globaux d'aide à la gestion ou de mise en œuvre de projets de paysages.

Les chartes permettent la concertation au sein d'un même territoire viticole entre les collectivités locales et les différents acteurs liés au tourisme et à l'économie. Initiées en même temps que l'élaboration des plans d'urbanisme les chartes ont du poids et peuvent répondre aux discordances entre les limites

<sup>1</sup> Pratique alimentaire traditionnelle dans plusieurs pays autour de la mer Méditerranée caractérisée par la consommation en abondance de fruits, légumes, céréales, herbes aromatiques et huile d'huile. Source: Wikipédia

administratives, entre autres les délimitations des plans d'aménagement du territoire avec les limites d'une appellation, qui peuvent être un frein au développement des terroirs et à la préservation de ses paysages. Elles suivent un diagnostic paysager et environnemental qui permet de connaître ses atouts, ses enjeux et son potentiel d'évolution. Elles permettent par la connaissance approfondie du territoire d'adapter aux différentes identités les besoins nécessaires. Ces démarches se traduisent par la mise en place d'actions en faveur du paysage et de l'image du terroir ce qui ne relève pas de l'autorité du système des appellations. Les chartes font force de propositions sur le cadre de vie et l'environnement. Elles sont des outils de diffusion dont l'animation est fondée sur la communication et la sensibilisation. Cette communication n'est pas figée, elle s'adapte aux nouvelles problématiques par le retour des actions. Les chartes sont des outils évolutifs au service des paysages de terroirs viticoles.

## II. Initiatives pour le territoire

---

La discussion s'est focalisée sur les enjeux de gestion et de protection des terroirs mais il faut également mettre aussi en avant l'aspect économique et son incidence sur la viabilité des terroirs. Il existe des initiatives mises en place sur le territoire qui sont bénéfiques au dynamisme économique et à l'image du terroir. Celles-ci visent la restauration ou la replantation de vignoble, par la promotion des produits du terroirs via les routes des vins notamment ou encore par la réhabilitation et la réutilisation du patrimoine bâti, toutes ces démarches contribuent à l'image positive d'un terroir.

Sur l'île du Pico dans les Açores, classée au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO en 2004, les contraintes climatiques et les difficultés de production étaient la cause de l'abandon progressif du vignoble. Le gouvernement régional des Açores a alors approuvé et adopté un programme sur 10 ans permettant de maintenir les anciennes vignes et d'en réimplanter de nouvelles sur les terrains abandonnés. Cette initiative de l'Etat basée au départ sur des subventions importantes et incitatives ont permis de relancer l'économie viticole sur l'île et de permettre aux vignerons de vivre de leur activité de façon pérenne (Vitour, 2013). Le paysage a été restauré tout en s'intégrant dans une dynamique économique viable.

Dans la vallée du Douro au Portugal a été initié en 2006 le prix d'architecture du Douro. Il a pour but de reconnaître des réalisations remarquables : L'édification de bâtiments contemporains qui respectent l'architecture et la culture locale en parallèle de la rénovation d'anciennes façades ou de bâtis dégradés. Décerné tous les deux ans il récompense les architectes ayant contribué à « l'image du Haut Douro en tant que région touristique et paysage culturel qui sauvegarde ses valeurs paysagères et son patrimoine » comme précisé dans le guide européen du VITOUR sur les exemples de bonnes pratiques (2013).

A Châteauneuf-du Pape, les sentiers viticoles de découverte initiés par la fédération des producteurs, permettent une meilleure connaissance du milieu viticole, de ses acteurs, de ses pratiques et de son patrimoine. Les sentiers sont ponctués de panneaux éducatifs sur les treize cépages de l'appellation, de haltes de dégustation dans les domaines et traversent des vignobles vitrines du terroir (Syndicat Côtes du Rhône). Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble, les sentiers ainsi que leur environnement sont régulièrement entretenus. Ils sont repris et détaillés dans les outils pour le développement de l'œnotourisme dans le volet de la valorisation du vignoble de la Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône. Les sentiers sont profitables à l'économie locale par la promotion de lieux ou paysages emblématiques de l'appellation favorisant la vente directe des produits du terroir.

### **Proposition d'un outil pour l'appellation Côtes de Sambre et Meuse :**

En une dizaine d'années les surfaces du vignoble belge sont passées de 72 000 hectares à 343 000 hectares (SPF, 2017). Dans la perspective de la continuité de ce développement, ce qui représente

aujourd’hui dans le paysage belge des aménités pourraient bien devenir dans les prochaines années un véritable enjeu paysager.

La jeunesse de l’appellation et de sa structure offre l’opportunité de proposer en amont de son développement un outil d’accompagnement et de gestion de ce futur paysage viticole belge. Il est difficile appliquer les outils habituels que sont les chartes paysagères et environnementales car la configuration de ce vignoble (petites parcelles disséminées sur un large territoire) rend plus difficile un cadre de réflexion et d’application tel que défini dans les chartes des Côtes du Rhône ou celui des Costières de Nîmes en France. Néanmoins cet outil pourrait s’inspirer non pas de la forme mais des démarches préalables effectuées par les chartes, pouvant lui permettre de donner les grandes lignes d’actions de ce paysage. Nous pouvons proposer 3 étapes :

- Etape 1 : Un inventaire du vignoble belge à la fois professionnel et associatif soulignant les particularités de chaque domaine ou propriété. Descriptif des implantations (sur des parcelles viticoles historiques ou de nouveaux territoires) et de leur structure (superficie, bâtis, environnement). Analyse des perspectives d’évolution de chaque domaine dans le but de caractériser et renforcer l’identité de l’appellation.
- Etape 2 : Une campagne de sensibilisation auprès de la population locale à travers un reportage photographique à l’image de celui proposé par les Costières de Nîmes dans la démarche de la charte. De nombreux clichés des vignobles ont été exposés dans les communes pour amener la population à les découvrir. Cette initiative permettrait de sensibiliser un public belge à un vignoble en pleine expansion.
- Etape 3 : Création de l’outil de communication et de gestion sous forme d’un réseau mettant en relation les collectivités locales, les professionnels ou les associations de la vigne qui souhaiteraient y adhérer et s’impliqueraient dans la rédaction d’un guide de référence sur les actions à mener pour valoriser les vignobles de Côtes de Sambre et Meuse et construire une réputation et une image collective.

L’outil doit rester flexible, évolutif, participatif et non contractuel, il permettrait de décider de l’évolution du paysage viticole belge et l’amener à se positionner dans une bonne place dans le paysage viticole européen. Parmi les actions fédératrices que pourraient proposer l’outil, l’œnotourisme a toute sa place car il valorise économiquement et culturellement le territoire.

### III. Uniformisation du paysage et du goût

---

La mondialisation tend à uniformiser l’alimentation et les paysages qui y sont liés et donc, indirectement, le goût des consommateurs ; dans un souci d’adapter la production aux attentes de ces derniers, les professionnels créent des produits plus modernes, plus accessibles mais avec moins d’identité. Paradoxalement, ils sont conscients de la valeur culturelle d’un produit agroalimentaire et s’appuient sur la notion de terroir pour la promotion de leur production.

Le terroir, par les valeurs qu’il véhicule, apparaît alors comme une solution au phénomène de globalisation auquel il est néanmoins soumis. Les terroirs viticoles ont de nombreux atouts pour se préserver des effets de la globalisation. La filière viticole se structure autour de cette notion de terroir dans la recherche de qualité du produit, notamment en s’appuyant sur le système de classement des AOP. Territorialisé le vin représente l’authenticité. La filière utilise la symbolique de la vigne et du vin, source de plaisir et de convivialité à des fins de valorisation du vin et pour le promouvoir. Le discours œnologique sert à cette promotion en vantant les mérites du terroir, en mettant en avant l’esthétique du paysage et la typicité de son produit. Le paysage devient un critère de qualité et de notoriété

défendu par la filière à travers ses engagements dans les démarches durables.

Le changement climatique est également une préoccupation actuelle de nos sociétés. C'est un enjeu global qui n'épargne pas le domaine viticole. Son influence est réelle sur la baisse de rendement des vignobles et peut modifier les caractéristiques d'un vin jusqu'à sa perte d'identité. Les scénarios de l'IRNA pour 2050 dans le cadre du programme de recherche LACCAVE<sup>1</sup> sont pessimistes et annoncent des changements dans le paysage viticole. La majorité des vignobles historiques se sont formés sur un espace-temps très long, ce qui s'est construit sur plusieurs siècles peut se détruire en quelques décennies à cause des déréglements climatiques. Les vignobles pour perdurer devront adapter leurs pratiques culturales, se délocaliser sur de nouveaux sols, s'implanter suivant de nouvelles typologies et utiliser de nouveaux cépages. Ces perspectives auraient inévitablement des conséquences sur le paysage et sur son identité, sur les caractéristiques du terroir et par répercussion sur la typicité du vin.

---

<sup>1</sup> Projet sur 4 ans (2012-2016) portant sur les impacts et les stratégies d'adaptation au changement climatique pour la viticulture et la production viticole en France. [www6.INRA.fr](http://www6.INRA.fr)

# Conclusion

---

Ce travail de fin d'études avait pour ambition de mesurer la relation du paysage à un espace productif, à la fois alimentaire et identitaire. Il s'est donc intéressé à la notion de terroir qui véhiculait de manière évidente des valeurs d'appropriation d'une culture à son paysage, en se demandant si la conscience d'appartenir à un territoire spécifiquement lié à une activité économique et culturelle telle que la viticulture était génératrice de paysage ? Et si cette image paysagère avec la part d'imaginaire qu'elle véhicule inévitablement peuvent être des atouts majeurs pour la reconnaissance de l'identité d'un terroir, son développement et sa préservation à long terme ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il était nécessaire de définir la nature du lien entre terroirs et paysages culturels. Considérant le cas des paysages viticoles, ce travail a mis en évidence des processus d'appropriation d'un espace spécifique à une culture. L'analyse de cinq paysages européens représentatifs de typologies paysagères distinctes a permis d'apporter un premier élément de réponse, à savoir que le lien entre terroir et paysage s'exprime essentiellement dans la relation complexe entre un élément physique du territoire et les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs dans son exploitation.

Il convenait d'aborder le rôle et la place des agriculteurs dans la construction de l'image d'un paysage viticole ; en se référant à leur histoire et en présentant leur mode de culture et leur adaptation aux conditions du territoire, l'étude a montré que leur implication est génératrice de paysage. En tenant compte des enjeux actuels du territoire, nous avons analysé la place des agriculteurs et des autres acteurs dans la construction d'une image de qualité à travers leurs pratiques quotidiennes en termes d'aménagement et de culture, et leur engagement dans une démarche durable en faveur de la promotion et de la protection des sites.

Parallèlement, l'apport de références sur le patrimoine, les valeurs culturelles et les représentations associées livrent des informations utiles à la compréhension du processus d'appropriation. Cette appropriation laisse entendre que le paysage est lisible et qu'il véhicule une image, posant la question de la visibilité d'un terroir. Certaines typologies de paysage analysées dans ce travail comme les structures en terrasses des Cinque Terre, faisant actuellement l'objet de recherches par le groupe de travail « World Rural Landscape » au sein du comité scientifique des paysages culturels de l'Icomos, peuvent être considérées comme emblématiques. L'étude d'autres typologies de paysages avait pour but de confirmer ou d'infirmer l'identité des éléments favorisant la visibilité d'un terroir. Le comparatif entre un paysage reconnu inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et quatre paysages non reconnus n'a pas permis de révéler les terrasses comme un marqueur représentatif de l'image d'un terroir.

Ce qui ressort de ces réflexions c'est que l'image paysagère contribue à l'identité d'un terroir, son développement et sa préservation. Elle est à la fois ressource et support des actions dans l'échelle du terroir.

Les résultats de l'étude se révèlent partiellement satisfaisants. La recherche a soulevé des questions mais aussi ouvert la réflexion sur d'autres thématiques associées intéressantes notamment – les projets de restauration des vignobles historiques dégradés voire disparus – qui auraient également mérité des développements mais ceux-ci auraient mené à un cadre d'étude trop large.

La réflexion menée dans le cadre de cette étude pourrait très bien s'appliquer à la culture des oliviers, les paysages oléicoles constituant également des paysages culturels évolutifs, vivants. Comme les paysages viticoles, ils souscrivent à une recherche de qualité du paysage associé au produit, ils suscitent un sentiment fort d'appropriation et génèrent des symboles et des valeurs culturelles reconnues. Ils présentent des typologies différentes en fonction de leur implantation, mer d'oliviers

dans la province du Jaén en Espagne ou terrasses d'oliviers à l'entrée du village de St Guilhem-le-désert dans la région Occitanie en France. Leur histoire est souvent liée à celle de la vigne et dans certaines régions méditerranéennes leur image positive influence les pratiques appliquées à la culture de la vigne. L'étude des paysages oléicoles pourrait permettre d'apporter des éléments de réponses supplémentaires à la réflexion liant terroir et paysage.

Au terme de cette étude on peut considérer que les paysages viticoles se distinguent des autres paysages ruraux par la richesse de ses valeurs culturelles qui lui sont associées et des représentations qui en sont faites. La lisibilité des aménagements construits (terrasses, murs, bâtiments d'exploitation, etc.) et des modes de plantations apportant une trame et une texture au paysage cultivé, rendent sensible son terroir à sa perception, facilitent sa lecture, et lui donnent son identité culturelle et émotionnelle dans les souvenirs que l'on en garde. Ce sont des paysages évolutifs et vivants, qui témoignent de leur appropriation par des populations qui les façonnent au fil du temps. Chaque nouvelle génération continuent de modifier ces paysages au quotidien, générant de nouveaux paysages à l'identité redessinée.

# Table des figures et des tableaux

---

<b>Tableau 1</b> : Grille de lecture des paysages viticoles .....	19
<b>Tableau 2</b> : Synthèse des résultats de l'analyse des cas d'étude .....	45

<b>Figure 1</b> : Vignoble et village de la Juridiction de Saint-Emilion Source : Jean-Pierre Stahl .....	12
<b>Figure 2</b> : Caves enterrées de la région du Tokaj .....	12
<b>Figure 3</b> : Ile du Pico .....	12
<b>Figure 4</b> : Vignes des collines du Prosecco .....	13
<b>Figure 5</b> : Vue du village de Châteauneuf-du-Pape depuis les vignes .....	22
<b>Figure 6</b> : Sol argileux dans les vignes .....	23
<b>Figure 7</b> : Galet de sicile, au lieu dit «La Crau».....	23
<b>Figure 8</b> : Dessin à la plume de Châteauneuf-du-Pape du XVIe siècle.....	24
<b>Figure 9</b> : Vestiges du château de Châteauneuf-du-Pape.....	24
<b>Figure 10</b> : Château de la Nerthe .....	25
<b>Figure 12</b> : Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille de Châteauneuf-du-Pape .....	25
<b>Figure 11</b> : Vignes historiques du Château de la Nerthe .....	25
<b>Figure 13</b> : Vignoble de Lirac .....	28
<b>Figure 14</b> : Panorama sur l'océan Atlantique et de Getaria vu du vignoble .....	29
<b>Figure 15</b> : Mode de conduite en hautain à Getaria .....	30
<b>Figure 17</b> : Loge de l'appellation de Getaria.....	30
<b>Figure 16</b> : Effeuillage de la vigne à Getaria .....	30
<b>Figure 18</b> : Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille de Getariako Txakolina .....	31
<b>Figure 19</b> : Vignes conduites en hautain au Portugal .....	33
<b>Figure 20</b> : Vignoble de l'île de Santorin .....	34
<b>Figure 21</b> : Cep de vigne taillé en couronne à Santorin.....	35
<b>Figure 22</b> : Pieds de vigne à Santorin .....	35
<b>Figure 24</b> : Vignes de sable de Colares .....	37
<b>Figure 25</b> : Plants de vigne sur l'île de Lanzarote .....	37
<b>Figure 26</b> : Vignoble en terrasses et village des Cinque Terre .....	38
<b>Figure 27</b> : Représentation du paysage sur des étiquettes de bouteille des Cinque Terre .....	39
<b>Figure 28</b> : Le vignoble du Lavaux .....	41
<b>Figure 29</b> : Vignoble du Chenoy .....	42
<b>Figure 30</b> : Vignoble Zotzenberg - Mittelbergheim.....	44

# Bibliographie

---

## • OUVRAGES

- Angles S., 2014. *Atlas des paysages de la vigne et de l'olivier en France méditerranéenne*. QUAE, Versailles.
- AOC Costières de Nîmes, 2007. *Charte Paysagère et Environnementale AOC Costières de Nîmes*. Atelier Territoires et Paysages, Nîmes.
- AOC Banyuls et de l'AOC Collioure, 2012. *Charte paysagère et environnementale du vignoble de la Côte Vermeille*. Territoires & Paysages, Avignon.
- Briffaud S., Brochot A., 2010. *Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative des sites viticoles européens du patrimoine mondial*. Rapport final de recherche pour la Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale. (en ligne)
- CPDT. *Atlas des Paysages de Wallonie*.
- Corcuera D. C., González M., 2007. *Chacolí/Txakolina*. Nerea S.A., Donostia-San Sebastian. (en ligne)
- Gadoïn P., 2008. Chateauneuf-du-Pape, *Etude paysagère*, Plan local d'Urbanisme. Agence Kanopé.
- Herbin C., 2013. *Paysages viticoles: enjeux pour la filière*. Actes des 1ères Assises des Vins du Sud Ouest.
- ICOMOS, 2005. *Etude thématique sur les paysages culturels viticoles dans le cadre de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO*.
- Institut français de la vigne et du vin, 2015. *Gestion des paysages viticoles. Guide méthodologique de la démarche à la destination des territoires*, Esope, Chamonix.
- Institut français de la vigne et du vin, 2015. *Notice pour l'adhésion, Protection, gestion et valorisation des paysages de la vigne et du vin*. Réseau International Paysages viticoles, Epernay.
- Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2006. *Appellations d'Origine Contrôlée & Paysages*. M. Gautier
- Mission Val de Loire, 2007. *Charte Internationale de Fontevraud, Protection, gestion et valorisation des paysages de la vigne et du vin*. M. Laidet and A. Lasnier, Val de Loire.
- Mission Val de Loire, 2009. *Présentation du réseau VITOUR*. M. Laidet, A.S. Lerouge.
- Morkvenas Z., Schwarz G., 2015. *Methodological Handbook for the evaluation of environmental impacts of RDPs*. In : Project 312071, Development and application of new methodological frameworks for the evaluation of environmental impacts of rural development programmes in the EU.
- Perdereau P., Camou C., Dubarry F., 2016. *Les nouveaux paysages de la vigne*. Les Editions ULMER : Paris.

- SPF Economie, 2017. *La viticulture belge en chiffres*. Direction de l'Inspection économique, Bruxelles
- Simmat B., Casanave D., 2018. *L'incroyable histoire du vin. De la préhistoire à nos jours 10 000 ans d'aventure*. Les Arènes BD, Paris.
- UNESCO, 2005. *Rencontres Internationales Planète Terroirs*. ACTES, Paris.
- UNESCO, 2010. *Cahier 25 du patrimoine mondial Paysages culturels du patrimoine mondial, Guide pratique de conservation et de gestion*. Paris : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- UNESCO, 2017. *Orientations du 12 juillet 2017 devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*. UNESCO.
- VITOUR, 2013. Guide européen pour la protection et la mise en valeur des paysages culturels viticoles, Notamment en ce qui concerne les zones viticoles menacées. Biagioli G., Prat M., Bender J.

#### • ARTICLES DE REVUES

- Alcaraz F., 2001. *L'utilisation publicitaire des paysages de terrasses*. In: *Études rurales*, 157-158. (en ligne)
- Bérard L., 2011. *Du terroir au sens des lieux*. In: Claire Delfosse (dir.), *La mode du terroir et les produits alimentaires*. Paris, Les Indes savantes, pp. 41-55. (en ligne)
- Bérard L., Marchenay P., 2007. *Lieux, temps et preuve*. In: *Terrain*, 24. (en ligne)
- Bigando E., 2004. *Entre le social et le sensible, l'émergence d'un paysage ordinaire (Between social and sensitive : the appearance of an ordinary landscape)*. In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 81e année, juin. *Formation, emploi, territoires / Quelle géographie sociale ?* pp. 205-218. (en ligne)
- Bucella Fabrizio, Raymaekers Didier, 2012 « Le vin belge, un vin d'appellation », *Revue des Œnologues*, n°143. (en ligne)
- Cartier S., 2004. *Terroirs en nuances*. In: *Strates*, vol. 11. (en ligne)
- Darnay S., 2018. *Paysages viticoles : paysages ruraux ?*. In: *Projets de paysage* (en ligne)
- Dion R., 1952. *Querelle des anciens et des modernes sur les facteurs de la qualité du vin*. In: *Annales de Géographie*, t. 61, n°328, pp. 417-431. (en ligne)
- Douence H., 2009. *Regard méthodologique sur les paysages viticoles*. In: *Projets de paysage*. (en ligne)
- Etcheverria O., 2014. *Du vignoble à la destination oenotouristique. L'exemple de l'île Santorin*. In: *Cultur*, année 08, n°03. (en ligne)
- Fabbri Laurent, 2006. *Les paysages viticoles : clefs d'analyse, outils de valorisation*. In: *Revue internet de viticulture et œnologie*.
- Fumey G., 2014. *Paysages à boire et à manger*. In : *Les carnets du paysage, Nourriture*, n°25, Actes Sud.
- Gabert J., 1969. *Les terrasses quaternaires et la néotectonique dans la région de Châteauneuf-du-*

Pape. In: Méditerranée, 10e année, n°4. pp. 371-382. (en ligne)

- Joliet F. et Oulès-Berton S., 2008. *Le paysage de vignoble, une antithèse de naturalité ?*. In: HAL (en ligne)
- Joliet F., Peyrusse E., Duchesne J., Oulès-Berton S., 2006. *Paysage et goût du vin : une corrélation possible*. In: Sud-Ouest européen.
- Joly M. & Cahuzac H., 2005. *Paysages, terroirs et vins*. In: Le corps, le vin & les images, dir., L'Harmattan, MEI n°23, 15p. (en ligne)
- Maby J., 2002. *Paysage et imaginaire : l'exploitation de nouvelles valeurs ajoutées dans les terroirs viticoles / Landscape and Imagination : the Exploitation of New Added Values in the Wine-Growing Countries*. In: Annales de Géographie, t. 111, n°624, 2002. pp. 198-211. (en ligne)
- Maby J., 2012. Les enjeux paysagers viticoles. In: Jacquesmaby wordpress.
- Pitte J.R., 2001. *La géographie du goût, entre mondialisation et enracinement local//Geography of taste, between globalization and local roots*. In : Annales de Géographie, t. 110, n°621, 2001. pp. 487-508. (en ligne)
- Prévost P., Lallemand P., 2010. *L' "approche terroir" : pour une démarche de recherche-formation-action*. ISDA 2010, Jun, Montpellier, France. p 12. (en ligne)
- Prévost P. et al., 2014. *Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires*. In: *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 1. (en ligne)
- Rejalot M., 2006. *Territoires et paysages viticoles*. Avant-propos. In: Sud-Ouest européen, tome 21, territoires et paysages viticoles pp. 1-7. (en ligne)
- Reynaud A., 1993. Brunet R., Ferras R. et Thery H., 1992. *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, coll. Dynamiques du territoire. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°83-84, compte- rendu. (en ligne)
- Rochard J., Fourny N., Pigeat J.P., Guillard M., 2000. *Les paysages viticoles : un enjeu du 21eme siècle pour la filière viti-vinicole*. In: Rapport du Congrès mondial de la Vigne et du Vin, OIV. (en ligne)
- Salin E., 2018. *Tourisme et paysages culturels : comparaison de la Valeur universelle exceptionnelle et de la mise en récit institutionnelle (UNESCO) de trois sites latino-américains*. In: *IdeAs*, vol.12. (en ligne)
- Sarantakou E., Terkenli S. T., 2019. *Non-Institutionalized Forms of Tourism Accommodation and Overtourism Impacts on the Landscape: The Case of Santorini, Greece*. In: *Tourism Planning and Development*. (en ligne)
- Schirmer R., 2009. *Les paysages du vignoble français*. In : HAL (en ligne)
- Schirmer R., 2011. *La viticulture, un atout à valoriser*. In: HAL, pp.16-20. (en ligne)
- Tizzoni E., 2014. *Paysage et développement touristique dans les Cinque Terre : le rôle de la viticulture*. In: *Territoires du vin*, n°6. (en ligne)
- Verdier P., 2015. *Iter Vitis, les chemins de la vigne, Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe, patrimoine viticole et développement territorial à l'échelle européenne*. In: le Symposium international,

vins, vignes et vignerons : passages, messages et métissages. (en ligne)

### • TRAVAUX NON-PUBLIES

- Cahier des charges de l'AOC - Getariko txakolina
- Hiriart A., 2014-2015. *Les paysages sensibles du Txakoli*. Mémoire Architecture Intérieur.
- Suss C., 2015, *Carte des sols et climat de la commune française, Châteauneuf-du- pape, département Vaucluse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 1 : 20 000, Fédération des syndicats de producteurs de Châteauneuf-du- pape

### • SITES WEB

- Institut National de l'Origine et de la Qualité, INAO. <https://www.inao.gouv.fr>
- Institut National, INRA. <http://www.inra.fr>
- Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. <https://www.inrap.fr>
- UNESCO. <https://whc.unesco.org>
- World Rural Landscapes. <http://www.worldrurallandscapes.org>
- Les mots de l'agronomie. Histoire et critique. <https://mots-agronomie.inra.fr>
- L'Obersatoire du paysage. <http://www.catpaisatge.net>
- Wallonie Territoire SPW. <http://lampspw.wallonie.be>
- Organisation Internationale de le Vigne et du Vin, OIV. <http://www.oiv.int>
- Terroirs du monde. <https://www.terroirs-du-monde-education.com>
- Appellation Getariako Txakolina. [www.getariakotxakolina.eus](http://www.getariakotxakolina.eus)
- Txomin Etxaniz D.O. Getariako Txakolina. <https://www.txominetxaniz.com>
- Wines of Greece. <https://winesofgreece.org>
- Syndicat vignerons de Châteauneuf-du-Pape. <https://www.chateauneuf.com>

### • PERSONNES RESSOURCES

Mr. Fabrizio Bucella, enseignant chercheur à l'Université Libre de Bruxelles et œnologue, interrogé sur les vignobles belges.

Mme. Béatrice de Chabert , Syndicat AOC Languedoc à la maison des Vins du Languedoc qui m'a fourni de nombreux documents, synthèse de conférence sur la gestion des AOC et le rôle du paysage dans sa valorisation, notamment pour les appellations du Languedoc Roussillon, Terrasse du Larzac.

Mme. Emmanuelle Berthomier, chargée d'animation de la Charte Paysage et environnement du Syndicat Côtes du Rhône, qui a répondu à mes questions concernant les outils paysagers, précisément sur les chartes viticoles et qui m'a transmis la Charte Paysages et Environnement des Côtes du Rhône.

Mr. Pascal Soulas, agriculteur et vigneron dans l'appellation Languedoc. Interview et visite sur le terrain permettant d'appréhender le travail du vigneron sur des parcelles plantées et en plantation, ainsi que sa préoccupation paysagère et patrimoniale au sujet de ses parcelles sur les Terrasses du Larzac.

Mr. Pierre-Marie Despatures, bio-ingénieur de formation et propriétaire du Domaine du Chenoy, interrogé sur le site, les pratiques culturales en place, les cépages utilisés et la gestion du domaine viticoles.

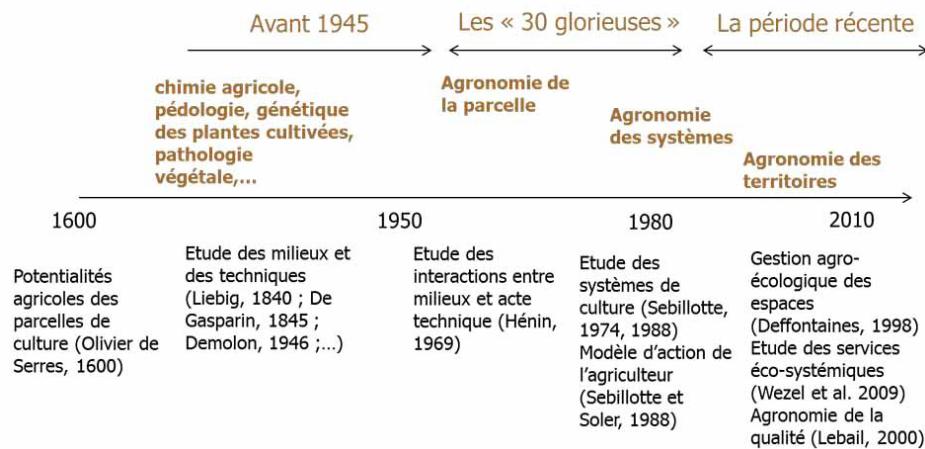
## Annexes

---

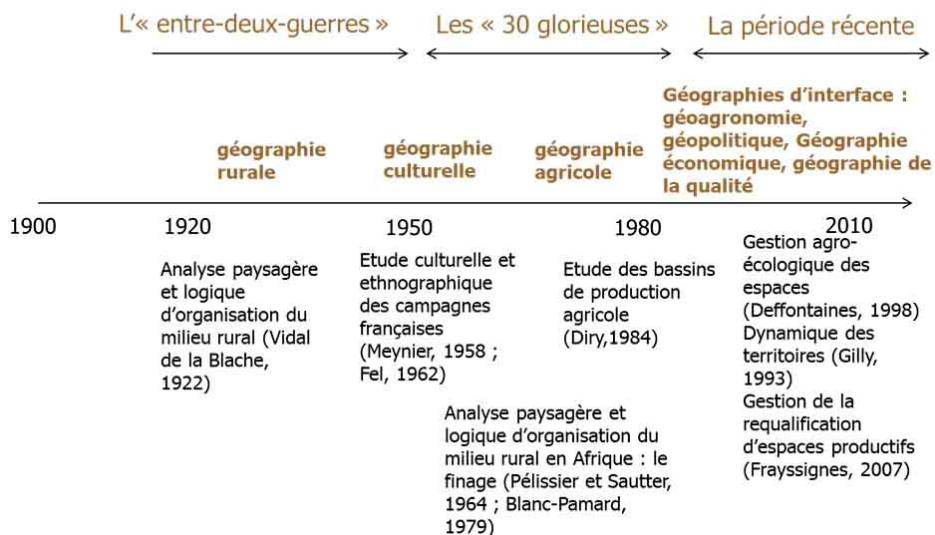
### TABLE DES ANNEXES

- Annexe I :** Evolution du terme «terroir» à travers le temps et les disciplines.
- Annexe II :** World Rural Landscape: Extrait de la classification des paysages ruraux.
- Annexe III :** Entités paysagères: Extrait de la Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône.
- Annexe IV :** Fiche d'action: Extrait de la Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône.
- Annexe V :** Extrait de la démarche de la charte agro-écologique et paysagère en AOC Languedoc.
- Annexe VI :** Délimitation de l'appellation Châteauneuf-du-Pape.
- Annexe VII :** Sols de l'appellation Côtes du Rhône.
- Annexe VIII :** Evolution du vignoble de Santorin en 1900 et en 2004.
- Annexe IX :** Localisation des cinq villages des Cinque Terre.
- Annexe X :** Répartition des vignobles professionnels de l'appellation Côtes de Sambre et Meuse.
- Annexe XI :** Photographies du domaine du Chenoy, Belgique.

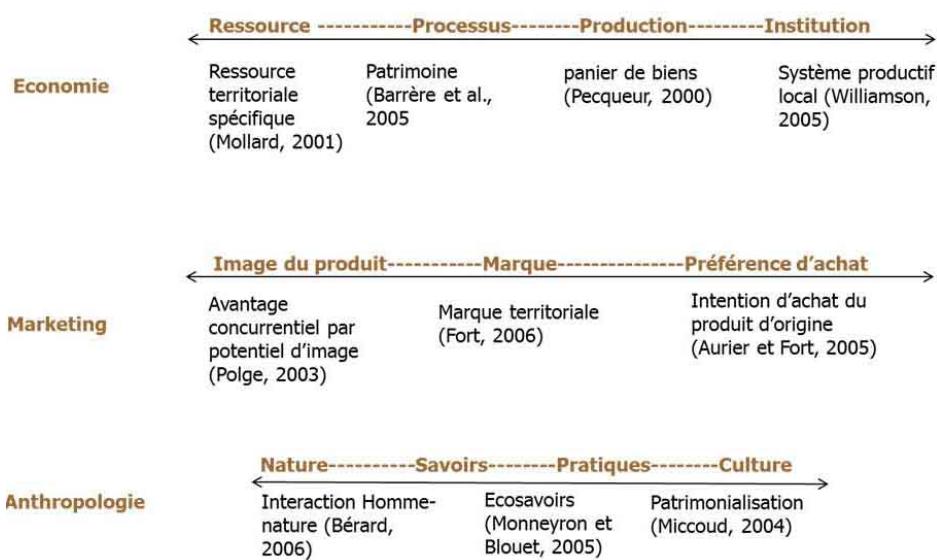
## Le terroir de l'**agronome**, de la parcelle au territoire



Le terroir a été et redevient un bel objet d'étude pour les **géographes** français



Le terroir en **économie**, en **marketing** et en **anthropologie**, pour une recherche de valorisation des ressources locales



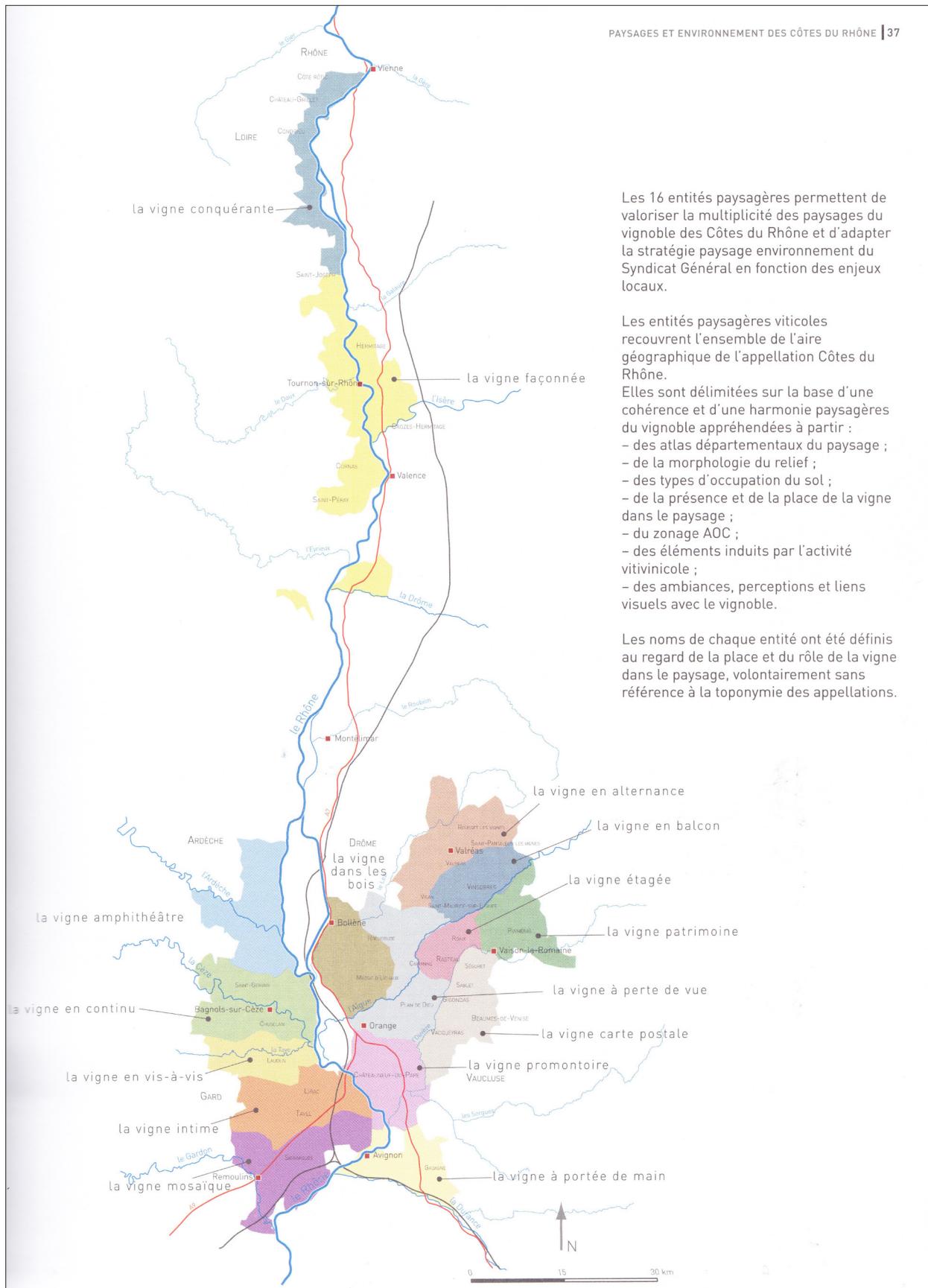
Annexe I: Evolution du terme «terroir» à travers le temps et les disciplines.

Source: «terroir» INRA, Les mots de l'Agronomie. <https://mots-agronomie.inra.fr>

	Rural landscape system	Distribution	UNESCO sites
<b>AGRICULTURE</b>			
<b>1. Soil retaining systems / Retenue du sol</b>			
1.1	Structures created by soil movement and planted and cultivated terraces in temperate areas / <i>Structures créées par le mouvement du sol et terrasses plantées et cultivées dans les zones tempérées</i>	Mediterranean, Europe, West Asia, Mexico	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portovenere, Cinque Terre, and the Islands (Palmaria, Tino and Tinetto), Italy, 1997</li> <li>• Costiera amalfitana, Italy, 1997</li> <li>• Vineyard Landscape of Piedmont: Langhe-Roero and Monferrato, Italy, 2014</li> </ul>
1.2	Flooded rice terraces / <i>Terrasses rizicoles inondées</i>	East Asia (Philippines, Indonesia, Vietnam, South China, ...), Madagascar	
1.3	Tropical cultivated terraces / <i>Terrasses cultivées tropicales</i>	East Africa (Ethiopia, Kenya, ...)	
<b>2. Water management / Gestion de l'eau</b>			
2.1	Oasis/Oasis	Sahara, Arabian Peninsula	
2.2	Irrigated land/Périmètres irrigués	Whole world	
2.3	Drained land/Périmètres drainés	Whole world	
2.4	Polders/Polders	Netherlands, Japan, China, Bangladesh, ...	
2.5	Cultivated swamps, floating gardens/ <i>Marais cultivés, jardins flottants</i>	Europe (North of France) swamp of the Tigris (Iraq), Xochimilco (Mexico), Inle Lake (Burma), Bolivia	
<b>3. Cultures associated with each other, live fences / Cultures associees entre elles, clotures vives</b>			
3.1	Annual associated crops / <i>Cultures annuelles associées</i>	Mexico (Association corn-bean-pumpkin known as the "Three Sisters" or Milpa)	
3.2	Open fields / <i>Champs ouverts</i>	Europe, North America	
3.3	Enclosed fields / <i>Bocages</i>	Western Europe, Bamileke in Cameroon, ...	
3.4	Agroforestry / <i>Agroforesterie</i>	Mediterranean ( <i>cultura promiscua</i> ), Mexico (chewing gum)	
<b>AGRICULTURE + HUSBANDRY/PASTORALISM</b>			
<b>4. Cultures associated with livestock / Cultures associees avec élevage</b>			
4.1	Agrosylvopastoralisme / <i>Agrosylvopastoralisme</i>	Europe, Mediterranean, West Africa, New Guinea ( <i>dehesa, montado, Faidherbia, ...</i> ), North America	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Madriu-Perafita-Claror Valley, Andorra, 2004</li> <li>• Val d'Orcia, Italy, 2004</li> </ul>
4.2	Aquatic systems / <i>Systèmes aquatiques</i>	China (rice fields with fish)	
<b>FORESTRY</b>			
<b>Forestry / Sylviculture</b>			
5.1	Tropical hardwoods / <i>Feuillus tropicaux</i>	Tropical humid regions	
5.2	Temperate hardwoods / <i>Feuillus tempérés</i>	Temperate and cold regions	
5.3	Resinous / <i>Résineux</i>	Temperate and cold regions	
<b>HUSBANDRY/PASTORALISM</b>			
<b>Livestock systems / Systems d'élevage</b>			
6.1	Nomadic herding / <i>Nomadisme</i>	Northern Eurasia (Reindeer), Sahara (camel and sheep), Sahel (zebu), Central Asia (horses, camels and sheep)	
6.2	Long transhumance / <i>Long transhumance</i>	Mediterranean, Australia (sheep and goats)	
6.3	Short transhumance / <i>Court transhumance, «remues»</i>	Alps (cattle), fells of England and Scotland (sheep)	
6.4	Sedentary or semi-sedentary extensive grazing / <i>Pâturage sédentaire ou semi-sédentaire extensif</i>	North America, South America, Australia and New Zealand (cattle), Argentina, Spain	
6.5	Intensive sedentary grazing / <i>Pâturage sédentaire intensif</i>	Western Europe (cattle)	

## Annexe II : Extrait de la Classification des paysages ruraux.

Source : WRL, 2019. <http://www.worldrurallandscapes.org>



Annexe III : Extrait de la Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône, Structure des entités paysagères des Côtes du Rhône.

Source : Paysages et environnement des Côtes du Rhône, Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, 2015.



## TÉMOIGNAGES D'Actions Locales



### CLASSEMENT DES COTEAUX DE L'HERMITAGE

*Muriel Chabert, inspectrice des sites du département de la Drôme, au Service Aménagement Paysages Infrastructures de la DREAL Rhône Alpes*

"Les Coteaux de l'Hermitage et les paysages remarquables qu'ils constituent sont classés au titre du Code de l'Environnement, sous les critères "pittoresque et historique", parmi les sites du département de la Drôme depuis le 5 juin 2013. Ce classement, qui concerne un territoire de 160 hectares et qui s'étend sur les trois communes que sont Tain l'Hermitage, Crozes-Hermitage et Larnage, vient reconnaître les pratiques viticoles ancestrales maintenues de génération en génération et représente l'aboutissement d'un long travail de concertation avec les acteurs locaux. En effet, les coteaux viticoles de l'Hermitage sont emblématiques des paysages viticoles rhodaniens. Leur caractère exceptionnel justifie une reconnaissance ainsi qu'une protection de niveau national. Le classement constitue en ce sens à la fois un outil de protection, de gestion et de valorisation du territoire. L'ambition partagée de ce classement est d'accompagner le devenir des paysages. Le classement n'a en effet pas pour but de figer le paysage et son développement mais au contraire de permettre son évolution tout en assurant la pérennité des éléments essentiels qui portent son identité et ses qualités. La gestion des sites classés se définit pour chacun d'eux en concertation avec les acteurs locaux et en fonction de ses caractéristiques, dans une volonté permanente de concilier les activités et les usages effectifs des lieux et la préservation du patrimoine. Prochainement, l'élaboration concertée d'un cahier de gestion du site classé permettra de guider l'instruction des demandes d'autorisation et d'orienter les actions d'entretien et de mise en valeur du site. Il s'agit donc bien d'une démarche vivante et évolutive."

### MISE EN PLACE D'UN SENTIER VITICOLE PONCTUÉ D'ŒUVRES DE LAND'ART

*Stéphanie Veyret, coordonnatrice Tourisme pour la Cave de Tain l'Hermitage*

"Le Fief de Gambert, situé sur la propriété viticole de la Cave en Hermitage, est l'ancienne demeure de Louis Gambert De Loche, fondateur de la Cave de Tain. Nous développons des activités touristiques autour de cette demeure emblématique. Parmi celles-ci, nous organisons depuis l'été 2011 la balade "Sur les pas de Gambert", sentier de découverte du vignoble de l'Hermitage de 4 km. Nous avons pris cette initiative tout d'abord dans l'objectif de valoriser la colline et le savoir-faire de nos vignerons. Nous espérons bien sûr une répercussion positive sur la vente des vins en boutique. Afin de nous différencier des sentiers de découverte du vignoble qui pouvaient exister par ailleurs, nous avons mis en place une application mobile sur nos panneaux de guidage, ce qui permet la mise en valeur et la découverte de nos paysages, toute l'année et en toute liberté. Pour aller encore plus loin dans l'innovation et afin de surprendre un peu plus nos visiteurs, nous couplons avec des œuvres de Land'Art éphémères sur la thématique du vin, visibles depuis le sentier et faisant l'objet d'une communication dans la presse locale."



### MISE EN PLACE D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

*Elios Bernard Giné, maire de la commune de Cornas*

"Comme dans plusieurs communes viticoles, on constate une importante pression foncière. Cette dernière s'opère généralement en défaveur des terrains agricoles. Pour soutenir l'activité des exploitations et préserver les coteaux viticoles, la mairie a initié le projet de classement d'une partie de son territoire en Zone Agricole Protégée. Un travail préalable de zonage a été effectué de concert avec la Chambre d'Agriculture, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (Inao) et de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture. Au terme de plusieurs réunions, il a été convenu d'étendre la délimitation à la plaine arboricole. Après une enquête publique, le préfet a validé par décret la démarche. Désormais, la commune de Cornas est dotée d'un nouvel outil juridique pour conserver la vocation agricole des terrains situés sur un terroir très qualitatif et emblème de la région."

**Annexe IV : Extrait de la Charte paysagère et environnementale des Côtes du Rhône, fiche «témoignages d'actions locales» de l'entité 2: La vigne façonnée, à Hermitage.**  
Source : Paysages et environnement des Côtes du Rhône, Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, 2015.

## LA DÉMARCHE

### DEUX ANS DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES

Des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement déjà ancrées sur le territoire depuis plusieurs années et une volonté affirmée des vignerons de poursuivre en ce sens

#### ENQUÊTES

118 vignerons sollicités, 78 vignerons enquêtés (représentant 765 ha du vignoble). Les enquêtes recensent les pratiques des vignerons sur leurs exploitations afin de connaître les éventuelles incidences sur l'eau.

#### QUESTIONNAIRES «PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ»

Une quarantaine de questionnaires a été reçu et traité permettant d'évaluer les actions déjà engagées ou souhaitées.

#### TROIS DIAGNOSTICS

- Eau et biodiversité
- La qualité de l'eau au travers des pratiques agricoles
- Paysage viticole



#### UN ATELIER TERRAIN BIODIVERSITÉ

Un groupe de vignerons a participé à un travail sur le terrain pour identifier les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE).



#### AUTODIAGNOSTIC

Une quinzaine de vignerons s'est portée volontaire pour réaliser un autodiagnostic écologique sur leur exploitation. Cet autodiagnostic leur permet d'appréhender les composantes écologiques et paysagères présentes dans le vignoble.



#### DES RÉUNIONS D'ÉCHANGES

Ont regroupé l'ensemble des vignerons du territoire avec les principales structures pour expliquer, enrichir la démarche et présenter les différents rendus d'étapes.



#### UN PLAN D'ACTIONS

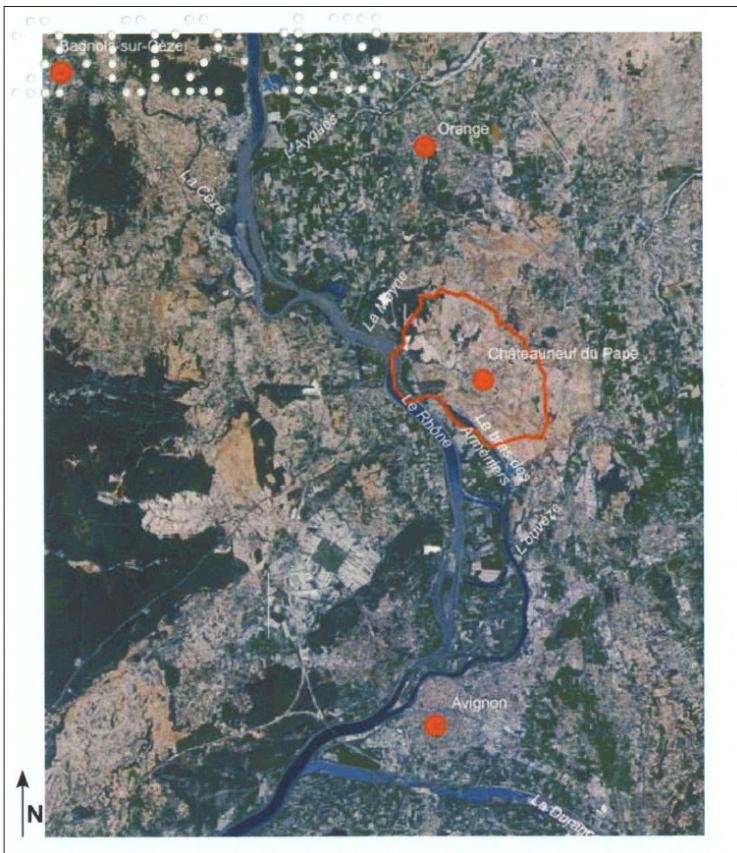
Boîte à outils comprenant 9 actions à mettre en oeuvre.

#### LA CHARTE

Un document d'engagement non contractuel, élaboré en concertation avec l'ensemble de ses signataires.

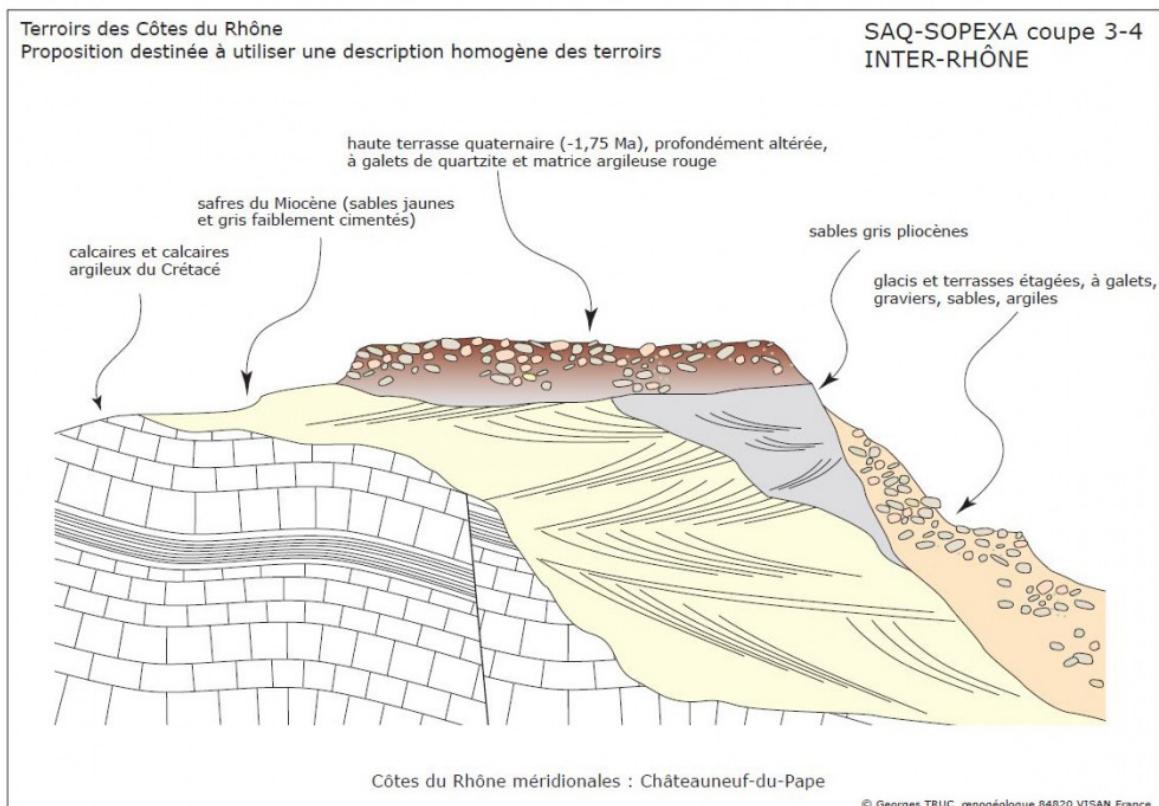
## Annexe V : Démarche pour la mise en place de la charte agro-écologique et paysagère en AOC Languedoc.

Source : «Charte viticole agro-écologique et paysagère en AOC Languedoc, Montpeyrou, Saint-Saturnin, Terrasses du Larzac», Territoire & Paysage, Décembre 2014.



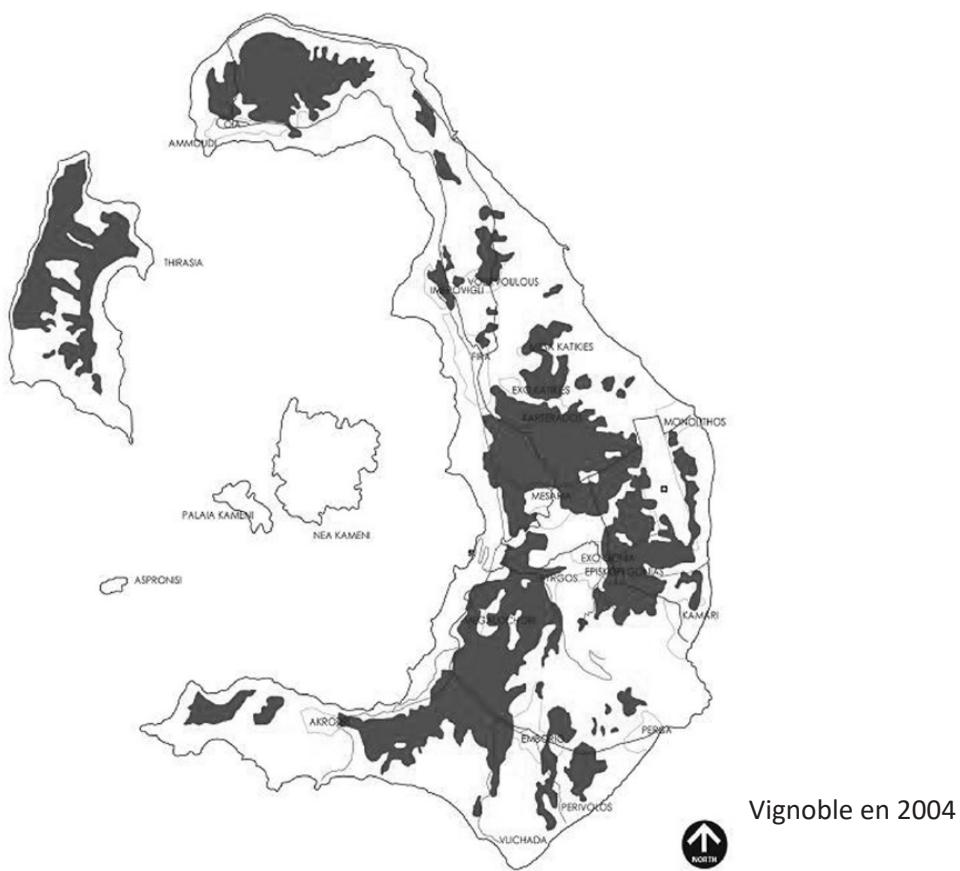
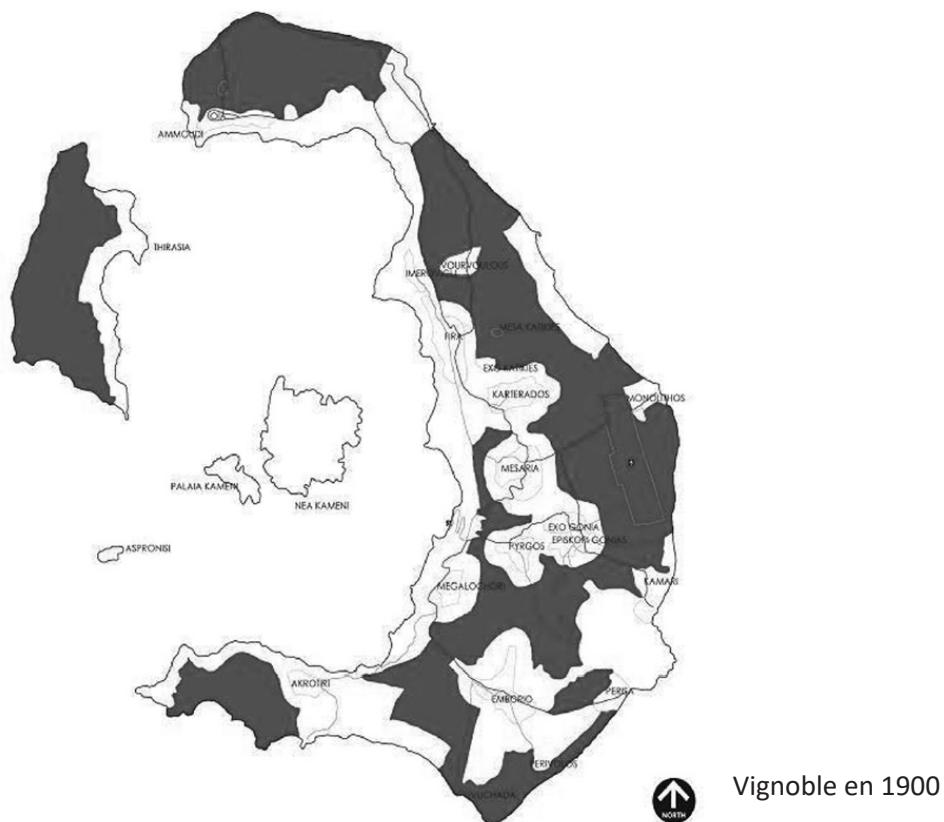
#### Annexe VI : Délimitation de l'appellation Châteauneuf-du-Pape

Source : Etude paysagère - PLU Châteauneuf-du-Pape, 2014.



#### Annexe VII : Sols de l'appellation Côtes du Rhône

Source : George Turc. <http://www.vins-rhone.com>



Annexe VIII : Evolution du vignoble de Santorin en 1900 et en 2004

Source : Efthymia Sarantakou & Theano S. Terkenli, 2019.



#### Annexe IX : Localisation des cinq villages des Cinque Terre

Source : [www.cinqueterre-italie.com](http://www.cinqueterre-italie.com)



#### Annexe X : Répartition des vignobles professionnels de l'appellation Côtes de Sambre et Meuse.

Source : Modifiée, [www.vigneronsdewallonie.be](http://www.vigneronsdewallonie.be)



Annexe XI : Photographies du domaine du Chenoy (Belgique).

Source : de l'auteur



